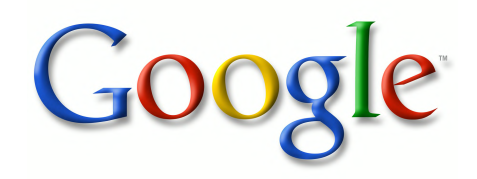
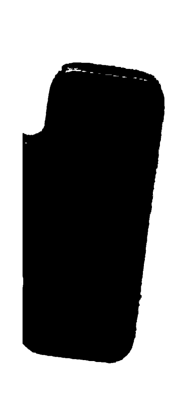







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES NORMANDS.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A CINQUANTE EXEMPLAIRES

—

N° 7.

HERCULE GRISEL

PRÊTRE ET POÈTE ROUENNAIS DU XVII[e] SIÈCLE

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

F. BOUQUET
Professeur au Lycée Impérial de Rouen.



ROUEN
IMPRIMERIE DE H. BOISSEL
M.DCCC.LXX

ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR

HERCULE GRISEL.

I. BIOGRAPHIE.

Avant tout il est utile de retracer la biographie de notre auteur, tellement écourtée jusqu'ici qu'elle est à faire en entier; car on ne saurait appeler *Biographie* quelques lignes erronées des premiers écrivains où le nom d'Hercule Grisel se rencontre, et répétées à satiété et sans contrôle par tous leurs successeurs.

Ce sera de plus ajouter, sinon un portrait, du moins une esquisse dans cette galerie de nos vieux écrivains normands, Robert Wace, Olivier Basselin, Vauquelin de la Fresnaie, Courval-Sonnet, Antoine de Montchrétien, tout dernièrement encore Jean Doublet, et une foule d'autres, que tant de plumes savantes ont remis en lumière.

Afin de nous égarer le moins possible dans ce travail de restauration, nous prendrons, comme principale source d'information, les œuvres mêmes d'Hercule Grisel, d'où nous tirerons des suppléments utiles pour sa biographie, et quelques documents nouveaux pour notre histoire littéraire, envisagée dans le domaine de la poésie latine.

La famille Grisel était établie à Rouen, vers le milieu du XVI[e] siècle. On trouve un Richard Grisel, Bourgeois Marchand, demeurant en la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune, et marié à Damoiselle Anne Dufay, de noble famille. En 1554, il y faisait le commerce de vins et autres marchandises.

De ce mariage naquit un fils, nommé Richard, qui eut, à son tour, deux fils, Richard et Jean.

Le premier de ses fils, Richard Grisel, en sa qualité d'aîné, eut tous les avantages attachés à ce titre. On lui acheta une charge de conseiller du roi, secrétaire en la Chambre des Comptes de Normandie, et il devint noble homme, sieur de Franqueville. (1) Le 7 novembre 1586, la noblesse députa, pour la représenter aux États de Normandie, « Noble homme Richard Grisel, sieur « de Franqueville, Conseiller-Notaire et Secrétaire du « Roy. » (2)

(1) Actes du Tabellionage de Rouen. — Communication de M. Gosselin.

(2) Farin, *Histoire de Rouen*, édition de 1731, t. I, II[e] partie, p. 137.

Le second fils, Jean Grisel, né longtemps après son frère Richard, habita, comme lui, la maison paternelle, sise en la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. (1)

Cependant le *Registre des Mariages faict en l'Eglise Saint-Cande-le-Jeune*, au mois de Janvier 1593, nous apprend que « Le 18 dud. mois et an furent mariez en lad. « Église Jean Grisel et Mariee le Bis. »

Signé, *le Turc*, curé de la paroisse. (2)

C'est de ce mariage que naquit le futur auteur des FASTES DE ROUEN, qui a pris soin d'y consigner le jour de sa naissance, lorsqu'au mois d'août il parle de Saint-Agapit : « O saint, c'est le jour de ta fête que j'ai commencé de « voir la lumière... (3) » La fête de ce martyr tombant le 18 août, c'est donc à pareil jour que naquit notre poète, comme nous l'apprend l'acte de son baptême, qui eut lieu, le lendemain, en l'église de Saint-Cande-le-Jeune.

« Ce dix neufième daust cinc cens quatre vingz quinze « a esté baptize Hercules Grisel fils.

« Parains Nobles hommes Osias Boniface et Eustache

(1) J. A. Guiot, *Moréri des Normands*, t. I, p. 463, dit qu'il naquit « sur Saint-Maclou, en 1566. » — Nous en croyons plutôt les registres de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune, où les Grisel accomplissent tous les actes de la vie civile et religieuse.

(2) Archives du Palais de Justice, à la Tourelle.

(3) *Voir* plus loin, Août, p. 265, vers 259.

« de St Yon. Maraine Noble Damoiselle Gorge de la « Pitelle » (1)

En donnant à Hercule Grisel deux parrains et une marraine, on suivait l'ancienne coutume de la France, où « les « garçons avaient régulièrement deux parrains et une mar- « raine ; les filles, un parrain et deux marraines. » C'est ainsi qu'Henri IV avait eu pour parrains Henri II, roi de France et Henri d'Albret, roi de Navarre, et pour marraine, Claude de France. En ce qui touche le Béarnais, cette façon d'agir fut régulière, parce qu'il était né le 15 décembre 1553, avant la fin du Concile de Trente (1563), « prescrivant un parrain ou une marraine, et tout au plus « un parrain avec une marraine. » (Sess. XXIV, cap. II.) (2) Mais les deux parrains de Grisel prouvent que cette prescription n'était pas encore généralement observée, à la fin du XVIe siècle.

L'un de ces parrains, Osias Boniface, ou bien Osias *de* Boniface, comme le porte le registre de la Tourelle, se rattachait à la famille Grisel, puisque son père avait épousé une sœur d'Anne Dufay, que nous avons vue mariée à un Richard Grisel, bisaïeul de notre auteur. C'était donc un de ses cousins qui le tint sur les fonts baptismaux.

(1) Archives de la Mairie de Rouen : Paroisse Saint-Cande-le-Jeune. — Cet acte de baptême se trouve aussi à la Tourelle.

(2) M. l'abbé Malais, *Revue de la Normandie*, 1869, p. 519.

Lors du siège de Rouen par Henri IV (du lundi 11 novembre 1591 au lundi 20 avril 1592), le « Régiment du « Capitaine Boniface » contribua à la défense de la ville et du fort Sainte-Catherine contre l'armée royale. On voit ce capitaine, que nous croyons être notre Osias de Boniface, repousser les ennemis à Saint-Gervais, à Saint-Paul, se jeter dans une mine qu'ils avaient faite au vieux fort de Sainte-Catherine, et les refouler par une autre sortie dirigée contre leurs batteries au même lieu. (1)

Plus tard, Osias de Boniface, devenu maître de camp d'un régiment français et gouverneur de ce même fort de Sainte-Catherine, épousa, en 1595, Damoiselle Anne Deschamps, et il eut l'insigne honneur de voir Henri IV apposer sa signature au bas de son contrat. (2) Comme tant d'autres, il avait fait sa paix avec le Béarnais, en recevant de lui, sinon de l'argent, au moins une place et des honneurs.

Parmi les autres signataires du contrat se trouve un Grisel, soit Richard, soit Jean, cousin de Boniface au même degré.

On voit aussi, en 1588, un Grisel figurer parmi les quarteniers de la ville de Rouen. (3)

(1) *Discovrs dv Siège de la ville de Roven* (par Valdory), p. 15, verso, 23, 34, recto, 54, 88, 94, 95, verso.

(2) Actes du Tabellionage de Rouen. — Communication de M. Gosselin.

(3) Archives de la Préfecture de la Seine-Inférieure, c. 1116. — Communication de M. de Beaurepaire.

Du père d'Hercule Grisel, Jean Grisel, nous ne savons qu'une chose, c'est qu'il fut poète, en langue française. Quand Henri IV fit son entrée dans Rouen, le 16 octobre 1596, « il lui présenta quelques siens vers, que le roi ac- « cueillit avec bienveillance, » ce qui détermina le poète à dédier au même roi, en 1599, ses *Premières œuvres poétiques*, dont les *Martiales visions* sont la pièce la plus importante. (1)

En s'adressant *Av Lectevr*, à la fin du volume, Jean Grisel a dit : « ce que i'ay mis d'apostilles en mes Martiales vi- « sions est pour te faire cognoistre vne partie de ma briefve « histoire, et pour te faire songer a descouurir le reste, y « ayant peu de mots qui ne soyent mis à dessein. » Nous pensons donc qu'il songeait à son fils *Hercule*, né le 18 août 1595, dans ce passage quelque peu obscur, où il retrace l'entrée de Henri IV à Rouen, le 16 octobre 1596.

Long-temps deuant ceste iournée
(Saison à la pluye adonnée)
De iour, et de nuict, sans cesser
On voyoit Iunon renuerser
Mainte cuuete pluuieuse,
De son heur peut estre enuieuse,
D'Hercule encor se souuenant,
Pour estre de luy prouenant,

(1) *Voir* plus loin, p. 521 — 526, des détails sur Jean Grisel et sur ses ouvrages. Nous donnerons sa Biographie par G. Colletet, à la fin de cette Étude.

Vray successeur de Galathée,
Fils d'Hercule, vainqueur d'Antée,
Qu'en ce beau pays il laissa
Quand les tyrans il terraça.
Mais ce Iupiter qui prend cure
De sa chère progeniture,
(Car Hercule estoit son enfant)
Donna a ce Roy triumphant,
D'vn beau iour la lampe estiuale,
Pour montrer sa grandeur royale,
Mesme afin que sa Maiesté,
Receust cest honneur mérité. (1)

Sans doute le nom d'*Hercule* servait aux poètes de cette époque pour louer dignement Henri IV, puisque, sept ans plus tard (1606), Malherbe lui dira :

Qui sera si ridicule
Qu'il ne confesse qu'Hercule
Fut moins Hercule que toi ? (2)

Mais, puisque dans les *Martiales visions*, « il y a peu de « mots qui ne soyent mis à dessein, » le poète devait penser à son fils *Hercule*, âgé de quatorze mois, lors de cette description de l'entrée d'Henri IV, quand il y introduisait la parenthèse que nous avons soulignée. Telle est « la par- « tie de sa briefve histoire, » que nous avons, en ce pas- « sage, songé a descouurir. »

(1) *Martiales Visions*, p. 25.
(2) Poésies, liv. II.

Plus tard, Jean Grisel disputera les prix des Palinods de Rouen, et, de 1603 à 1615, il sera dix-huit fois couronné pour des pièces de poésies françaises, Stances, Ballades, Chants royaux et Sonnet, (1) que la piété filiale déterminera Hercule Grisel à joindre à l'un des recueils de ses propres poésies latines.

Jean Grisel eut encore un autre fils, dont nous avons retrouvé aussi l'acte de baptême, dans les registres de Saint-Cande-le-Jeune, à la date du 30 mars 1597.

« Le penultième du dit mois a esté baptisé Pierre Grisel
« fils de Jean, Parrains Nobles hommes Izidore Le Gras et
« Jean Hanequin, Maraine Damoyselle Francoyse Le
« Bis. » (2)

Cette dernière était une parente, puisque la mère d'Hercule Grisel portait ce même nom de Le Bis, comme on l'a vu plus haut. (3)

Il semble aussi qu'Hercule Grisel dut avoir un autre frère, du nom d'Isaac; car il adresse l'une de ses Épigrammes à *son Frère Isaac* (ISAACIO FRATRI SVO), (4) dont il fait, en 1639, le plus pompeux éloge comme prédicateur. Au premier abord, on pense à Jean Grisel, Jésuite, fameux prédicateur,

(1) Ces dix-huit pièces se trouvent dans les Manuscrits des Palinods appartenant à l'Académie de Rouen.

(2) Archives de la Mairie de Rouen.

(3) p. 3.

(4) EPIGRAMMATVM *Melpomene*, XXXII.

né à Rouen, en 1601, mort à Orléans, en 1657, le 22 janvier. Mais comme Guiot parle aussi d'un « Grisel Isaac, né « à Rouen, où il a été plusieurs fois couronné comme le « précédent (Jean Grisel, le père d'Hercule), pour des Bal« lades et des Sonnets, en 1614 et 1617, » (1) et que le titre ne saurait prêter à aucune équivoque, on peut voir, dans Isaac Grisel, un second frère d'Hercule. En 1614, il remporta le prix du Rosier, pour une *Ballade*, et, en 1617, le prix de l'Anneau d'or, pour un Sonnet. (2)

Le 7 de février 1593, à la même paroisse de Saint-Candele-Jeune, « furent mariez Forestier et Lucresse Grisel, » (3) que nous croyons être une tante d'Hercule Grisel.

D'après tout ce qui précède, on voit que la famille Grisel, par elle-même et par ses alliances, occupait un certain rang dans notre ville, et qu'il n'en faut pas juger sur le peu de souvenirs qu'on en a conservés.

De la première enfance d'Hercule Grisel, en dehors de la mention de son baptême, il ne reste que deux faits consignés dans ses FASTES. Le premier a rapport à une exécution dont il aurait été témoin sur le Vieux-Marché. Décrivant ce qui s'y trouvait, vers 1635 : « Cette chaudière d'ai-

(1) *Le Moréri des Normands*, t. I, p. 464.

(2) *Archives de l'Académie de Rouen*, Recueil des Palinods, f° 28, verso, et f° 61. — Communication de M. de Beaurepaire.

(3) *Archives du Palais de Justice de Rouen*, à la Tourelle.

« rain, dit-il, servait jadis à des supplices épouvantables;
« naguère délaissée, elle est toute rouillée aujourd'hui.
« Dans mon enfance, je m'en souviens, elle rougit et bouil-
« lonna sous l'action des flammes; à peine avais-je vu mon
« quatrième automne. Le ciel se couvrit des vapeurs noi-
« râtres de l'huile bouillante; on y plongea complètement,
« replié sur lui-même, le corps d'un condamné con-
« vaincu du crime de fausse-monnaie; mais la douceur du
« Parlement a repoussé ce supplice (1). » Ce serait donc à la fin de l'année 1599, lorsqu'il entrait à peine dans sa cinquième année, que Grisel aurait été témoin de cet affreux supplice, sur le Vieux-Marché de Rouen.

Il nous informe aussi que, la même année, « alors qu'il
« n'avait pas une olympiade, il a parcouru, à l'aller et au
« retour, le pont de Rouen, » ce vieux pont de pierre, tout lézardé, dont la mine allait détruire une ou deux arches ébranlées par le passage des voitures. (2) Il était encore dans sa cinquième année, parce que, de son temps, on faisait l'*olympiade* synonyme du *lustre*, ainsi que nous l'avons maintes fois remarqué, ce qui nous reporte à l'année 1599 ou à 1600.

Comme presque toute la jeunesse de Rouen, bourgeoise

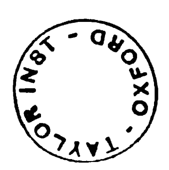
(1) *Voir* le texte latin, p. 12, vers 191-198, et p. 64, notes 45, 46 et 47.

(2) *Voir* p. 20, vers 407 et 408; p. 21, v. 413 et suivants.

et noble, il fit ses études aux Jésuites de cette ville, et il les fit avec succès, puisqu'il y obtint plusieurs accessits et un prix. Il en parle dans le tableau de leur distribution des prix : « Moi-même, dit-il, (car pourquoi rougirai-je de rap-
« porter la vérité qui me concerne ?) j'ai souvent obtenu des
« accessits, et une fois j'ai remporté un prix. Lorsque le
« Louis, qui a gouverné la France, venait de prendre en sa
« jeune main le sceptre paternel, le vieux Maignart (de
« Bernières) voulut généreusement faire les frais de la dis-
« tribution des prix aux élèves du collége de ce lieu. Je
« comptais alors trois lustres, et mon professeur avait été
« Dinet, qui n'a presque point de rival pour l'éloquence...
« Alors je remportai la première palme au jugement des
« trois juges, et un livre tout couvert d'or nous fut donné
« en récompense » (1). C'est donc en l'année 1610, au début du règne de Louis XIII, qu'il obtint un premier prix. Né le 18 août 1595, il avait réellement trois lustres, c'est-à-dire quinze ans, puisque les prix se distribuaient au mois de septembre. Le rappel de l'éloquence de son professeur, le P. Dinet, fait supposer qu'il fut couronné en rhétorique.

Peut-être Grisel, après ses Humanités, s'occupa-t-il de la Philosophie, dont tout le cours, dans le système des Jésuites, embrassait trois années, pour la Logique, la Phy-

(1) P. 273, v. 105-112, 117-118; et p. 360-361, notes 43-47 et 51.



sique et la Métaphysique, suivies de la Morale, le tout dans le but de préparer à l'étude de la Théologie.

Enfin, se destinant à l'état ecclésiastique, Grisel dut faire nécessairement sa Théologie, qui exigeait quatre années, quand on en voulait suivre le cours complet, tel que l'entendaient les Jésuites (1).

Il n'aurait donc terminé toutes ses études qu'à l'âge de vingt-deux ans, vers 1617.

Mais, marchant sur les traces de son père, tant de fois lauréat des Palinods de Rouen, Grisel, pendant le cours de ses hautes études, composa quelques pièces françaises en vue d'y disputer les prix. Il semble que tel était le début obligé de tout jeune homme désireux de se faire connaître, à son entrée dans le monde. Grisel n'y manqua pas, et, avant l'année 1615, il avait envoyé des *Stances* et un *Chant Royal*, jugés dignes de l'impression, malgré leur vulgarité et leur faiblesse (2). On sent que la muse ne le porte pas vers la poésie française, tant il y est lourd et gêné. C'est, tout au plus, de la bonne versification.

Que devint Grisel, une fois toutes ses études de Théologie terminées? Il se fit prêtre; c'est incontestable. Mais, chose étonnante, cette qualité, il ne la prit lui-même, ou

(1) *Ratio atque Institvtio Stvdiorum Societatis Iesu.* Romæ. MDCVI. P. 68-75; 42-47.

(2) *Voir* ces deux pièces, APPENDICE IV, p. 512-516.

bien on ne la lui donna, de son vivant, qu'une seule fois, dans les titres de ses œuvres. Elle est en tête du premier livre des Métamorphoses révélées, en 1656, tandis que, dans toutes ses autres publications, on lit seulement : *Hercule Grisel, Rouennais*. Cependant, le doute sur sa qualité de prêtre n'est pas permis, puisqu'il s'en prévaut dans une de ses Épigrammes. « Je ne me complais pas, Titus, à me « livrer au seul travail des Muses ; la tribune sacrée peut « aussi retentir des accents de ma parole. Nos vers sont « charmés de leur union avec l'éloquence. La chaire que « je ne te demande pas, ce ne serait pas sans titres de ma « part que tu pourrais me la donner » (1).

Une fois encore, le Ms. des Fastes offre, dans le titre du *Trimestre d'Été* la mention plus explicite : *Herculis Griselli præsb. Rothom.* Mais les deux derniers mots (prêtre de Rouen) ne devaient pas se trouver dans l'imprimé, par la raison qu'ils ne figurent pas dans les deux trimestres précédents, transcrits avant celui-ci. C'est Guiot qui les a ajoutés de son chef, en faisant la transcription du Trimestre d'Été, et en profitant de ses recherches sur la vie de Grisel, comme nous aurons occasion de l'établir.

La paroisse où Grisel exerça ces fonctions de prêtre a été indiquée par un autre écrivain, le P. Martin, gardien du couvent des Cordeliers de Caen, ancien provincial de

(1) *Voir* le texte latin aux Pièces justificatives, N° I.

l'ordre, né à Caen en 1639, auteur généralement exact d'une foule de notices en latin sur les poètes et sur les prosateurs normands. Il dit : « *Grisellus Hercules Rotomagensis Presbyter* « *in paroecia S. Maclovii* (1). « Grisel Hercule, prêtre de « Rouen dans la paroisse Saint-Maclou. »

Cette désignation, donnée en 1720, dans le Ms. du P. Martin, nous la retrouvons chez le P. Lelong, Lenglet-Dufresnoy, Adrien Pasquier et tous leurs successeurs. Ce dernier dit même à quel titre Grisel exerça les fonctions sacerdotales : « Etant fait prêtre, il s'habitua en l'église « paroissiale de Saint-Maclou » (2). Vainement nous avons tâché d'établir la présence de Grisel au milieu du nombreux clergé de cette paroisse.

Il devait s'y trouver, quand, le 22 septembre 1622, il perdit son père, âgé de 55 ans, et, deux ans après, sa mère, le 12 novembre 1624. Ainsi se brisaient chaque jour les liens qui l'attachaient à Rouen, sa patrie (3).

Pendant tout le temps qu'il y fut, sa grande occupation dut être la poésie latine, puisqu'en publiant ses Épigrammes, en 1639, il assure « que sa muse compte déjà trente « hivers ; » qu'il composait des Épigrammes, « à partir

(1) *Athenæ Normannorum*, p. 249. — Cet ouvrage n'a point été publié, et la notice de Grisel, communiquée par M. E. Frère, y occupe une dizaine de lignes. Nous aurons occasion d'en reparler.

(2) *Biographie normande*, t. V. Biblioth. de Rouen, M. SS.

(3) Le *Moréri des Normands*, t. I, p. 463.

« de son troisième lustre ; » enfin que, depuis ce temps, il s'est toujours occupé de poésie : « Moi qui pouvais, dit-il, « publier des vers, dès mon cinquième lustre, c'est dans « le cours de mon neuvième que je les publie. Neuf lustres « ont formé nos Muses. A présent j'ai mis la dernière main « à chacune d'elles » (1).

Ainsi, au sortir des bancs du collége, pendant ses études philosophiques et théologiques, au milieu de ses fonctions sacerdotales, à Rouen, Grisel ne cessa pas un seul instant de se livrer à tout son goût pour la poésie latine.

Le prêtre attaché à Saint-Maclou abandonna bientôt cette paroisse et notre ville, par le désir de tenter une voie nouvelle. Pour des motifs inconnus il entra dans l'enseignement. Si cette vocation lui fût venue avant de s'engager dans les ordres, les Jésuites de Rouen, dont il avait reçu les premières leçons, l'auraient sans doute admis dans leur collége ; car on sait avec quel soin ils rattachaient leurs anciens élèves à leur ordre, quand ils espéraient tirer parti de leurs connaissances et de leurs talents, qualités qu'on ne saurait refuser à Grisel. Mais ce fut ailleurs qu'il s'adressa.

Il y avait à Evreux un collége, ancienne école épiscopale, doté, en 1298, par Pierre de Senlis, doyen du chapitre, qui garda pour lui et ses successeurs la nomination du recteur

(1) Pièces justificatives, II.

ou principal. Après des fortunes diverses, où les bourgeois et le chapitre s'entendirent pour le soutenir, il était dans un état assez prospère, au début du XVIIe siècle, au point de vue des dotations, de l'enseignement et du nombre des élèves (1).

Suivant le P. Martin, Grisel fut « professeur au collége « d'Evreux » (2). Ce fait, il nous a été impossible de l'établir. Comme régent enseignant, ou ayant enseigné dans ce collége, il aurait pu être nommé à l'une des cures du Bohion, des Barils, de Saint-Germain, des Angles et de Huest ; mais son nom ne figure pas dans les présentations à l'une de ces quatre cures spécialement affectées aux professeurs de cet établissement (3).

Malgré cela, il put y occuper une chaire, à ses débuts, sans que la durée de ses fonctions lui ait donné le droit d'obtenir l'une de ces cures. Le P. Martin a dû dire vrai sur ce point, comme sur un autre, la publication d'un ouvrage, faite à Evreux, à cette même époque, et dont lui seul a parlé. Il n'est donc pas impossible, malgré l'absence de toute preuve, que Grisel ait été professeur dans le collége d'Evreux, au moins jusqu'en 1634.

(1) *Voir* aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, III, la curieuse lettre sur ce collége, que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Lebeurier.

(2) « In Ebroïcensi Collegio professor. » — *Athenæ Normannorum*, p. 249.

(3) Communication de M. l'abbé Lebeurier.

Mais un fait mieux établi et plus sûr, c'est qu'il fut professeur particulier, ou plutôt précepteur dans cette même ville. Il y eut pour élève François de Péricard, futur évêque d'Angoulême, et neveu de François de Péricard, occupant alors le siége épiscopal d'Evreux. C'est lui-même qui nous l'apprend, en dédiant à son élève, en 1656, ses MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES, sorte de poème didactique, en latin, à la façon d'Ovide, où il lui rappelait, dans une Épître latine, des souvenirs et des faits du passé, dont Condé-sur-Iton, maison de campagne des évêques d'Evreux, près de Breteuil, avait été le théâtre. « Quand tous voient en vous « un véritable évêque, puissé-je y trouver, comme c'est « mon plus ferme espoir, un protecteur dévoué, qui ac« cueille le début de ces saintes Métamorphoses avec son « extrême bonté habituelle et les mette sous la protection « de son crédit ; je m'attends à ce que vous serez envers « moi tel que je vous ai vu en Normandie, à Condé, que « j'appellerai à bon droit la perle du diocèse d'Evreux : car, « bien que ce soit dans un pays si lointain ou si beau que « vous ayez fixé votre siége épiscopal, où vous ne cessez « de résider, il n'est pas possible cependant ni à vous « d'oublier le sol natal, ni à moi de ne pas me souvenir de « votre patrie. C'est là, en effet, que vous avez vu la lu« mière du jour pour la première fois, *et moi, pendant « quelque temps, il y a vingt-deux ans, je vous ai appris à « goûter le charme des lettres avec un rare plaisir pour mon*

« *esprit*. Ces grands ombrages de la futaie de chênes, « coupée de chemins plus larges pour la promenade, et en- « tourée d'une vaste clôture, quel agrément ils nous ont « procuré, quand, pendant nos entretiens, le chant et le « gazouillement des oiseaux se faisaient entendre de toutes « parts ! Qu'elle était agréable cette petite rivière, propre à « la natation, et remarquable par la limpidité de ses eaux, « formant un étang peuplé de cygnes et de nombreux ros- « signols ! Qu'elles étaient belles les fleurs émaillant les « prés qui bordaient la longue allée dans tout son par- « cours ! Que les peintures et l'ameublement donnaient un « air riant à ce séjour, sans compter les trésors de la Bi- « bliothèque ! Mais combien était agréable par dessus tout « la société de votre oncle si bon et si dévoué, alors évêque « d'Evreux, bien digne assurément de vivre à jamais ici- « bas, jouissant aujourd'hui dans le ciel de la véritable « éternité ! » (1).

Puisqu'en 1656 ces souvenirs remontaient « à vingt-deux « ans, » ce fut donc en 1634 que Grisel « apprenait, pen- « dant quelque temps, au futur évêque d'Angoulême, « François de Péricard, son élève, à goûter le charme des « lettres. »

Tous les détails donnés indiquant la vie commune, avec son élève et avec son oncle, il semble résulter que Grisel

(1) *Voir* ce texte latin, PIÈCES JUSTIFICATIVES, IV.

fut le précepteur habituel de François de Péricard. C'était l'usage, à cette époque, de placer un homme instruit auprès des jeunes gens de famille, pour faire leur éducation. Ainsi, Thomas Dufossé, Normand, eut pour précepteur un M. Selles; ses deux jeunes frères, Joseph et Augustin, un M. Diroys. Tel nous paraît avoir été l'emploi de Grisel auprès du jeune Péricard, à Condé-sur-Iton, emploi qu'il eût été difficile de cumuler avec celui de professeur au collége d'Évreux, dont il ne dit pas d'ailleurs un seul mot.

Bien qu'il ne soit question, dans ces souvenirs, que de la vie menée par le maître et son élève, à Condé-sur-Iton, pendant l'été, tout fait supposer que, pendant l'hiver, ils retournaient à Évreux, pour y poursuivre leurs travaux.

C'est pendant cette éducation, ce préceptorat, qui nous semble avoir duré au moins cinq ans, de 1634 à 1639, que Grisel donna ses premières publications; car les soins de cet enseignement particulier n'étaient pas assez continus ni assez nombreux pour l'empêcher de se livrer à ses études favorites, le culte des Muses latines.

En 1634, Évreux vit paraître le premier ouvrage de notre poète. Il le dédia à son protecteur, « le Très-Illustre et « Très-Généreux, Monseigneur François de Péricard, « Évêque d'Évreux et Conseiller privé du Roi, » lui offrant trente-six Décades de Distiques latins, ou réunion de deux vers seulement, un hexamètre et un pentamètre, pour lesquelles Antoine Le Marié, imprimeur à Évreux, lui avait

prêté ses presses. (1) C'est un recueil d'Épigrammes, sur divers sujets, toutes fort insignifiantes. Cependant Grisel les avait travaillées à loisir, et l'on ne saurait l'accuser d'avoir cédé, trop vite et trop tôt, aux suggestions de l'amour-propre, en prenant la première excitation de ses facultés pour du talent poétique, et ses désirs de renommée pour des garanties de célébrité. Ce nouveau nourrisson des Muses avait trente-neuf ans, et lui-même en prendra texte pour parler « de la maturité de sa poésie. »

L'année suivante, en 1635, dans la même ville, et chez le même imprimeur, il publia, toujours en vers latins, les TRIOMPHES DE LOUIS. Il paraît que ce sujet souriait beaucoup aux poètes du temps ; car on le retrouve très souvent, sous des titres divers, pendant le règne de Louis XIII, et même de Louis XIV (2). Grisel y chantait, à son tour, entre autres choses, la soumission de la Rochelle, le rétablissement du catholicisme en Béarn, la nécessité de vaincre l'Orient, etc. Il adressait son ouvrage « à l'Éminen-

(1) *Voir* plus loin, NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES ŒUVRES DE GRISEL.

(2) Dans les PALMÆ REGIÆ, il y a une pièce anonyme : *Ludovici iusti regis christianissimi semper aug. semper vict. laudes.* On cite encore : *Borbonias sive victoriæ Ludovici XIII Justi*, etc. Enfin Corneille, à la prière de Louis XIV, a fait des vers français pour l'ouvrage de Valdor : *Triomphes de Louis le Juste, treizième du nom, roi de France et de Navare.* Paris, 1649. Recueil in-folio de gravures au bas desquelles on lit les vers de Corneille.

« tissime Cardinal Duc de Richelieu, » avec une *Épitre dédicatoire*, en latin, dont voici le début : « C'est après être « resté, pendant vingt ans, Éminentissime Cardinal, caché « dans le sein des Muses, et m'être adonné à l'étude va- « riée de Poésies et de Poètes de toute espèce, que je sors « enfin de cette obscurité prolongée, comme de la plus « agréable des retraites, pour me produire au grand « jour. » (1)

Le sujet en était plus sérieux et de plus longue haleine que ceux de la précédente publication, et Grisel jugeait à propos d'en instruire le public dans son avis *Au Lecteur*. « L'année précédente, dit-il, j'ai publié des Décades « de Distiques, Premières fleurs de mon Printemps ; le « nom de Prémices de mon Automne, à considérer les « fruits et non plus de simples fleurs, m'a paru devoir être « donné à cet ouvrage, puisque je suis passé d'un sujet « moins relevé et plus léger à un autre plus solide et plus « riche. » (1)

Cette dédicace des Triomphes de Louis à Richelieu avait pour but d'assurer un protecteur à Grisel ; mais il n'avait pas pris la bonne voie pour y réussir. Son premier tort était le choix d'un sujet qui devait paraître épuisé. Le 12 août 1634, de Bois-Robert, avec privilége du Roi, venait

(1) Pièces justificatives, V.
(2) *Ibid.*, VI.

de publier PALMÆ REGIÆ *invictissimo Ludovico XIII, Regi christianissimo a præcipuis nostri ævi poetis in trophæum erectæ*, recueil in-4° de 368 pages, renfermant une soixantaine de pièces latines, de tous mètres et de tous genres, où une trentaine d'écrivains de cette époque, Berthelot, Bourbon, Delidel, Favereau, Girard, Habert, Heroüard, Isnard, Machault, Marbeuf, Sirmond, etc., chantaient le caractère, les vertus et les victoires de Louis XIII.

Ensuite, en 1635, le même de Bois-Robert avait adressé au roi LE PARNASSE ROYAL *ov les immortelles actions dv très-chrestien et tres-victorievx monarque Louis XIII sont publiées par les plus celebres Esprits de ce temps*, autre recueil in-4° de vingt-trois pièces en vers français, dus à la plume de Bois-Robert, Colletet, de l'Estoille, Godeau, Malherbe, Maynard, etc.

Si Grisel encore avait espéré se concilier la faveur de Richelieu, en mêlant ses louanges à celles de Louis XIII, le Cardinal ne dut pas y faire grande attention, tout saturé des éloges que, l'année précédente, contenait à son adresse le volume intitulé EPINICIA MUSARUM *Eminentissimo Cardinali Dvci de Richeliev*, in-4° de 282 pages, publié aussi par de Bois-Robert, et renfermant les poésies latines de Bourbon, Citoys, Corneille, François de Harlay, Habert, Marbeuf, Morisot, Petau, Royer, Sirmond, Vauchelles, etc. Pour comble de disgrâce, la même année que les TRIOMPHES DE LOUIS, en latin, paraissait, en français, *Le Sacrifice des*

Mvses av grand Cardinal de Richeliev, 1635, contenant 210 pages in-4°, et une foule de pièces par de Bois-Robert, Le Brun, Chapelain, Colletet, Faret, Gomberville, de l'Estoille, Malherbe, de Marbeuf, Maynard, le P. Le Moine, Mondory, Racan, Scudéry, etc. Ces auteurs ayant épuisé, dans ces deux recueils, la matière, Richelieu dut se montrer peu sensible à de nouveaux éloges, venus de la province, quand les poètes de Paris lui en servaient sous toutes les formes, en latin et en français. Cette coïncidence nuisit, pour sûr, au succès de la Dédicace et de l'œuvre de Grisel.

Mais un tort bien plus grave de notre auteur, ce fut de n'avoir tenu nul compte de l'éloignement de Richelieu pour les vers latins, auxquels il préférait de beaucoup les vers français. Dans le recueil consacré à célébrer le Cardinal, EPINICIA MUSARVM, un poète latin, Claude Morisot, avocat, ne craignit pas de lui en adresser ouvertement le reproche, en donnant pour titre à sa pièce : QUERELA APOLLINIS ROMANI *de Eminentissimio Cardinali Richelæo*, *quòd Poetas Gallicos præferat Romanis* : (PLAINTE DE L'APOLLON LATIN, *au sujet de l'Eminentissime Cardinal de Richelieu, parce qu'il préfère les Poètes français aux Poètes latins*). Apollon regrette de voir les Muses latines sacrifiées aux Muses françaises, dont il fait le procès en termes assez vifs. « On achète les poésies françaises destinées à périr bientôt, « avant même une seule année d'existence, ces poésies que « les Alpes, les Pyrénées et la Meuse emprisonnent en

« France, tandis que la Poésie latine pénètre dans le monde « entier. » Mais son grand grief, Apollon le dit dans cette apostrophe directe : « O honte ! malgré cela, et les Grands, « et les Princes, dont la main porte si bien le sceptre, et « toi, Richelieu, qui fournis de si nobles sujets à la Muse « latine, et qui, par tes belles actions sans nombre, fais « rentrer dans l'ombre les exploits d'Alexandre, tu ne te « bornes pas à favoriser la foule des poètes français tes « amis, tu y joins des éloges, et aux éloges, de l'or : ils « ne luttent plus pour le laurier, ou pour une stérile cou- « ronne, mais, ô Fortune, ils lèvent fièrement leur tête « toute parée de tes dons, ils embarrassent leurs pas d'un « long manteau, ou leur côté d'une épée, et brillent sous « la pourpre tyrienne ; tandis que ma postérité, réduite à « une humble condition, est en proie à la faim, et en butte « aux railleries de la tourbe nouvelle ; tandis que le poète « couvre son corps d'un vêtement bariolé, accompagne « quelque pied-plat, ou fait en esclave tout ce qui lui est « ordonné. » (1) En admettant même un peu d'exagération dans ces plaintes, il en résulte toujours que Richelieu, sacrifiant les poètes latins aux poètes français, faisait arriver les uns aux plus hautes positions de l'Église, de l'Armée et de la Magistrature, tandis qu'il laissait les autres végéter misérablement dans les derniers rangs de la société.

(1) *Epinicia Musarum*, p. 236 et 237, Pièces justificatives, VI bis.

Il n'est donc pas étonnant que la voix de Grisel, inconnue, isolée, partie de la province, n'ait point été écoutée au milieu de ce concert universel d'éloges, entonné par tant de poètes latins et français, avant et pendant la publication des Triomphes de Louis, en l'honneur de Louis XIII et de Richelieu. Pour comble de disgrâce, de Bois-Robert, ce *solliciteur des Muses affligées*, éditeur lui-même de ces éloges, et bien instruit du peu de goût de son maître pour la poésie latine, ne se sera pas montré très empressé dans ses recommandations en faveur du nouveau venu. De là l'échec réservé à ce premier ouvrage de Grisel sur le théâtre de la cour, et dont il se plaindra bientôt.

Pendant cette même année 1635, ou, tout au plus tard, au début de l'année suivante, Grisel, toujours, soit à Évreux, soit à Condé-sur-Iton, publia le début du plus considérable de ses ouvrages, les Fastes de Rouen, l'occupation constante de sa vie tout entière. Il en donna d'abord le seul *Mois de Janvier*, ou *Livre premier*, dans le format petit in-8° des Triomphes de Louis, sans date, sans nom de lieu ni d'imprimeur; mais nous croyons ce Mois également sorti des presses de Le Marié, à Évreux. (1)

Grisel dédia ce mois « à l'Illustrissime et Révérendissime « François de Harlay, archevêque de Rouen, Primat de

(1) *Voir* plus haut pour la description du volume, et plus loin, nos motifs pour le lieu et la date de la publication : Des diverses éditions des Fastes, etc.

« Normandie, » et, pour mieux gagner ses bonnes grâces, il ne se fit pas faute de lui prodiguer l'encens. Informé des encouragements et des louanges donnés à ses vers par l'Archevêque, « il s'adresse au port qui s'offre déjà de lui-même, « à l'astre favorable, à l'autel propice, à l'illustre champion « dans l'une et l'autre poésie, dont il espère la faveur... « N'est-ce pas à lui qu'à bon droit, comme à celui qui tient « la clef du ciel, il apporte la clef de Janvier, pour que son « nom glorieux se trouve en tête de son Année et de ses « Fastes ?.. Ses vers élégiaques ne sauraient débuter sous « de meilleurs auspices. » (1) L'envoi, placé à la fin du Mois de Janvier, montre toute la confiance de Grisel dans la protection du prélat, la nature et l'étendue des services qu'il en attendait. « La Muse se hâte de placer un Mois « d'hiver, mon coup d'essai, dans la main sacrée de l'Ar« chevêque... Inconnu, elle m'a banni naguère des antres « de Castalie et m'a dit : Adresse-toi d'abord à l'Arche« vêque. Depuis longtemps déjà placé, à Rouen, à la tête « du clergé, que son nom brille le premier dans tes Fastes. « Sous ma conduite, offre-lui tes dons ; nous prendrons « notre course vers la capitale ; c'est là qu'il habite, dans « les lieux où se trouve toute la gloire du royaume. Tu « pourrras arrêter la main et les yeux du héros, et lui« même lira quelque chose du travail d'Hercule. Et quand

(1) *Voir* le texte latin, p. 479.

« il verra le nom du Prélat Harlay sur ta première page,
« il dira : « Envie, nous le prenons sous notre protection,
« retire-toi. Une palme éclatante, voilà plutôt le partage
« de ton livre, et la Normandie ne sera peut-être pas la
« seule à le rechercher. » (1)

Le choix du prélat, pour lui dédier un Mois des FASTES, commandé par la hiérarchie, n'était pas d'ailleurs maladroit. A quelques pas d'Évreux, dans son château de Gaillon, résidence d'été de nos archevêques, il se faisait volontiers le Mécène de tous les poètes de la Normandie, et leur indiquait quelquefois le sujet de leurs chants. Ainsi, deux ans auparavant, il avait chargé Corneille de célébrer, au nom des Muses normandes, l'arrivée de Louis XIII et de Richelieu dans la province, lorsqu'ils vinrent y prendre les eaux de Forges, en 1633, et lui-même n'avait pas craint de prêcher d'exemple, en insérant une pièce de vers latins dans le recueil où figure l'EXCUSE, par laquelle Corneille se défend de déférer à sa prière (2). LES TRIOMPHES DE LOUIS, par Grisel, dédiés au Cardinal, pourraient bien avoir eu la même origine. Il est à croire que les effets de la protection de François de Harlay ne furent pas assez satisfaisants, au gré de Grisel, puisque bientôt il se plaindra de la stérilité et de l'inutilité de ses travaux poétiques.

(1) *Voir* les vers latins, p. 486.
(2) EPINICIA MUSARUM, etc. Paris, 1634, in-4°, p. 248 et suivantes.

Probablement, en 1636 (1), peu de temps après la Saint-Martin d'hiver, 11 novembre, époque de la rentrée du Parlement, il publia le *Mois de Novembre* des Fastes, que, par anticipation, il intitule *Livre onzième*, son plan étant alors de publier toute l'année successivement et par mois détachés. Ce fut encore à Évreux, par le même imprimeur, et dans le même format que le *Mois de Janvier*.

Pour suivre la filière hiérarchique des notabilités de la Normandie, Grisel dédia ce nouveau Mois des Fastes à Messire Charles de Faucon, sieur de Ris et de Frainville, Premier Président au Parlement de Rouen. Le choix était heureux et l'à-propos manifeste, puisque le tableau de la rentrée du Parlement en occupe la majeure partie. Un passage de ce Mois, si nous ne le savions déjà, montrerait que Grisel n'habitait plus Rouen, à cette époque. Thémis, qui lui est apparue en songe, lui dit, en effet : « Eh bien, « je veux que tu te rendes à Rouen avec moi, pour y voir « réunies toutes les lumières de notre première Cour. » Il obéit, monte dans un char, voit au-dessous de lui serpenter le cours de la Seine, et se pose bientôt sur le sommet de la côte Sainte-Catherine, d'où il va se rendre au Palais-de-Justice (2). C'était la route qu'il devait suivre pour venir

(1) *Voir* plus loin nos motifs pour désigner ainsi le lieu et la date de l'impression : Des diverses éditions des Fastes et de leur date.

(2) *Voir* p. 397, v. 103-118.

d'Évreux à Rouen, aussi bien en réalité que dans ce voyage imaginaire.

En dehors de ses fonctions de professeur et de précepteur, et de ses travaux poétiques, qu'il poursuivait sans relâche depuis sa jeunesse, nous avons tâché de découvrir d'autres traces de son séjour à Évreux et à Condé-sur-Iton. Comme prêtre, il aurait pu obtenir une cure dans le diocèse ; comme poète, faire partie du Puy de Sainte-Cécile, à Évreux. Rien n'a été découvert sur ces deux points, ni sur aucun autre (1).

Mais ces fonctions pédagogiques eurent sur l'esprit de Grisel une influence qu'il importe de signaler. Elles lui firent revoir et compléter ses études premières, un enseignement sérieux ne comportant pas un demi-savoir, et il acheva de se rendre maître des notions nouvellement acquises en les communiquant à autrui ; car on n'enseigne jamais sans profit pour soi, quand on enseigne avec conscience. Voilà comment Grisel parvint à posséder à fond une foule de connaissances diverses, surtout le latin, et la poésie latine, pour laquelle il avait un goût si prononcé.

Pendant cette période de sa vie, nous connaissons ses préférences, ses goûts littéraires. Un ouvrage, qu'il publia

(1) M. l'abbé Lebeurier a fait les recherches à Evreux, et M. Izarn à Condé-sur-Iton.

immédiatement après avoir quitté Evreux, ne nous laisse rien à désirer sur ces différents points.

La poésie est toujours sa grande étude, mais il n'aime que les poètes latins, qu'il proclame « des héros et des « dieux », tandis qu'il « ne fait aucun cas des Grecs écrasés « par les Latins », et n'a que de l'éloignement pour les vers français. Il cultive l'éloquence sacrée et pourrait « se livrer « à la prédication. Il s'occupe souvent des sciences mathé- « matiques, de l'optique surtout, passion qui ne le quittera, « comme celle des Muses, qu'au seuil de la tombe. Enfin « la Théologie, la Philosophie, le Droit, la Médecine et « l'Histoire obtiennent aussi une part de ses soins (1). »

Il nous a pareillement livré sa méthode de travail. Remettant souvent ses vers sur le métier, il les corrigeait, les polissait sans cesse, se constituait le censeur sévère de ses œuvres. Aussi n'est-ce qu'arrivé à la maturité, à trente-neuf ans, en 1634, qu'il a publié son premier ouvrage poétique, ses DISTIQUES.

Quel que soit l'objet de ses études, « il n'a que du dédain « pour le verbiage, les paroles inutiles ; pourvu que le « fond reste, il s'inquiète peu des mots. » Aussi, en poésie même, sous le rapport de l'Elocution, il repousse « le vain

(1) Tous ces détails sont contenus dans les trois livres d'ÉPIGRAMMES, publiés en 1639, dont on trouvera quelques citations aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, VII.

« cliquetis des mots, l'enflure de tant de poèmes ronflants « et sonores : c'est à l'Invention et à une bonne Disposition « qu'il accorde le premier rang. » Son motif, le voici : « Qu'un Architecte élève une maison, que le Peintre l'orne, « lequel des deux aura le mérite d'avoir bâti la maison (1)? » Ces confidences, ces principes accusent de sages idées littéraires, qui ne peuvent se rencontrer que dans un bon esprit et chez un homme de goût.

Outre les ouvrages déjà signalés, Grisel s'occupa de composer, à Evreux, des ODES, des SYLVES, des vers élégiaques, vraisemblablement pour les FASTES DE ROUEN, un poème épique, LA MACHABÉÏDE, des PARAPHRASES POÉTIQUES sur les Psaumes de David, des TABLEAUX POÉTIQUES, des TRAGÉDIES et même des COMÉDIES, mais surtout des EPIGRAMMES. Tous ces travaux furent ébauchés, médités, révisés, menés à bonne fin et publiés, sauf deux ou trois d'entre eux (2).

Comme modèles il prenait les poètes latins les plus fameux, chacun dans son genre : « Martial pour l'Epigramme, « Horace pour l'Ode, Ovide pour l'Elégie, Plaute et Sénèque pour le Théâtre, Stace pour les Sylves, Virgile pour « le Poème épique, dont il désespère de reproduire jamais « la perfection (3). » L'imitation des anciens, en tout genre de compositions, passait alors pour le mérite suprême.

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, VIII.
(2) *Ibidem*, IX.
(3) *Ibidem*.

En quittant Evreux et la Normandie, Grisel se rendit à Paris, où nous le trouvons nouvellement établi dans les premiers mois de 1639. Il y portait son humble bagage de poésies latines, fruit de près de trente ans de travaux faits en province, grossi sans doute par de magnifiques espérances de célébrité et d'avenir. Là, pour se faire connaître du public parisien, il débuta par la publication d'un livre d'Epigrammes latines, en trois parties, *Calliope*, *Melpomène* et *Thalie* (1). Le titre est orné d'une vignette, dont le corps représente un aigle planant dans les airs, et tenant dans ses serres un serpent qu'il déchire, avec ces mots pour âme : *Virtute prævalet* (Il en triomphe par sa valeur). Le serpent, c'est l'emblème de l'envie, et Grisel en triomphera par son mérite (2).

Tout est à remarquer dans cette première publication de Grisel, à Paris, l'Avis au lecteur, le nom de l'Imprimeur, le Privilége du Roi et les trois Dédicaces.

L'auteur, qui se borne dans le titre à joindre son seul prénom à son nom, dit *Au Lecteur :* « Je n'ai pas voulu,

(1) *Voir* Notice bibliographique des œuvres de Grisel.

(2) C'est peut-être un souvenir d'un passage fameux du poème de *Marius*, par Cicéron, où le rival de Sylla, à la vue d'un fait semblable, reprit courage, au milieu de sa détresse :

Hic Jovis altisoni subito pinnata Satelles, etc.

Voir, dans les *Fragments poétiques de Cicéron*, ces vers, tant admirés de Voltaire, et traduits en beaux vers français par lui.

« Lecteur bienveillant, m'occuper de l'édition de mes poé-
« sies, avant d'avoir laissé quatre ans s'écouler depuis que
« j'en ai imprimé un échantillon et des prémices sur un
« sujet des plus illustres. C'est en employant tous les genres
« de poésie, à l'exception du genre dramatique, que j'ai
« chanté LES TRIOMPHES (de Louis), quelques-uns du
« moins, afin de débuter sous de si grands auspices dans
« la publication de mes vers; je ne me suis point beau-
« coup écarté de l'exemple de mon père, qui, poète fran-
« çais distingué, bien sûr (1), a chanté Henri le Grand, et
« la Noblesse de France, au début du siècle. Pour moi, je
« viens de passer du plus Auguste Prince aux Grands,
« dont le noble éclat fera rejaillir, je l'espère, quelque
« lumière sur mes faibles œuvres. Voici un premier livre
« d'Epigrammes divisé en trois parties et rehaussé par le
« nom des Muses. Le plus souvent j'ai recours à des noms
« supposés; c'est ainsi que j'ai tâché de voguer sous la
« direction de Martial, mon modèle; ce moyen me paraît
« offrir plus d'agrément et d'élégance; pour qu'on ne croie
« pas que je me suis hâté, c'est à l'âge d'un consul que je
« commence à publier enfin mes ouvrages écrits dans les
« deux langues. Adieu (2). »

Quand il donna ce premier livre de Poésies, dont le Pri-

(1) L'amour filial abuse Grisel sur le mérite poétique de son père. *Voir* plus loin, p. 520-256.

(2) *Voir* le texte latin, PIÈCES JUSTIFICATIVES, X.

vilége est du 19 avril 1639, et « l'achevé d'imprimer pour « la première fois du mois de juin 1639, » il était dans sa quarante-quatrième année, avec l'intention de donner ses ouvrages latins et français (*utraque lingua*), ce qu'il ne fit pas sur-le-champ, s'en tenant aux seules poésies latines, comme précédemment à Evreux.

Mais une chose toute nouvelle, c'est que, renonçant à poursuivre le patronage de la cour, il sollicite celui de la noblesse. Il débute en adressant chacun de ses trois livres d'EPIGRAMMES aux trois frères de Sève ; *Calliope*, au Président de la Cour des Aides de Paris ; *Melpomène*, à l'Aumônier du roi, abbé de l'Ile (1) ; et *Thalie*, au membre du Conseil privé du roi et Maître des Requêtes. Pourquoi ce changement ? « Il a perdu sa peine jusqu'ici, et la cour n'a eu « que de l'indifférence pour sa Muse. » Il n'en fait pas mystère, quand il dit au Président de Sève : « Les chants « de la Muse légère ont aussi pour vous des charmes, dès « que vous quittez les rauques débats et les ennuis de la « Cour des Aides. Vous n'avez pas vu mes vers d'un œil « défavorable, ô Président ; et si je deviens poète, je me « ferai gloire d'être à vous. Après les *Triomphes de Louis*, « je me joue dans l'Epigramme, et mes premiers travaux « ont été dédiés au Cardinal revêtu de la pourpre. L'of- « frande de cette Muse n'a pu me mettre en lumière ; de-

(1) Est-ce le monastère de l'Ile-Sainte-Barbe, près de Lyon, ou celui de l'Ile, au diocèse de Troyes ?

« puis ce temps voici le retour du quatrième hiver sans « avoir rien obtenu. Peut-être ces modestes productions « auront-elles un meilleur sort ; le nuage qui s'approche « des astres disparaît absorbé par eux (1). » Revenant une seconde fois sur cet abandon, il donne au même Président de Sève les motifs de sa dédicace, et lui demande expressément la protection qu'il n'a pas trouvée ailleurs. « Le pre« mier livre que je publie dans la capitale, je vous l'offre, « ô Président, comme un modeste hommage de votre « poète. Si, par bonté, de Sève, votre protection me vient « en aide, je parcourrai plus sûrement une plus vaste car« rière. Jusqu'ici, je l'ai bien vu, mes travaux, placés en « pure perte, ne m'ont rien produit ; la cour ne viendra « pas en aide aux Muses d'Hercule. Faisons mieux en célé« brant dans nos chants d'illustres amis ; j'y trouverai « alors une plus douce récompense des labeurs de mon « esprit. Il ne sert à rien de promener la charrue dans des « champs stériles ; à rien de battre les buissons voisins « des habitations ; à rien de livrer des vers pour servir de « jouet aux vents rapides ; de vous nous vient une plus « juste satisfaction (2). »

Dans ces paroles percent, à chaque mot, le mécontentement contre la cour : Louis XIII, Richelieu, insensibles à la poésie de Grisel, n'ont pas voulu devenir ses protec-

(1) Pièces justificatives, XI.
(2) *Ibidem.*

teurs, ses Mécènes; l'un, parce que l'époque n'est pas encore arrivée, où les auteurs seront au roi, personnification de l'état, et distributeur de pensions à titre de récompense publique; l'autre, parce que saturé d'éloges, ayant été l'objet de milliers de dédicaces, il n'a que fort peu de goût pour les poëtes latins de son époque. Force donc fut à Grisel de chercher ailleurs des appuis, des protecteurs, et il s'évertuera désormais à en trouver chez les grands personnages de la ville. Ses dédicaces n'auront plus d'autre but, suivant en cela l'exemple d'un grand nombre de poëtes en langue française, d'un compatriote, de l'illustre Corneille.

Dans ces trois livres de poésie, dont chacun renferme environ une centaine de pièces, la plus courte en un vers ou deux, la plus longue en vingt-cinq à trente vers, sur des objets de toute sorte, peu importants, quelques-unes en vers iambiques, et plus généralement en vers élégiaques, il en est plusieurs où se trouvent des détails propres à faire connaître l'homme et le poëte. Celles-là seules ont de l'intérêt pour nous.

Le poëte n'a pas le travail facile, et, pour arriver à la correction, il ne recule pas devant la fréquente révision de ses œuvres. Aussi dit-il à ce livre d'EPIGRAMMES : « Hélas ! mon livre, hélas ! toi que j'ai tant de fois cou- « vert de mes ratures, quel censeur peut être pour toi « plus sévère ? Toutes les fois que je te lis, ma main s'arme

« de l'éponge tout humide, et je te lis pour t'infliger des « suppressions. Cependant tu t'es enfui portant les stig- « mates si nombreux de ton maître; si tu reviens, sois « bien sûr que tu resteras en prison. (1) » Une idée le préoccupe aussi, c'est de paraître s'être trop pressé pour faire cette publication. Il dit donc à un ami, qui lui en avait peut-être adressé le reproche : « J'ai dépassé le mi- « lieu de mon neuvième lustre, quand je me mets en de- « voir de donner mes vers, et tu m'accuses, Calliodore, de « trop me presser (2). »

La première moitié du XVIIe siècle vit, parmi les poëtes français, deux écoles de poésie, l'une sans discipline, l'autre avec une discipline fausse; l'une continuant Ronsard, l'autre marchant sur les pas de Malherbe mal compris. Le temps avait divisé leurs œuvres en deux genres : le *galant* et le *soutenu*. Le théâtre, les poëmes descriptifs, les épopées rentraient dans le soutenu; les vers à Iris, les badinages, les gaillardises, les petites pièces courtisanesques, les billets en vers se rattachaient au galant. Il est probable qu'un des adeptes de ce genre, le joyeux Saint-Amant peut-être, compatriote de Grisel et du même âge que lui, tenta de l'enrôler sous la bannière du galant. Mais Grisel lui répondit : « Dans mes vers tu voudrais avec toi me voir ba-

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XII.
(2) *Ibidem*, XIII.

« diner sans cesse; c'est avec plus de sérieux parfois, Par« thenopé, que je badine. Notre robe, fais-y bien atten« tion, nous interdit les rires immodérés ; cependant elle « ne nous commande pas d'être trop sérieux. C'est rompre « l'arc que de le tenir constamment bandé; à travers les « nuages perce un rayon de soleil (1). » En d'autres termes, il vise à l'alliance du *galant* et du *soutenu*, pour parler le langage de son temps.

Des amis aussi, frappés de l'inconvénient d'écrire en latin, alors que la poésie française se révélait chaque jour de plus en plus brillante, conseillèrent à Grisel de composer dans la langue maternelle. Mais par goût, par habitude, par éducation, il aurait cru déroger, s'il eût suivi ce conseil. Le latin était encore, à cette époque, une sorte de langue maternelle, surtout pour les savants, en général, et, en particulier, pour les membres du clergé séculier, d'une congrégation religieuse, et de l'enseignement. On le parlait dans les universités et dans les colléges. Élève des Jésuites, Grisel l'avait appris avec soin, et enseigné pour son compte. Il le lisait, il l'étudiait, il l'écrivait toujours et avec bonheur. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'entendre dire à un certain Persicus : « Sachant faire des vers « latins, je refuse de faire des vers français. Tu en deman« des le motif, mon ami, apprends-le. Après avoir fait des

(1) Pièces justificatives, XIV.

« géants, Persicus, non, pour sûr, je ne veux pas faire des « nains (1). » Ces paroles d'un bon élève des Jésuites, d'un chaleureux admirateur de la poésie latine, ne prouvent pas l'inutilité du conseil, ni l'impuissance des vers français pour assurer la célébrité.

D'un autre côté, Grisel nous apprend qu'il composait la nuit et ne pouvait travailler qu'à ses heures; d'ailleurs, s'il compose, c'est sans nécessité aucune : « Ces vers que « j'écris en veillant jusqu'au milieu de la nuit, personne « ne m'y oblige, Gallicus, personne ne m'y contraint. « Voulût-on m'y contraindre? ma bouche deviendrait « muette, comme avec un bâillon; pour que je m'arrête, « Gallicus, contrains-moi de chanter (2). » Il ne ressemblait donc pas à tant de poëtes français qui, en retour du vivre et du couvert, recevaient des grands l'ordre de chanter sur tel ou tel sujet, et de mettre leur muse à la discrétion de leur caprice. Plus indépendant, par position et par caractère, Grisel ne faisait des vers latins que lorsqu'il sentait l'inspiration de la Muse.

Il appelle aussi sur ses vers une censure éclairée, heureux d'en faire disparaître les fautes signalées. « Allez, « mes livres, paraissez enfin devant le public; si toutefois « la censure et non la faveur vous le permet. Que tout « censeur, tout juge de notre muse fasse disparaître ce

(1) Pièces justificatives, XV.
(2) *Ibidem*, XVI.

« qui peut choquer un Aristarque, je le souhaite. Je « n'aime pas, quand les vers sont mauvais, la main qui « les épargne; la juste critique, qui signale une faute, me « fait plaisir (1). » Notre poëte était trop sincère pour devenir jamais le ridicule « auteur intraitable, » de Boileau,

Qui d'abord prend en main le droit de l'offensé.
(*Art poét.*, ch. I.)

La vivacité propre aux Français lui sert à expliquer le choix du genre de poésie où il s'exerce. « La poésie qui « convient au caractère des Français, Festus, est celle qui « donne des Epigrammes variées. Ils ne supportent pas « l'épopée ni les longs poëmes; ils ont un naturel de feu, « ennemi du repos (2). » Vraie pour toutes ces épopées françaises, dont Coras, Carel de Sainte-Garde, Saint-Amant, Scudéry, Chapelain, le Père Lemoine, etc., vont bientôt inonder notre Parnasse, la remarque était fausse pour les Epigrammes en latin moderne : c'est faute de mieux que les Français s'en seraient contentés.

Enfin, par système encore, il ne veut donner qu'un mince volume à chacun de ceux auxquels il dédie ses poésies. « Les gros livres lui déplaisent autant que s'il se sen« tait écrasé sous les monts des Géants (3). » De là, le

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XVII.
(2) *Ibidem*, XVIII.
(3) *Ibidem*, XIX.

petit nombre de pages composant toutes ses œuvres, et le morcellement calculé des plus considérables.

Il avait obtenu ce privilége général pour les mettre en vente : « Défense, par autorité du Roi, à tous, dans le « royaume de France, d'imprimer ou vendre, pendant « l'espace de cinq ans, les ouvrages composés par Hercule « Grisel, sans sa permission, sous peine de cinq cents « francs pour qui ne se conformerait pas à la teneur de la « permission du Roi. Paris, 1639 (1). »

C'était une sage mesure de prendre ses précautions pour le présent et pour l'avenir ; car il ne devait pas s'en tenir à ce premier début à Paris, tant sa vocation poétique était irrésistible, à en juger d'après cette profession de foi contenue dans ces mêmes EPIGRAMMES. « Pour m'enlever le « goût des vers, Nasidianus, il faudrait auparavant m'enlever le cœur de la poitrine. J'aime mieux que tu m'arraches les yeux. Qui me détacherait des vers ? Qui peut « bannir la Muse ? Dans les camps, au barreau, non, non « je ne renoncerais point aux vers ; pas même si je portais « sur le trône un sceptre enrichi de pierreries. Enfin, suppose que me voilà maître de Rome maîtresse du monde, « à l'exemple d'Auguste, je ferais encore des vers » (2). Avec de pareilles dispositions, qui ne sont pas l'expression de sentiments de commande, mais bien réels, on ne doit

(1) *Voir* le texte latin, PIÈCES JUSTIFICATIVES, XX.

(2) *Ibidem*, XXI.

plus s'étonner du grand nombre de poésies latines sorties de la plume de Grisel.

Arrivé à Paris, il changea son imprimeur et le format de ses ouvrages. A Evreux, il s'était contenté des presses d'Antoine Le Marié et du modeste in-8° ; à Paris, il prit Gervais Alliot, demeurant au Palais-de-Justice, près de la chapelle de Saint-Michel, et, pendant dix-sept ans, ce dernier imprimera toutes les poésies de notre auteur, dans le format in-4°, en caractères italiques, avec beaucoup de soin, et presque de luxe pour l'époque. Au reste, Grisel paraît avoir été curieux des belles impressions ; car il ne ménage pas les imprimeurs rouennais sur ce point. Après avoir constaté que l'imprimerie avait été jadis très florissante à Rouen, il s'écrie dans ses FASTES : « Tout dépérit avec le « temps ! Rouen a perdu une bonne partie de sa célébrité, « et la faute en est peut-être à l'avidité. Pendant que l'im- « primeur fait des économies sur le papier, et sur les « formes usées, pendant qu'il refuse au correcteur un juste « salaire, aujourd'hui on donne des impressions remplies « de fautes ; on rejette un livre qui vient de cette ville. « Imprimeurs, soyez plus jaloux de votre réputation et « surveillez la correction de vos feuilles » (1). Il y avait cependant encore quelques bons imprimeurs, à Rouen, à cette époque, et nous croyons que son absence de

(2) *Voir* plus loin, *Mai*, p. 150, vers 124-130.

Rouen entra, tout autant que ces considérations, dans la détermination de Grisel de ne point s'adresser aux imprimeurs de sa ville natale.

Le premier livre d'ÉPIGRAMMES, en trois parties, avec pagination distincte, intitulé les TROIS MUSES, *Calliope, Melpomène et Thalie*, fut publié en même temps, au mois de juin 1639, suivant l'indication relatée plus haut. Mais le travail de Grisel, en ce genre de poésies, ne se borna pas à la publication de ce premier recueil; il dit formellement, dans l'une d'elles, que ses « Épigrammes portent le nom « des neuf Muses, » et, plus loin, il explique comment il a pu composer assez de pièces pour les répartir dans des recueils dont le nombre est celui des Muses. « Si les re- « cueils de mes Épigrammes répondent au nombre des « neuf Muses, il n'y a pas lieu, Artemidore, de t'en éton- « ner. J'en ai composé dès l'enfance, à partir de mon troi- « sième lustre, et c'est à la fin de ma neuvième olym- « piade que je les publie (1). » Dès quinze ans, c'est-à-dire en 1610, quand il sortait à peine de dessus les bancs du collége des Jésuites de Rouen, il aurait donc commencé à composer des Épigrammes. Mais, pour la publication, la fin de la neuvième olympiade ne donnerait que trente-six ans, tandis qu'en juin 1639 il était dans sa quarante-quatrième année. Suivant l'habitude de son temps, il confon-

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXII.

dait l'*olympiade* avec le *lustre*, tandis qu'il a dit plus justement ailleurs, en parlant de cette même publication, qu'elle fut faite « pendant la durée de son neuvième « lustre » :

Dum mihi nonum (lustrum) defluit (1).

D'après le témoignage relaté plus haut, il semble que Grisel a dû publier encore deux autres livres d'Épigrammes, se composant chacun de trois parties, avec le nom des Muses qui ne figurent pas dans le premier livre, pour compléter ce nombre de neuf. Un catalogue, en effet, parle de deux livres de Poésies, « Paris, Gervais Alliot, « 1639-1641, » qui, par les dates et par le titre, indiquent la publication d'un second livre d'Épigrammes. La date de 1639 se rapporterait au premier livre que nous venons d'examiner; celle de 1641, au second livre, également en trois parties, dédié à des personnes différentes, comme son devancier. Quant au troisième livre, s'il fut publié en entier, il ne le fut que beaucoup plus tard, en 1657 (1).

Outre l'exemplaire du premier livre d'Épigrammes, que possède la Bibliothèque de Rouen, il en est un autre, faisant partie de la Bibliothèque de l'Université, à la Sor-

(1) Epigrammes, Calliope, Epigr. XLVI.

(2) *Voir* Notice bibliographique des œuvres de Grisel.

bonne, et offrant une particularité digne de remarque : il porte cet envoi de la main de Grisel :

+

Reverendo Patri
P. Stephano Bauny

Addictissimus H. Grisel.

Cet envoi, écrit d'une main très nette et élégante, prouve que Grisel, comme Corneille, avait conservé de bons sentiments pour l'un des membres de l'ordre qui avait élevé sa jeunesse. Il est question ici du fameux P. Bauny, jé-

(1) Nous devons à M. Delzons la découverte et le calque fidèle de cet envoi autographe. La même bibliothèque possède un exemplaire de l'édition du *Théâtre* de Corneille, en 1664, sur le titre duquel Corneille avait écrit un envoi aux P. P. Jésuites, avec deux vers de la VII[e] satire de Juvénal.

suite, l'auteur de la *Somme des péchés*, de la *Théologie morale*, etc., mis en scène dans les *Provinciales* (1), et même dans le *Lutrin* (2) :

> Alain tousse et se lève ; Alain, ce savant homme,
> Qui de Bauni vingt fois a lu toute la somme.

Poursuivant le cours de ses publications, Grisel ne tarda pas à donner, en 1642, ses Tableaux poétiques, in-4°, compilation de passages divers empruntés à des poètes latins, tant anciens que modernes, enrichie de notes et complétée par des morceaux nouveaux. La première partie est intitulée *Pantographie* ou *Description de l'Univers*, et la seconde, *Horographie* ou *Description du Temps* (3). L'une et l'autre furent achevées d'imprimer au mois « d'octobre « 1642. » Cet ouvrage était destiné surtout à l'usage de la jeunesse, pour lui inspirer, sans doute, le goût de la poésie latine et lui en faciliter l'étude par les modèles que Grisel y avait rassemblés.

En 1639, il disait à un certain Festus : « Les *Epi-* « *grammes*, comme tu le prétends, ne sont pas seules l'ob- « jet de mes soins ; de mon goût pour les chants de la ci- « thare, Festus, ne dis-tu mot? Ne te souvient-il pas que « je cours d'un vol rapide dans la carrière héroïque, et que

(1) *Voir* les *Lettres provinciales*, IV, X, XV, etc.

(2) Chant IV, vers 169 et 170.

(3) *Voir* Bibliographie des œuvres de Grisel.

« souvent je compose des vers où onze pieds se marient « ensemble? » (Vers élégiaques ou distiques.) Aussi annonçait-il, à cette époque, que « déjà ses *Sylves* (propre- « ment *Bois, Bosquet*) pourront lancer des flammes, et qu'il « a une foule de vers élégiaques d'inégale grandeur (1). »

Toutes ces pièces en portefeuille ne tardèrent pas à voir le jour. En 1642, il donna TROIS SYLVES DE CHANTS HÉROÏQUES, *les Naïades, les Dryades et les Napées*. Nous ne savons qu'une seule chose de ces SYLVES, c'est qu'elles renfermaient une pièce sur la Bibliothèque du Président de Mesme.

Les *Distiques*, petites pièces composées de deux vers, malgré la sécheresse et la monotonie du genre, séduisaient toujours quelques grands amateurs de poésie latine. Aussi Grisel, qui en avait déjà publié trente-six DÉCADES (360), en 1634 (2), disait-il, en 1639, à un certain Damasippe, dans ses EPIGRAMMES : « Les seuls *Distiques*, enfants de ma « Muse, je le vois, Damasippe, voilà l'objet de tes préfé- « rences ; et tout le reste, tu le traites de long ouvrage. » C'est pour leur plaire que Grisel en avait composé encore un autre recueil annoncé en ces termes : « Des distiques « ont fait un livre à part sous le titre d'Apollon ; peut-être « me crois-tu moins propre à ce genre de poésie ? Les Dis-

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXIII.
(2) *Voir* plus haut, p. 19 et 20.

« tiques remarquables l'emportent sur ces Muses-ci ; j'en « ai donné bon nombre aux lecteurs, et je les ai donnés en « vain. Ma verve se plaît à s'exercer dans l'accouplement « du Distique, et elle prouve que je ne suis pas man- « chot des deux mains. » Comme toujours, il divise ce recueil de DISTIQUES en trois livres (1), et, pour faire montre de son érudition mythologique ou classique, il donne à chacun d'eux l'un des surnoms d'Apollon, en les appelant le *Délien*, le *Delphique* et le *Castalien* (2).

Ces petites pièces ne se composent que de deux vers, comme les *Xenia* et les *Apophoreta*, attribuées à Martial, espèces de devises qu'on plaçait sur les cadeaux distribués à Rome, lors de la Fête des Saturnales ou dans d'autres occasions. Grisel, en trouvant dans le poète latin, a jugé à propos de l'imiter de ce côté encore, tant était grande son admiration pour lui. « Combien Martial m'est cher au fond « du cœur, tu le sais, je pense (dit-il à Varus), et tu m'ap- « prouves. C'est lui qui est mon guide dans mes ÉPI- « GRAMMES. Depuis mon enfance même, j'aime ce poète. « Parfois (ce genre d'étude me plaît et me charme), je me « compare avec lui. Je ne suis qu'un nain, crois-le bien, « auprès d'un si grand géant. Je ne suis qu'une petite « goutte d'eau, crois-le bien, auprès d'un si grand océan. « Je fais des efforts, il est parfait ; je fais des essais, il ar-

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXIV.

(2) *Voir* la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL.

« rive à la beauté suprême ; je rampe, il s'élève jusqu'aux « astres ; souvent je languis, il a de plus en plus de sel et « d'éclat. Cependant, il m'a donné l'ordre de marcher sur « ses pas, il m'a gratifié, Varus, de quelques feuilles de sa « couronne » (1).

Grisel s'occupa aussi de traductions, dont l'abbé Goujet nous a révélé l'existence, dans sa *Bibliothèque françoise*. Quand il vient à passer en revue les traductions de Juvénal en notre langue, il dit : « En 1643, Hercule Grisel, Prêtre, « connu par ses Fastes de Roüen, sa patrie, écrits en vers « latins, ayant conçu le dessein de traduire quelques « poètes latins, qu'il préféroit aux Grecs, commença par « Juvénal, et publia cette même année la première satyre « paraphrasée en prose françoise. Il adressa cet essai à « Claude Mandat, Maître des Comptes à Paris, par une « Epitre latine où il fait l'éloge de ce magistrat. Sa traduc-« tion froide et languissante est partagée en six sections, « dont chacune a son argument particulier.

« Grisel donna cet essai sous le titre de *Première ins-« truction morale du Poëte Juvénal* (2), et pour s'excuser « d'en avoir fait une paraphrase si diffuse, il prétendit « qu'il ne pouvoit autrement la rendre intelligible, et

(1) Pièces justificatives, XXV.

(2) A la fin de ce même volume (VI, p. 450), Goujet donne un titre un peu différent, que nous avons reproduit dans notre Bibliographie des Œuvres de Grisel.

« qu'une traduction *succincte* auroit *laissé* au Poëte *toutes* « *ses ténèbres*. Il est vrai que sa paraphrase ne manque « point de clarté, mais ce n'est plus que le squelette de « Juvénal. Chaque section est suivie de notes fort com- « munes, et qui grossissent cet écrit assez inutilement. « Grisel se lassa après cette première satyre, et il fit fort « bien. Il avoit besoin d'ailleurs de ne pas épuiser son « courage ; il lui étoit nécessaire pour devenir lui-même « *le rival de Lucilius*, en écrivant, comme ce Poëte, contre « les vices de son temps. C'est la résolution qu'il prend à « la fin de ses notes : je ne me suis pas mis en peine de « sçavoir s'il l'a exécutée » (1).

Nous voyons encore ici la preuve que Grisel était très méthodique dans toutes ses publications, puisqu'il trouve le moyen de faire, dans une seule satire de Juvénal, « six « sections dont chacune a son argument particulier, » sans parler des notes accompagnant chaque section. A vrai dire, il lui aurait fallu bien des volumes pour traduire de la sorte les seize satires de Juvénal.

Le jugement de l'abbé Goujet est encore précieux, en ce qu'il nous révèle l'intention de Grisel de faire la satire de son siècle, en vers latins à n'en pas douter, pour marcher

(1) *Bibliothèque française*, seconde édition (1747), VI, p. 167 et 168. — C'est ce passage qu'Adrien Pasquier a copié presque en entier dans la *Biographie normande*, t. V, art. *Hercule Grisel*, Bibliothèque de Rouen.

de plus près sur les traces de Lucilius. Mais ce devait être une idée nouvelle chez lui, en 1643, car il n'avait point parlé des satiriques, quand, en 1639, il énumérait les poètes latins qui lui servaient de modèles. Allant plus loin que l'abbé Goujet, nous croyons pouvoir affirmer que Grisel n'y donna pas suite.

Le même abbé, qui a signalé à bon droit la préférence de Grisel pour les poètes latins sur les autres poètes, nous parle encore de lui, à l'occasion des traductions de Martial. « Sans entrer dans le détail, dit-il, de ces diverses traduc-« tions ou imitations, je passe tout d'un coup à la plus « ancienne traduction que je connoisse d'une partie des « Epigrammes de Martial.

« Cette traduction, imprimée avant le milieu du siècle « dernier (Goujet écrit au XVIIIe siècle), est en fort mau-« vaise prose ; elle est intitulée : *le César Auguste du Poëte « Martial*, et divisée par sections. C'est un recueil de toutes « les Epigrammes où le Poëte parle de Tite ou de Do-« mitien, et rangées à peu près par ordre chronologique. « Chaque section a son titre particulier et contient toutes « les Epigrammes qui ont rapport au sujet indiqué dans le « titre. On attribue ce recueil à Hercule Grisel, Prêtre de « Rouen. Je ne puis vous en dire davantage, l'exemplaire « que j'ai vu de cet ouvrage étant sans frontispice, et sans « aucune date à la fin. J'ajouterai seulement que c'est une « traduction très libre : on y trouve le fond des pensées de

« Martial, mais paraphrasées et commentées. Le Traduc-
« teur termine son livre par une description de l'Amphi-
« théâtre commencé sous l'un des Consulats de Ves-
« pasien et achevé par Tite la troisième année de son em-
« pire » (1).

L'amour bien connu de Grisel pour les Epigrammes, et son admiration pour Martial donnent à penser que cette traduction, qui lui est « attribuée », doit bien être de lui. La seconde preuve se tire aussi pour nous de l'absence de toute date, lacune très fréquente dans la publication des ouvrages de Grisel, qui comprenait, dans le même volume, plusieurs ouvrages, avec une pagination distincte, ainsi que nous avons eu lieu de le signaler à plusieurs reprises. Enfin, cette absence de toute date, mentionnée par l'abbé Goujet, laisse supposer que ce César Auguste de Martial faisait suite à la Première instruction de Juvénal, publiée en 1643, ce qui rentre dans l'affirmation de Goujet plaçant l'impression « avant le milieu du XVII[e] siècle. »

Sans Goujet, nous ne saurions rien de ces deux essais de traduction, dont nul des contemporains n'a tenu compte, ni Sorel, dans la *Bibliothèqve françoise*, ni même l'abbé de Marolles, cet infatigable et plat traducteur de tant d'auteurs latins, puisqu'il dit que « jusqu'à lui personne n'avoit

(1) *Bibliothèque française*, t. VI, p. 264-265.

« traduit Martial. » *En entier*, fallait-il ajouter, car Grisel l'avait fait en partie.

Ces deux traductions semblent indiquer chez Grisel le dessein de s'occuper de travaux destinés à l'instruction de la jeunesse, comme à Évreux, avec l'intention peut-être de s'en faire un honorable moyen d'existence, ou simplement avec le désir de montrer, dans la langue maternelle, les beautés qu'il trouvait chez Juvénal et Martial, son poète de prédilection.

Non content d'avoir pris, dans ses SYLVES, les noms des divinités des fleuves (*Naïades*), des bois (*Dryades*), des vallées (*Napées*), pour les mettre en tête de ses trois recueils, il voulut y joindre le nom des divinités des montagnes. En 1643, il donna les SYLVES DES ORÉADES, où, faisant une excursion dans la poésie sacrée, il chantait « le « Christ et sa Bienheureuse Mère. » C'était une réponse au reproche de n'avoir traité jusque-là que des sujets profanes, reproche dont on trouve la trace dans les EPIGRAMMES. « Dis-nous où sont, lui demandait Lycidas, les « Epigrammes consacrées à la Divinité? Tu ne chantes que « des sujets profanes. Avec quelle piété célèbres-tu Dieu? « Et les honneurs dûs à la Mère de Dieu? Tes recueils of- « frent rarement des vers de piété Ils en offrent rarement, « lui dis-je, je l'avoue ; nous les avons mis en réserve, et « la liste en est presque interminable. Parcours mes livres « *sur le Chantre de Jessé*, et compte le nombre de mes vers

« de piété. Il y a aussi des *Odes sacrées*, des *Poèmes sacrés*, « et notre couronne n'est pas dépourvue de joyaux. Les « Muses doivent savoir où s'arrêtent leurs domaines dans « les vers ; ce recueil-ci ne renferme pas de poésies sacrées ; « elles sont ailleurs » (1).

Il y a, en effet, dans ses œuvres, des PARAPHRASES POÉTIQUES sur les Psaumes, dont nous connaissons le Manuscrit (2). Les ODES qui nous sont parvenues sont peut-être des ODES SACRÉES, et l'un des poèmes sacrés annoncés ici doit être LES MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES *de l'Ancien Testament*, en douze livres, ouvrages que Grisel publiera bientôt et sur lesquels nous aurons à revenir.

On voit donc que Grisel, dès 1639, époque où « nouvel« lement domicilié à Paris » (3), il donna son premier livre d'EPIGRAMMES, avait déjà composé la majeure partie de ses œuvres, en tous genres, et que Rouen et Évreux furent les premiers témoins de ses poétiques efforts.

En énumérant les travaux de Grisel, Guiot dit, dans une notice manuscrite :

« Ses œuvres consistent en quatre livres de vers latins « imprimés à diverses reprises, et comme feuille à feuille, « mais tous à Paris chez Gervais Alliot, in-4°

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXVI.

(2) *Voir* la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL.

(3) « Musæ meæ, quas Lutetiæ nouus inquilinus emitto. » *Epître dédicatoire* du recueil d'EPIGRAMMES intitulé *Thalie*.

« Le premier en 1639, intitulé : EPIGRAMMATUM MUSÆ « TRES, *Calliope*, *Melpomene*, *Thalia*.

« Le deuxième en 1632 (lisez 1642), intitulé : CARMINUM « HEROICORUM SILVÆ TRES, *Naïadum*, *Dryadum*, *Napæarum*.

« Le troisième, en 1643, intitulé : DISTICHORUM APOLLO « TRIPLEX, *Delius*, *Delphicus*, *Castalius*.

« Le quatrième en la même année 1643, intitulé OREADUM « SYLVÆ, de Christo et B. Matre, cum prioribus FASTORUM : « tous ces livres sont dédiés à autant de Mécènes. »

Puis vient la mention des PICTURÆ POETICÆ (Tableaux poétiques) et des deux Traductions de parties de Juvénal et de Martial, dont nous venons de parler (1), suivie de cette remarque :

« L'ouvrage pour lequel Grisel est le plus connu est le « FASTI ROTHOMAGENSES, imprimé trimestre à trimestre, « ce qui fait que l'ensemble est assez difficile à ren- « contrer » (2).

Il est clair, d'après cela, que Guiot ignorait la quadruple publication faite à Évreux, avant 1639, son point de départ, des DISTIQUES, des TRIOMPHES DE LOUIS, et des *Mois de Janvier* et de *Novembre* du grand ouvrage des FASTES DE ROUEN mentionné à la fin de sa notice. Il n'a pas connu davantage les publications faites à partir de 1656, ce qui

(1) Voir plus haut, p. 49-52.

(2) Le *Moréri des Normands*, t. I, p. 464 et 465.

ne lui aura pas permis d'ajouter au nom de l'imprimeur Alliot ceux de Le Marié, à Évreux, et de Béchet, à Paris.

Mais Guiot donne fort exactement, pour le fond, quoiqu'en abrégeant sensiblement les titres, la liste des ouvrages publiés par Grisel, depuis qu'il habite Paris.

On peut y remarquer aussi l'amour de la symétrie qui portait Grisel à diviser uniformément chaque livre ou recueil de ses poésies en trois parties, dont le titre général portait le lieu de l'impression, le nom de l'imprimeur avec la date, tandis que chacune des trois parties ne contenait, outre le titre particulier, que le nom de la personne à laquelle elle était dédiée, comme on peut le voir par le premier livre des EPIGRAMMES, en 1639. De là vient que tant de ces ouvrages sont dépourvus de toutes indications de date, de lieu et d'imprimeur.

Une particularité importante à signaler encore, dans cette liste, est celle où Guiot dit « qu'avec les SYLVES DES « ORÉADES se trouvaient les premiers Trimestres des « FASTES : *cum prioribus* FASTORUM. » Ainsi les Trimestres d'Hiver et de Printemps n'ont point fait un ouvrage à part ; ils sont venus à la suite d'un autre, pour grossir, pour parfaire, en quelque sorte, le « quatrième livre des « vers latins » de Grisel. Voilà comment ils se sont trouvés dépourvus de toute espèce d'indications bibliographiques.

Ce même quatrième livre, comme nous l'apprend Guiot, eut un autre supplément qui permit à Grisel de montrer

toute sa piété filiale pour la mémoire de son père, mort à Rouen, le 22 septembre 1622, et poète en son temps (1). « Il avait été couronné pendant près de quinze ans au *Puy* « de sa ville natale, pour des Chants royaux et des Bal- « lades depuis 1603 jusqu'en 1617. Ces dernières poésies « ont été imprimées in-4° en 1643 dans le 4e livre des « poésies latines d'Hercule Grisel, Paris, Alliot, sous ce « titre : *Oreadum Sylva heroïca*, etc. » (2).

Ces poésies de Grisel père ne méritaient guère d'être tirées de l'oubli où les avait laissées Adrian Bocage qui, publiant, en 1615, un assez grand nombre de pièces dues aux « Muses du Parnasse Normand, » c'est-à-dire aux poètes des Palinods, n'en a pas donné une seule de lui, tandis que son fils en a deux. (3) Mais la bonne intention de ce dernier n'en est pas moins à la louange de son amour filial.

Ici se produit une lacune de dix ans dans la biographie de Grisel, parce qu'une interruption d'égale durée se retrouve dans la suite de ses œuvres. A cause de l'impossibilité apparente qu'il ait pu rester un laps de temps aussi considérable, sans rien donner au public, il nous semble s'être occupé, pendant ces dix années, de la composition et

(1) Voir plus haut, p. 6.

(2) J.-A. Guiot, le *Moréri des Normands*, t. I, p. 463.

(3) *Oeuvres poétiques sur le subiect de la conception* de la Tressaincte Vierge Marie mere de Dieu, composez par diuers autheurs. — Rouen, 1615, pet. in-12 de 142 p.

de la publication de quelques autres œuvres, à la suite desquelles il aurait mis le *Troisième Trimestre des Fastes*, celui d'Été. L'absence de toute date au bas de la copie de Guiot porte à croire qu'il en aura été de ce Trimestre, comme des deux précédents, placés à la suite d'un autre ouvrage. (1) Cette publication se rapporte à l'année 1653, ou 1654, comme on le verra plus loin. (2)

En 1656, il revint aux sujets religieux par la publication des MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES *de l'Ancien Testament*, qui devaient avoir douze livres. Il n'en donna que le premier, format in-4°, mais en changeant d'imprimeur. Denis Béchet remplaça Gervais Alliot, son imprimeur, depuis qu'il s'était fixé à Paris, en 1639. Il est probable qu'il se sera déterminé par l'exemple du P. Jean Grisel, son parent, dont Béchet avait déjà imprimé les *Mystères de l'Homme-Dieu*, 1654. in-f°, et dont il imprimera les *Sermons sur tous les Évangiles du Carême*, 1658, 2 vol. in-8°. Le titre aussi porte la mention de *prêtre* (Hercule Grisello *sacerdote*), et c'est la première fois qu'elle se rencontre dans une publication de Grisel; car celle de *Prêtre de Rouen*. (*Præsb. Rothom.*) du *Trimestre d'Été*, a été ajoutée par Guiot sur le Manuscrit (3). Mais la mention de cette qualité devenait ici une néces-

(1) Voir plus haut, AVERTISSEMENT, p. VI.

(2) DES DIVERSES ÉDITIONS DES FASTES ET DE LEUR DATE.

(3) Voir plus haut, p. 13, et plus loin.

sité, en raison même du sujet; elle donnait plus d'autorité au travail de l'auteur (1).

L'avis *Au Lecteur* expose les motifs du poète pour composer les MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES *de l'Ancien Testament*, poème didactique, en latin, et en vers hexamètres, à la façon d'Ovide. « Maintes fois, dit-il, j'ai eu au sujet d'Ovide la « pensée qu'on peut avoir facilement, que ce poète si fa- « meux avait voulu entreprendre ses Métamorphoses dans « le religieux dessein de célébrer les miracles des Dieux, « bien qu'il n'ait pas été le premier à le faire, puisque déjà « chez les Grecs quelques poètes l'avaient tenté, et leur « exemple avait pu lui venir en aide pour diriger son « esquif.

« Combien sera plus louable pour un poète chrétien, « initié aux autels par un sacré caractère, la tentative « d'exposer les Métamorphoses des Livres inspirés?... Fa- « vorise, Lecteur, celui qui l'ose et fait connaître dans un « poème héroïque les miracles du vrai Dieu célébrés dans « les Saintes Écritures.

« Une remarque est à faire, je te prie : on dit qu'il y a « Métamorphose, quand un corps quelconque se change « en un autre différent, en conservant quelque chose de ce « qui avait été dans le précédent; ainsi, dans les composés

(1) *Voir* le titre complet dans la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL.

« physiques que nous voyons constamment sous nos yeux, « l'ancienne forme disparaît et une nouvelle la remplace, « en conservant la même matière; si cela se produit tout-« à-coup, il y a miracle, puisque cela ne peut se faire sui-« vant les lois de la nature qu'après un intervalle de temps « déterminé. De même que, chez le poète, Lycaon devient « loup; Io, génisse; les sœurs de Phaëton, des arbres, etc; « de même, dans les Écritures, le limon se change en « Homme, la côte en Eve, la femme de Loth en statue de « sel, le Nil en sang, etc. Les Accidents, aussi, comme les « appellent les Philosophes, se métamorphosent soudain; « par exemple, chez le même poète, les mûres blanches « deviennent noires; les cailloux noirs, blancs, etc. Dans « les Écritures; les eaux amères deviennent douces; la mer « ne formant qu'un tout se partage; etc. Enfin il y a un « changement funeste des âmes chez Ovide, par excès ou « d'amour ou de haine, comme on le voit pour Atha-« mas, etc. Mais c'est Dieu qui fait qu'Esaü se laisse flé-« chir à l'égard de son frère, Assuérus à l'égard d'Esther « et des Juifs, etc. Ici même je mets au rang des Métamor-« phoses le merveilleux changement d'un état quelconque « en un autre, par exemple, celui d'un prisonnier en vice-« roi d'Égypte, d'un berger en roi, etc.

« J'ai suivi le fil de l'histoire sacrée en m'attachant aux « seuls sujets qui m'offraient des changements et aux évé-« nements qui en sont la préparation ou la conséquence.

« L'ouvrage entier a été fait en douze livres courts et di-
« visés par parties, comme tu le verras dans les sommaires
« et à la marge. Je ne toucherai point à l'Évangile, ni aux
« Actes des Apôtres, puisqu'une foule de Muses se sont
« déjà exercées sur ces matières. A ces Métamorphoses
« j'ai ajouté l'épithète de Révélées, pour les distinguer des
« Métamorphoses profanes..... » (1).

Au feuillet trois se trouve un titre particulier pour annoncer le *Premier livre*, qui peut bien avoir été le seul publié, malgré l'annonce des douze livres, dont parle l'auteur dans sa Préface. S'en tenir à un commencement d'exécution est assez l'ordinaire dans les habitudes de Grisel; ce sont les pierres d'attente d'un édifice qu'il n'achèvera pas toujours.

Puis vient l'Épître dédicatoire *A l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur D. François de Péricard Evêque d'Angoulême.* « Le vœu le plus cher de mes Métamorphoses, Illus-
« trissime Évêque, fut de vous posséder en personne à
« Paris, pour que votre bienveillante protection les laissât
« se produire à l'abri de votre nom si respectable. Que la
« haute dignité de votre divin ministère leur ouvre l'accès
« auprès du public, je vous en prie, et qu'au sein des té-
« nèbres qui les environnent, votre vif éclat jette de la lu-

(1) Métamorphoses révélées, *Ad Lectorem*, f. 2. — *Voir* le texte latin aux Pièces justificatives, XXVII.

« mière sur elles. Cette faveur, je n'aurais pas osé la promettre à cet ouvrage d'une façon trop déplacée peut-être, si, plein du souvenir de votre bonté à mon égard, vous même ne m'inspiriez aussi la confiance que mes vers, qui n'ont point déplu jadis à votre esprit, vous plairont aujourd'hui qu'ils traitent un sujet religieux. C'est un événement heureux, un bonheur conforme à mes vœux que les suffrages de votre clergé vous aient choisi comme collègue de votre Illustrissime Archevêque de Bordeaux, et que vous ayez pris part, pendant ces dix dernières années, à l'Assemblée générale des dignitaires du clergé, où, même dès le début, le mérite de votre intégrité s'est révélé et se révèle de jour en jour : aussi au milieu de tant de Prélats vous passez pour un joyau d'un prix immense, et, au milieu de tant de célébrités illustres, pour un astre brillant, dont l'éclat fait le charme non-seulement de l'Assemblée même, mais aussi de la Ville tout entière »(1).

L'Épître se continuait par le rappel des soins que Grisel avait donnés, comme précepteur, à François de Péricard, et par les souvenirs du temps agréablement passé à Condé-sur-Iton (2).

Arrivent alors les titres des sujets traités dans ce PREMIER

(1) *Voir* le texte latin, PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXVIII.

(2) *Voir* plus haut, p. 17 et 18.

LIVRE DES MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES DE L'ECRITURE : I. *Le Limon en Homme*. II. *La côte en Femme*. III. *Le démon en serpent*. IV. *Adam et Eve en êtres remplis de honte et destinés à mourir*. V. *Abel en mort et en bienheureux*. VI. *Caïn en condamné*. VII. *Hénoch en immortel*. Il lui avait fallu 626 vers hexamètres pour traiter tous ces sujets.

Enfin, au verso, est placé le *Sommaire* annoncé dans l'avis *Au Lecteur*, comme il l'avait fait pour les *Mois de Janvier* et de *Novembre* des FASTES, où le détail des sujets traités est fort exact et fort complet (1).

Grisel avait un goût prononcé pour ces comparaisons, ces rapprochements toujours bien forcés. Ici c'est Ovide qui lui a suggéré l'idée des MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES, imitées des sujets de l'Antiquité païenne traités dans ses *Métamorphoses*. Dans deux mois de ses FASTES, il avait déjà fait de même, en rapprochant, bon gré mal gré, les faits de l'Écriture Sainte, du lever ou du coucher des constellations. Tout cela procédait du désir de prouver que l'Ecriture ne le cédait en rien à l'Antiquité, et, en la suivant pas à pas, il était bien aise de faire montre d'esprit et d'érudition, au risque de paraître parfois recherché et peu naturel dans l'exécution.

A cette époque de sa vie, Grisel n'avait pas encore réussi à obtenir la célébrité, ni même une juste rémunération de

(1) *Voir ces Sommaires*, plus loin, p. 393 et 480.

ses travaux, si l'on en juge d'après un passage de sa lettre à l'évêque d'Angoulême. Après avoir parlé des plaisirs goûtés à Condé-sur-Iton, avec lui, et de la bonté de son oncle, François de Péricard, évêque d'Évreux, envers le précepteur de son neveu, il ajoute : « Toutes les fois que ces « souvenirs me reviennent à l'esprit, je repense que j'ai « vécu dans les jardins d'Alcinoüs, et qu'au sortir de là « je n'ai fait que travailler sans profit dans les déserts et « dans les cachots. » (1) En vingt-deux années de travaux incessants et de publications nombreuses, Grisel n'avait pas encore réussi à se faire un nom à Paris, et ce retour vers Condé-sur-Iton ferait croire à des regrets d'avoir quitté la Normandie.

Un an après les MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES, il donna, en 1657, un recueil d'ODES, qu'il appela les *Trois Grâces, Aglaé, Thalie, Euphrosyne*, par le désir sans doute de mettre la plus grande symétrie dans ses titres. Ces *Trois Grâces* faisaient le pendant des *Trois Muses*, en tête des *Épigrammes*; des *Trois Sylves*, en tête des VERS HÉROÏQUES, et du *Triple Apollon*, en tête des DISTIQUES.

Il le dédia à Alexandre de Sève, seigneur de Chastignonville, membre du conseil privé et du conseil général des finances, prévôt des marchands de Paris, depuis 1654. (2)

(1) *Voir* PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXVIII, à la fin.

(2) Le P. Anselme, *Histoire généalogique*, etc., t. IV, p. 674.

Ce recueil d'ODES faisait partie des réserves annoncées en 1639, lors de la publication des ÉPIGRAMMES, et il y est spécialement mentionné en ces termes, dans une Epigramme à Velox. Notre auteur s'y montrait si satisfait de ses compositions lyriques, qu'il comptait alors sur leur publication pour mériter le nom de poète. « Aussitôt après avoir lu, « Velox, mes Épigrammes portant le nom des neuf Muses : « — « C'est à bon droit, me dis-tu, que tu peux recevoir le « nom de poète, et prendre place désormais parmi les oracles « de la Muse ». Non ce ne serait pas pour cela que je serais « appelé un vrai Poète. Ce ne sont là, crois-le bien, que des « étincelles de ma Poésie, dues au souffle léger de l'inspi- « ration d'Apollon. Donne-moi donc ce même titre, si tu « viens un jour à feuilleter nos *Odes*; je ne suis point un « poète rival de la lyre d'Eolie. Nos *Sylves* pourront lancer « des flammes, ainsi que nos nombreux vers *élégiaques* « composés en mètres inégaux. Tout ce que je produirai en « vue de la scène tragique et comique, voilà ce qui me don- « nera plus réellement l'air d'un poète. Si toutefois il m'est « permis de mettre la dernière main à une *Machabéide*, c'est « alors que je ne repousserai ni le nom ni les palmes de « Poète, pourvu cependant que je sois digne de l'Olympe « et non de l'Erèbe. » (2)

Ces *Odes* étaient donc composées depuis longtemps, quand

(2) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXIX.

Grisel les publia; mais, suivant sa méthode habituelle, il les avait revues, corrigées, polies à loisir (pendant dix-huit ans!) avant de les livrer au public. Signalons aussi cette gradation qu'il voulait mettre dans la publication de ses œuvres, pour se rapprocher, de plus en plus, de son idéal poétique, conforme du reste aux règles de l'art, et mériter chaque jour davantage le nom de poète repoussé par lui, quand Velox le lui donnait prématurément pour ses premiers et modestes essais.

Depuis longtemps aussi ses idées étaient bien arrêtées à cet égard. Lors de l'apparition de ses ÉPIGRAMMES, sa première publication à Paris, il disait au Président de Sève, auquel il a dédié le recueil intitulé *Calliope :* « Nos compositions, Président, ont commencé par un modeste genre « de la Muse; elle doit se perfectionner et s'élever avec le « temps. Le chêne, qui étend ses vastes rameaux dans les « airs, a commencé par n'être qu'un frêle arbrisseau en « sortant de terre. Nous suivons les habitudes de la Nature « et celles du Poète. L'un débute, dans ses chants, par « de petits sujets; l'autre, par de frêles productions » (1).

Grisel avait tant composé sur de « petits sujets, » que ses seules *Epigrammes* pouvaient former trois livres, ayant chacun trois parties, appelées du nom des neuf Muses (2).

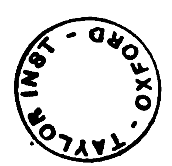
(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXX.
(2) *Ibidem*, XXII.

Nous en connaissons deux livres, comprenant six parties, publiés en 1639 et 1641. Le troisième livre, composé aussi de trois parties, peut avoir été publié en entier; mais nous n'en avons trouvé qu'une partie, celle qui porte le nom de *Muse Erato*, publiée en 1657, dans le format in-8°, comme les ODES publiées la même année. Elle est dédiée à Jean-Baptiste Amelot, sieur de Biseuil, conseiller du Roi et Maître des requêtes. C'est tout ce que nous pouvons en dire, le titre seul nous étant connu. Mais Grisel ayant toujours été fort symétrique dans toutes ses publications, aura pu le former d'une centaine d'Epigrammes, plus ou moins longues et sur toutes sortes de sujets, comme dans chacun des recueils du livre que nous possédons.

Voilà tous les ouvrages de Grisel, dont le titre et les éditions sont parvenus à notre connaissance. Il en existe peut-être d'autres encore, à cause de la lacune de dix années, pendant lesquelles il a été impossible de trouver une seule publication de notre auteur. Avec ses habitudes laborieuses et ses compositions antérieures, il n'a pas dû rester si longtemps sans confier au public le fruit de ses veilles.

Là peut-être se placent les publications d'ouvrages formellement annoncés dans les ÉPIGRAMMES, tels que la MACHABÉÏDE, poème épique, dont le succès devait le rendre digne du nom de poète (1); des ODES SACRÉES (2); des essais

(1) ÉPIGRAMMES, *Calliope*, Epigr. XXV; *Melpomène*, Epigr. IV.
(2) *Ibidem*, *Calliope*, Epigr. XXV.



dramatiques, TRAGÉDIES et COMÉDIES (1). Il nous a été impossible de retrouver aucun de ces ouvrages, soit en exemplaire, soit en manuscrit.

Mais il en est un qui existe encore en manuscrit, et dont il a déjà été question plus haut (2). Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Le catalogue de la section des M. SS. porte, en effet : « Manuscrit ayant appartenu autre-« fois à Roger de Gaignières. Là sont contenus trois livres « de PARAPHRASES POÉTIQUES par Hercule Grisel. Ce Ma-« nuscrit paraît être du XVIe siècle (3). » On sait pertinemment qu'il ne peut être que de la première moitié du XVIIe siècle. Il porte aujourd'hui le n° 8112, du fonds latin, et se compose de Fragments, où sont développées des pensées contenues dans les Psaumes de David. Ce M. S. est de la main de l'auteur, qui a collé sur son premier travail les pièces qu'il a jugé à propos de corriger. Il emploie presque toujours les distiques, sauf l'Invocation, qui est en hexamètres, et quelques autres pièces en hendécasyllabes.

Ces *Paraphrases* de l'Écriture étaient fort en vogue alors, et Grisel nous en instruit, quand il dit à son ancien élève,

(1) ÉPIGRAMMES, *Melpomène*, Epigr. II et IV.

(2) *Voir* p. 53, 54 et PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXVI.

(3) Voir le texte latin du catalogue, BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL, art. *Manuscrit*. — Renseignements dûs à l'obligeance de M. de Bouis, qui a découvert l'existence de ce M.S.

François de Péricard, dans l'Épitre en tête de ses MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES « qu'il ne toucherait point à l'Évan-« gile ni aux Actes des Apôtres, parce qu'une foule de « Muses s'étaient déjà exercées sur ces matières (1). » Le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque sacrée*, cite, en effet, douze poètes latins sur *Job*, et vingt autres sur l'*Ecclésiaste*. « Ils « ont ordinairement défiguré la majestueuse simplicité du « texte sacré par des traits subtils et par un style diffus ; « ils en ont profané la sainteté par l'alliage des fictions « mythologiques ; mais cette vogue d'un genre de compo-« sition, où le poète n'avait ni le mérite ni la peine de « l'invention, atteste le crédit dont jouissait le versifica-« teur (2). » Grisel a fait comme ses contemporains, et, le sujet lui ayant paru épuisé, il n'aura pas voulu publier ces trois livres de PARAPHRASES POÉTIQUES.

Outre quelques essais de poésie française, productions de sa première jeunesse, et deux traductions de morceaux détachés de Juvénal et de Martial, voilà donc une douzaine d'ouvrages, en vers latins, sortis de la plume de Grisel, sans compter ceux qui n'ont point été retrouvés et dont il a lui-même signalé l'existence. Parmi tous ceux que nous avons cités, il en est trois dont le nom et l'analyse sont

(1) *Voir plus haut*, p. 61.

(2) *De la Poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, par M. l'abbé Vissac, p. 94.

donnés pour la première fois : LUDOVICEI TRIUMPHI, 1635; METAMORPHOSEON REVELATARUM etc, 1656; COMMENTATIONUM POETICARUM, Libri tres, en manuscrit. En vain en chercherait-on, nous ne dirons pas le contenu ni l'analyse, qui font aussi défaut pour tous ses autres ouvrages, à l'exception des FASTES et de ses deux traductions de fragments de Juvénal et de Martial, mais seulement la simple mention du titre, même chez ceux qui ont fourni le plus de détails sur les Œuvres de Grisel (1).

Si de l'énumération des œuvres nous passons à l'appréciation de l'auteur, il nous semble possible de l'envisager à un double point de vue, le prêtre et le poète. Ses ouvrages contiennent assez de faits et de détails pour indiquer ses tendances, comme prêtre, et pour montrer son caractère et son rôle, comme poète, dans la littérature latine du XVII[e] siècle.

Grisel ne peut pas avoir été prêtre avant l'âge de vingt-cinq ans, ce qui fait supposer que c'est vers 1620 qu'il a dû entrer dans les ordres. Fut-il immédiatement prêtre habitué de la paroisse de Saint-Maclou, et pendant combien de temps le fut-il ? Nous n'en savons rien. Mais il est à croire qu'il resta dans cet état, à Rouen, pendant une di-

(1) *Voir* le P. Lelong, Lenglet-Dufresnoy, l'abbé Goujet, l'abbé Guiot, Adrien Pasquier et tous ceux qui n'ont fait, depuis, que reproduire leur liste avec quelques légères additions.

zaine d'années, et, si ce fut toujours à Saint-Maclou, il se rattachait à cette église, lorsque Sébastien de Caux, doyen de la Chrétienté, et André de Bonnissent, docteur en théologie, en étaient curés, le premier en 1620, le second, en 1630 (1).

Sa grande occupation, dès cette époque même, fut toujours la poésie, et la carrière de l'enseignement étant plus dans ses goûts et lui offrant aussi plus de loisirs pour la composition et pour l'étude, il l'embrassa, en se rendant à Evreux où il devint professeur dans le collége de cette ville et précepteur particulier du neveu de l'évêque François de Péricard, qui en occupait le siége, sans avoir obtenu une cure dans ce diocèse. Pas plus qu'à Rouen, il ne vécut à Evreux de ses fonctions sacerdotales. Du moins, il a été impossible de le constater.

Aucun des ouvrages qui nous sont restés de Grisel ne nous retrace sa ligne de conduite, comme prêtre, ni sa façon de penser sur les questions religieuses qui s'agitaient alors. Mais il nous semble qu'il n'est pas impossible de les deviner, en voyant sa société habituelle et les personnes auxquelles il a dédié ses œuvres.

Grisel ne fut certainement pas du côté de ses anciens maîtres, les Jésuites. Sans doute, en 1639, l'*ex-dono* au

(1) *Histoire de l'Eglise et de la Paroisse de Saint-Maclou de Rouen*, par M. Ouin-Lacroix, p. 103.

P. Bauny de son premier livre d'Epigrammes (1) témoigne de ses bons sentiments pour ce Père jésuite; mais c'est là une marque de sympathie tout individuelle. Sans doute aussi il expose avec complaisance certains exercices scolaires du collége de Rouen, où il a fait ses études (2), ou bien il justifie ses maîtres du reproche de partialité dans la distribution des prix, en exposant la manière dont sont faites et corrigées les compositions qui en décident (3); mais il n'y a là qu'une preuve de justice, et non un de ces panégyriques que n'aurait pas manqué de faire un vrai partisan de cet ordre.

Grisel ne nous semble pas l'avoir été, bien qu'un membre de sa famille, Jean Grisel, lui en eût donné l'exemple. Ce dernier, « né à Rouen, en 1601, entré à dix-sept ans dans « la compagnie de Jésus, en 1618, y fit ses quatre vœux, « prêcha vingt-cinq ans avec succès et finit sa carrière par « le Rectorat d'Orléans » (4). Hercule Grisel se rangea plutôt du côté du clergé séculier, dont il faisait partie, et partagea les idées de ceux qui étaient en opposition, plus ou moins ouverte, avec ses anciens maîtres. Du moins, c'est ce que semble indiquer le choix de presque toutes les personnes auxquelles il dédie ses ouvrages.

(1) *Voir* ci-dessus, p. 45.

(2) *Voir* plus loin, FASTES DE ROUEN, page 251, v. 152-169.

(3) *Ibidem*, p. 272-273.

(4) *Le Moréri des Normands*, par J.-A. Guiot, t. I, p. 464.

Ainsi, c'est à François de Harlay, archevêque de Rouen, qu'il dédie, vers 1635, le *Mois de Janvier* des Fastes de Rouen, faisant un pompeux éloge du prélat, et dans la dédicace en prose et dans la dédicace en vers. « Vous sur-« passez Varron, dit-il, vous luttez avec Saint-Augustin, « et l'on peut vous appeler une bibliothèque vivante. La « France n'a rien à envier à la docte Antiquité; tout ce « qu'elle voudrait savoir, vous seul le possédez comme un « livre. De votre plume découle sans cesse le nectar, quand « vous faites des vers dans la langue maternelle ou dans « celle de l'Ausonie. Qui connaît l'idiome de l'Attique « mieux que vous? Qui connait mieux le droit civil, le « droit canon et les Pères? Dirigez vers moi, ô Harlay, le « souffle propice de votre faveur; je ne puis donner que « de grandes voiles à mon navire qui n'est pas sans impor-« tance. » Puis Grisel termine ce premier mois de ses Fastes par un nouvel éloge de cet archevêque: « Dès que ce prélat, « lui dit la Muse, verra le nom d'Harlay en tête de ton « livre : « Que l'envie, je la prends pour moi, que l'envie « disparaisse, dira-t-il » (1).

Or, l'archevêque de Rouen, auquel Grisel adressait cette dédicace et ces éloges, fut loin d'être bien avec les Jésuites, et nous n'avons pas besoin d'en administrer les preuves

(1) *Voir* le texte latin, Fastes de Rouen, p. 479, 482 et 487.

qui se trouvent partout (1). Un tel choix devenait une maladresse, s'il tenait à ne pas déplaire à ses anciens maîtres.

Il ne fut pas plus heureux dans sa dédicace du *Mois de Novembre* de ces mêmes FASTES, qu'il offrit au premier président du Parlement de Rouen, Charles de Faucon, sieur de Ris et de Frainville. Après avoir été quelque temps d'accord, le Parlement et les Jésuites avaient fini par se brouiller, à cause de quelques poursuites et condamnations contre des membres de cet ordre, par exemple la grosse affaire des *Tablettes chronologiques*, en 1630 (2). L'ouvrage avait été condamné sur un vigoureux réquisitoire de l'avocat général Le Guerchois, et par devant Faucon de Ris. Cinq ou six ans après, Grisel louait « l'amour incor« ruptible de l'un pour la justice, sa vigilance à la faire « observer dans la ville ; » et l'autre était présenté comme « un foudre d'éloquence, » aussi bien que Du Vicquet, le premier avocat général, non moins loué par Grisel (3). Plus d'une fois ce dernier s'était élevé avec vigueur contre l'établissement de nouvelles communautés dans la pro-

(1) M. Chéruel, *De l'Instruction publique à Rouen*, etc., p. 17 et 18 de l'Extrait. — M. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 435.

(2) M. Floquet, *Histoire du Parlement*, t. IV, p. 427.

(3) *Voir* les FASTES DE ROUEN, page 399, v. 149 et 150 ; page 402, v. 227-234.

vince, et nous voyons que Grisel partageait complètement ses idées. « Il ne préférerait pas, dit-il, aux Clarisses « tant d'essaims de religieuses nés dans son siècle, et trop « multipliés » (1). Louer la personne, la conduite et la doctrine des adversaires de ses anciens maîtres, semble indiquer chez leur élève un certain éloignement pour eux.

D'autres dédicaces, au contraire, nous le montrent comme étant lié avec les amis de Port-Royal. Ainsi, c'est à Charles Maignart de Bernières, conseiller au Parlement de Paris, issu d'une famille normande, très considérable dans la magistrature et dans notre province, qu'il offre le *Trimestre d'Hiver* de ses Fastes, en 1643. Son intention primitive avait été de l'adresser au père du Conseiller, Président au Parlement de Rouen ; mais la mort de ce dernier, en 1632, l'en avait empêché (2), et il s'était borné à faire une longue description de ses funérailles, au début du Mois de Mars. Il appelle le père « la gloire de la Nor- « mandie ; » il vante « son éclat et son affabilité, sa grande « pénétration qu'il avait chantés précédemment » (3). Or ; ce magistrat avait eu, dans l'exercice de ses fonctions, des

(1) M. Floquet, *Ibidem*, t. IV, p. 431 et 433. — Fastes de Rouen, p. 257, vers 64 et 65.

(2) Fastes de Rouen, p. 3.

(3) Fastes de Rouen, p. 36, v. 5-8.

luttes très vives à soutenir contre les Jésuites, à cause de deux régents du collége de Dieppe (1).

Pour le fils, Charles Maignart de Bernières, ses relations avec Port-Royal étaient bien connues de tout le monde. Né à Rouen, il avait, dans sa famille, un P. Maignart de l'Oratoire, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, qui fera connaissance, en 1646, avec l'abbé de S. Cyran, l'oracle de Port-Royal; il était allié à Thomas du Fossé, et ami intime de sa famille, si dévouée aux Jansénistes, et il aidera cette maison de son influence et de ses générosités (2).

Vers 1653, Grisel dédie encore le *Trimestre d'Été* de ses Fastes à Charles Dufour, curé de Saint-Maclou et abbé d'Aulnay, qui bientôt prendra une part si considérable dans tous les débats nés à l'occasion des *Provinciales*, en parlant soit en chaire, soit dans l'Assemblée du clergé normand, soit par Requête adressée à l'archevêque Harlay contre les propositions attaquées dans le livre de Pascal (3).

Au plus fort de toutes ces luttes religieuses, Grisel dédie,

(1) M. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, p. 420-422

(2) *Nouvelle Histoire abrégée de l'Abbaye de Port-Royal* (1786), in-12, t. III, p. 27, 55-57.

(3) *Voir*, parmi les ouvrages attribués à Pascal, l'*Avis* et les *Factums* pour les curés de Paris et les curés de Rouen, où il est très souvent question du curé de Saint-Maclou. Edit. Lahure, 1858 t. I, p. 531; t. II, p. 1-40.

en 1656, ses MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES à l'évêque d'Angoulême, François de Péricard, en rappelant l'influence qu'il exerçait depuis longtemps, dans les Assemblées du clergé, réunies à Paris. Comme « tout le clergé de France. as-« semblé en 1655 et 1656, s'éleva contre la facilité malheu-« reuse de la plupart des confesseurs à donner l'absolution « à leurs Pénitens » (1), François de Péricard dut non-seulement se ranger à l'opinion de « tout le clergé de France, » mais même le pousser dans la voie qu'il suivit alors, en prenant parti contre les Jésuites

Le choix de toutes ces personnes, plus ou moins opposées aux Jésuites et dévouées à Port-Royal, nous semble indiquer que Grisel penchait vers le jansénisme.

Son caractère de prêtre explique aussi tant d'ouvrages exclusivement religieux, tels que les SYLVES DES ORÉADES, les MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES, les ODES SACRÉES, les PARAPHRASES POÉTIQUES *sur les Psaumes,* la MACHABEIDE, et tant de détails si minutieux et si précis, contenus dans les FASTES, sur tout ce qui se rattache à la religion : culte, cérémonies, fêtes, processions, synodes, églises, chapelles, monastères, etc., rien n'y est oublié..

Passons maintenant au poète, que nous ne pouvons sérieusement juger qu'après avoir rappelé l'importance du latin et de la poésie latine à son époque.

(1) *Histoire abrégée de la Vie et des Ouvrages de M. Arnauld*, Cologne, M.DC.XCV, p. 36.

Un côté bien oublié, dans notre littérature, est la part considérable qu'y ont tenue les ouvrages composés en langue latine, pendant tout le cours du XVIIe siècle. On ne se figure pas, en général, leur nombre tant en prose qu'en vers. De Thou, Descartes, Bossuet, Arnauld, Nicole, avaient recours au latin, quand ils voulaient donner à leurs œuvres ce caractère d'universalité que n'avait point encore la langue maternelle, et le même motif déterminait les poètes à y recourir, à l'époque même où Malherbe, Corneille, Racine et Boileau écrivaient leurs chefs-d'œuvre en langue vulgaire. Les uns et les autres croyaient assurer par là l'immortalité à leurs œuvres, tant était grande la prévention favorable à la langue latine. C'est un des contemporains, Ménage, qui le dit en termes formels. « Il n'y a « point de langue vivante dans l'Europe, qui ait plus de « six cens ans. Il y a plus de sûreté à écrire en Latin qu'en « François pour faire un ouvrage de durée. C'étoit le sen« timent de M. Du Cange :

Victurus Latium debet habere liber » (1).

L'avenir a prouvé combien grande était l'illusion de ceux qui pensaient « que le livre destiné à vivre devait être « écrit en latin ! » A côté des poètes écrivant dans la langue maternelle, il y a toute une légion de poètes latins,

(1) *Menagiana*, édit. de 1765, t. I, p. 78.

dont le nom et les œuvres sont tombés de nos jours dans le plus profond oubli.

Cependant, aux yeux de leurs contemporains, ils comptaient parmi les plus beaux esprits; car non-seulement on aimait la poésie latine, mais on la cultivait avec goût, et, lors même qu'on s'appelait Corneille, on ne dédaignait pas de renouer connaissance avec les Muses latines (1). Loin d'avoir été « une plate-bande étroite dans le parterre du « grand règne, » la poésie latine y a toujours tenu une large place, comme sous le règne précédent.

Tout le monde s'en occupait, les Universités, les Jésuites, les Oratoriens; en dehors des collèges, les Ecclésiastiques, les Médecins, les Hommes de loi, les Hommes de lettres. Pour s'en convaincre, il suffirait de jeter les yeux sur les cent-huit noms que donne l'auteur de la *Poésie latine en France au siècle de Louis XIV* (2); encore s'en tient-il aux principaux d'entre eux. Aussi, dans le dialogue que Boileau imagine entre Horace et Apollon, où les poètes latins modernes sont plaisamment critiqués, Horace dit à Apollon, qui l'a chargé de les introduire : « Je ne les con« nois pas ; il y en a un si grand nombre que je ne saurois

(1) *Voir* trois pièces latines dans ses œuvres : *Ad Francisci Harlæi Excusatio; Regi pro domitis Sequanis; Regi pro restituta apud Batavos catholica fide.*

(2) M. l'abbé Vissac, *Appendice*, p. 303-308.

« vous l'exprimer..... Dieux! quelle foule épouvantable! « nous serions accablés si je les recevois tous. Messieurs. « retirez-vous, en voilà déjà plus qu'il n'en faut » (1).

Pour s'en tenir à la seule Normandie, on pourrait citer, sous Louis XIV, Antoine Hallé, né à Bazenville; Pierre Hallé, de Bayeux; Sanadon et Pierre Brumoy, de Rouen; Tanneguy Le Fèvre, Guillaume Massieu, Jacques Moisant, Jacques Savary, tous de Caen, sans compter les nombreux lauréats aux Palinods de Rouen, de Caen et de Dieppe, qui se sont plus souvent servis de la langue latine que de la langue maternelle.

C'est que, depuis la Renaissance, on s'était attaché, dans l'enseignement, à former avant tout des Humanistes. Les élèves devaient se servir du latin dans tous les exercices des collèges, et même en récréation; ils étudiaient force poètes latins; ils composaient en cette langue, dont les règles étaient formulées en vers latins dans la grammaire de Despantère, qui donnait une large place à la versification latine. Le *Specimen epithetorum* de Ravisius Textor ne sortait guère de leurs mains. Aux cérémonies classiques, ils voyaient toujours figurer des pièces de vers latins, dont la plus solennelle était la tragédie latine jouée à la distribution des prix, et le premier soin de

(1) *Correspondance entre Boileau et Brossette*, édition d'Auguste Laverdet, 1856, p. 526-527.

leurs maîtres devait être de se former au beau style latin. Plus que l'Université encore, les Jésuites occupaient leurs élèves de la poésie latine, dont ils donneront si soigneusement les règles, et « la poésie latine « est tellement associée à la vie des colléges des Jésuites, « qu'elle pourrait fournir les éléments de l'histoire de « ces colléges » (1). Ils se plaisaient à parcourir tous les genres, de l'Epigramme à l'Epopée, et en employant toutes les sortes de vers qu'ils rencontraient chez les poètes latins.

« Cet exercice des vers latins, qui n'est plus dans nos « classes qu'une gymnastique passagère, était chez les « Jésuites l'apprentissage d'un art véritable et qui pouvait « avoir son emploi dans le monde. » (2) Aussi c'est se tromper gravement de ne voir dans la littérature latine, en France, du temps de Louis XIII, de Louis XIV, et même beaucoup plus tard, qu'une littérature de collége. Tout le monde s'en occupait, tout le monde était fier d'être versé dans l'une et l'autre langue, et « savoir l'écrire avec pureté « et élégance, c'était l'orgueil et le triomphe des huma- « nistes. » (3)

Dans les vers latins surtout on désirait montrer son beau

(1) M. l'abbé Vissac, *De la Poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, p. 16.

(2) *Id.*, *Ibid.*, p. 20.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 29.

latin. Au début du XVIIIe siècle, on écrivait encore : « La « poésie latine est peut-être ce qu'il y a dans les lettres « humaines de plus rare et de plus précieux. Elle sup- « pose, avec un génie heureux, une fine érudition et un « goût exquis. C'est pour les doctes une sorte d'épreuve, « qui leur fait voir en un moment le progrès que l'on a « fait pendant plusieurs années » (1).

Les poètes latins ne se contentaient pas de lire ou d'adresser leurs œuvres, en manuscrit, à ceux des grands ou de leurs amis auxquels ils désiraient plaire. Ils songeaient au public, et, dans le but d'être lus par lui, ils publiaient leurs poésies. Rarement elles avaient assez d'étendue pour former un volume, et il fallait avoir recours à des feuilles volantes, publiées à mesure qu'elles étaient composées, et réunies plus tard en volume. Aussi, quand les œuvres d'un poète latin moderne ont été assez nombreuses, est-il bien difficile de les réunir, en les prenant dans les recueils où elles sont confondues avec d'autres, ou en les rassemblant aux différentes époques de leur publication isolée.

On obtenait des priviléges pour la vente de ces recueils de poésie latine, que les libraires se chargeaient assez volontiers de publier, preuve certaine qu'on les achetait et qu'on les lisait alors, et ce n'était pas seulement dans les

(1) *Journal des Savans*, 22 février 1706.

colléges, comme le soutint Desmarest, dans une violente attaque contre les poètes latins de son temps (1676); mais dans le monde lettré et savant, les poètes latins d'abord, les amateurs désintéressés, les lecteurs érudits, qui trouvaient du plaisir à voir traités, dans la langue de Virgile et d'Horace, des sujets tout modernes ou bien tout contemporains. On en discutait parfois dans les académies, dans les cercles et les ruelles ; on en parlait dans les recueils de lettres , les journaux, les mémoires et les ouvrages critiques de l'époque. On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, la correspondance de Balzac, de Guy-Patin, de Costar et de Chapelain.

Sans doute, c'était une publicité un peu restreinte, parce que la langue latine n'avait pas, comme la langue maternelle, l'avantage d'être entendue de tout le monde; mais on peut affirmer que le nom des poètes latins circulait alors de tous les côtés, dans le public même un peu lettré, grâce aux auteurs qui en parlaient de tant de manières, et souvent avec les plus grands éloges.

De plus, des encouragements étaient accordés aux poètes latins. Si l'Académie française, qui cependant compta bon nombre de poètes latins à son berceau, fermait ses portes à la poésie latine dans ses concours, les Palinods de Rouen et de Caen, les Jeux floraux de Toulouse, lui avaient depuis longtemps ouvert les leurs. Outre la gloire et les palmes, les auteurs obtenaient encore des faveurs signalées et des

libéralités éclatantes. Il existe un *Mémoire de quelques gens de lettres vivant en 1662, dressé par ordre de M. de Colbert*, où Chapelain donne des notices sur quatre-vingt-treize auteurs, et il y en a près d'un quart connus seulement comme *poètes latins*, tels que Huet, Fléchier, Rapin et l'abbé Saint-Geniez, dont il fait le plus grand éloge. « Le dernier, dit-il, est un ecclésiastique très-habile entre « les grands poètes modernes latins, a peu de semblables « en excellence » (1).

Ceux des poètes latins qui n'avaient pas de fortune tâchaient de s'attirer les faveurs de quelque Mécène, et ils en trouvaient assez fréquemment dans la Cour, dans la Magistrature et dans l'Eglise. Mazarin les protégea plus que Richelieu. « Remi avai été poète du roi, *poëta regius*, sous « Louis XIII; P. Hallé et Léonard Mathieu, portent le « même titre sous Louis XIV. L'abbé Boutard qui s'inti- « tule poète des Bourbons, *Vates Borbonidum*, fut comblé « des faveurs de Louis XIV. » La Magistrature et l'Eglise suivaient l'exemple donné par la Cour (2).

Enfin, la poésie latine eut, en France, du moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle « des lecteurs nombreux, des admira- « teurs passionnés, des protecteurs puissants, » sans parler de ceux qu'elle trouvait à l'étranger, grâce à l'universalité

(1) M. l'abbé Vissac, *De la Poésie latine*, etc., p. 151-185.
(2) *Id.*, *Ibid.*, p. 187-210.

de la langue latine, et au goût généralement répandu de ces productions nées de l'imitation des savants modèles de l'antiquité. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner du prix qu'y attachent encore de nos jours des hommes de goût et d'esprit. « Je regrette, dit l'un de ces derniers, que le latin mo« derne soit tombé dans un si grand discrédit. C'est une « branche de littérature tout entière dans laquelle il existe « certainement de très bons et très utiles ouvrages, qui « est perdue pour le public ; il suffit de citer la grande his« toire de l'illustre de Thou. La moderne littérature la« tine était riche en poésies de tout genre, poésies lyri« ques, poésies épigrammatiques, poésies sacrées, poésies « profanes, immense débouché pour les gens de lettres, « auxquels il restait la ressource d'avoir de l'esprit et de « l'imagination en latin, quand le français ne leur réussis« sait pas. Plus d'un grave professeur de l'Université, qui « n'aurait été que lourd et pédantesque dans sa propre « langue, arrivait à imiter assez adroitement la période ci« céronienne ou le tour de Virgile pour se croire quelque « peu de la cour d'Auguste. Le public applaudissait. Grâce « au larcin d'un domestique ou à l'indiscrétion d'un ami, « les Elzeviers se procuraient furtivement vos poésies et « les imprimaient avec luxe. Les Grævius et les Vos« sius vous adressaient du fond de la Hollande leurs doctes « compliments. Une pension du roi ou une bonne ab« baye finissait par payer l'auteur de sa peine. En un

« mot, c'étaient deux littératures au lieu d'une. Le grand « mal ! » (1)

Bien florissante fut donc, pendant toute la durée du XVII[e] siècle, la poésie latine en France, à l'époque où Grisel étudiait sur les bancs, et à celle où il les quitta pour entrer dans le monde. Il y trouvait, dans les diverses carrières de l'Église, de la Médecine, des Lois et des Lettres, des poètes latins par centaines. Pour quelques-uns même, de la seconde moitié du XVII[e] siècle, la poésie latine fut une carrière où Grisel les devança tous. Un de ses contemporains, l'abbé Marolles, a été pris comme le type du *Curieux* (2); de même on pourrait voir en Grisel le type du *Poète latin sous Louis XIII*, avec autant de raison qu'on a fait un ouvrage intitulé : *Santeul, ou de la poésie latine sous Louis XIV* (3).

Grisel s'est fait vraiment de la poésie latine une carrière, puisqu'il la cultiva pendant quarante-deux années consécutives, de 1615 à 1657, et rien ne dit qu'il ne poussa pas plus loin ses travaux, cette dernière date étant seulement celle de sa dernière publication connue. Il tint à honneur d'en parcourir tous les genres de compositions par une

(1) *Variétés littéraires*, etc., par M. de Sacy, t. II, p. 569, à propos de la traduction des *Mémoires de Daniel Huet*, par M. Charles Nisard.

(2) M. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 106-147.

(3) M. Montalant-Bougleux, 1 vol. in-12, 1855.

gradation savante, depuis le Distique et l'Épigramme, les plus courtes de toutes les pièces possibles, jusqu'aux Poèmes descriptif, didactique, épique, dramatique et lyrique.

Le privilége obtenu à Paris, le 19 avril 1639, prouve qu'il songeait à s'en réserver exclusivement l'impression et la vente. Mais nous ne pensons pas qu'il l'ait renouvelé pour ses autres ouvrages, après cette période de cinq années, la faiblesse de la vente ayant dû lui démontrer l'inutilité de cette précaution. Il nous semble alors n'avoir fait imprimer ses poésies qu'à un très petit nombre d'exemplaires, pour son entourage et ses amis, ce qui en expliquerait l'extrême rareté. C'est tout au plus, en effet, si l'on connait deux ou trois exemplaires du même ouvrage de Grisel, et il en est qui sont réduits à un exemplaire unique.

Son mode de publication, au moins à Paris, fut uniforme. Il attendait qu'il eût assez de pièces de poésie pour en composer un Recueil d'une centaine de pages environ, que Guiot a appelé *Livre*, et ce *Livre* était divisé généralement en trois parties. En tête du Recueil ou Livre, il y avait un titre général, avec la date, le lieu de l'impression et le nom de l'imprimeur, et, en tête de chacune des parties, se trouvait un nouveau titre, avec le nom de la personne à laquelle elle était dédiée, mais sans répéter aucune des indications bibliographiques, bien que la pagination fût différente. Toutes les publications que nous avons vues témoignent de l'amour de Grisel pour l'ordre symétrique

et extérieur de ses œuvres et des soins matériels donnés à chacune d'elles. Leur peu d'étendue a sa raison encore. Publier en une seule fois des œuvres d'un volume plus considérable, c'eût été courir au devant d'un échec; les érudits, les délicats, les amateurs éclairés, auxquels il les adressait, n'en prenaient eux-mêmes qu'à dose restreinte.

Guiot a dit des quatre recueils de Grisel connus de lui : « Tous ces livres sont dédiés à autant de Mécènes. » Il a raison, en ce sens que Grisel adressait chaque partie à une personne distincte. Mais, par toutes ces dédicaces si multipliées et si diverses, demanda-t-il et rencontra-t-il jamais ce qu'on appelait au XVIIe siècle un *Mécène?*

Suivant les lois du Parnasse latin, décrit par Saint-Geniez, à cette époque même, « pour être appelé *Mécène*, il « fallait au moins nourrir un poète » (1). Nous pensons que la position de fortune de Grisel lui permit d'échapper à la dure nécessité de quêter, par ses poésies, son admission à la table d'autrui. Le but de ses dédicaces était de lui assurer, moins quelques largesses pécuniaires que certains témoignages habituels d'estime, de bienveillance et de protection de la part des grands, qui ne laissaient pas d'être alors un avantage considérable. Le poète bienvenu d'eux en tirait une recommandation auprès du public, tout disposé à l'admiration pour tel ou tel poète *qui appartenait* à

(1) *Sangenesii Poemata*, in-4°, 1654.

tel ou tel personnage important. C'est ce que disait, d'une façon aussi naïve que vraie, l'abbé Marolles, dans la *Préface* d'une de ses innombrables traductions : « Il ne suffit « pas toujours de faire un bel ouvrage pour en acquérir de « la réputation à son auteur, il lui faut encore des amis « affectionnés et puissants en crédit pour l'établir dans l'o« pinion du monde; le peuple n'est pas capable de lui« même d'en connaître le mérite. »

Ces dédicaces, avec les approbations flatteuses en vers et en prose, jouaient alors le rôle souvent dévolu à la critique de nos jours. Elles rendaient le public désireux de connaître l'œuvre en tête de laquelle figurait un grand nom.

Nous avons vu que Grisel n'obtint pas même une ombre de protection ni de Louis XIII, ni de Richelieu, ni de Harlay, loin de les avoir eus pour Mécènes. Mais il dut être plus heureux auprès des familles Péricard, de Sève, Maignart de Bernières, etc., qui lui offrirent sans doute un appui réel, efficace, plus honorable que la table, fût-il réduit à des gratifications passagères, à une protection momentanée, ce que Grisel paraît avoir ambitionné plus que l'assistance matérielle de la table, si chère aux poètes faméliques du Parnasse français. L'exemple paternel, le sentiment de sa dignité, sa position de fortune aussi, l'éloignèrent de cette dure nécessité, trop souvent le partage des poètes de ce temps et même du génie. Il nous paraît avoir

partagé les idées et imité la conduite de Jean Grisel, son père, disant dans une pièce de poésie à M. de la Rocque :

Tousiours vn vers magnifique
Des grands tire son honneur :
Le Romain poete lyrique
De Cesar fust le sonneur ;
Virgile, Ouide et Catulle,
Et Martial et Tibulle,
Cherchoyent la faueur des grands,
Par leurs beaux vers doux-sonnans,
Afin de les faire viure,
S'éterniser auec eux,
Et leur trauail faire suiure
De quelque present heureux.

Mais bien que les grands de France
Ma Muse ayt pris pour suiet,
Si est-ce que l'esperance
Des biens ne me sert d'obiet,
Ie n'ay l'ame ambitieuse,
Ni d'auoir trop curieuse,
De peu i'ay l'esprit content,
Là mon ambition tend.
Mon œuvre est pour faire luire
Des vertueux la vertu,
Aussi la Muse doit bruire
Celuy qui en est vestu (1).

Hercule Grisel non plus « n'eust l'espérance des biens « pour objet », quand il adressait ses œuvres à quelque

(1) *Les premieres oevres de Iehan Grisel Rovennois*. 1599, p. 114.

grand personnage, parce que, à l'exemple de son père, ayant « de peu l'esprit content », il cherchait plutôt à les faire lire par le public, en les mettant sous la protection d'un nom illustre. Aussi ses dédicaces, toutes peu développées, ont-elles un certain air de dignité. La seule faveur qu'il demande à ceux auxquels il les adresse, c'est de vouloir bien prendre la peine de lire ses œuvres, ou tout au moins de les placer dans leur bibliothèque. Voilà le but suprême de Grisel, qu'il ne faut pas confondre avec tous ces déshérités des muses françaises, dédiant

> A messieurs les gens de finance
> De méchants livres bien payés (1).

En poète, qui ne vivait pas de ses-œuvres, qui n'appartenait à personne, qui n'était le flatteur de personne, au lieu de chercher des *Mécènes*, il se bornait à solliciter discrètement l'attention, l'estime des esprits intelligents et des cœurs honnêtes, qui sont le soutien, la consolation et la récompense de l'écrivain. C'est là toute son ambition, la seule faveur qu'il réclame auprès d'eux, en termes toujours respectueux sans doute, mais toujours élevés, toujours dignes.

Grisel s'est maintes fois plaint de l'envie, contre laquelle il implore l'appui des grands personnages auxquels il dédie ses œuvres ; mais nous ne croyons pas qu'elle ait jamais

(1) La Fontaine, *Fables*, liv. VIII, fab. 19.

mis de bien grandes entraves à ses succès littéraires. L'expérience avait dû lui apprendre que, pour avoir des ennemis, il suffit d'exister, et surtout de réussir. Comme ses poésies ne furent jamais remarquées, il n'eut d'autres adversaires que ceux que la loi de l'existence donne à tout le monde. Aussi ne s'en est-il jamais plaint avec une grande vivacité, et, quand il parle de l'envie, il n'a jamais contre elle ni l'embarras, ni la maladresse d'une vanité souffrante; c'est tout au plus un lieu commun, et nous croyons que la cause en est due au délaissement des grands, et non aux injustes attaques de rivaux ou d'adversaires prévenus. En tout cas, Grisel eût-il été la victime des jugements de ces grands, dont il se plaint quelquefois, il n'éprouva pas du moins le même genre d'humiliation que si l'injustice était venue d'en bas, de ces basses régions où la jalousie règne de compagnie avec l'incapacité et l'ignorance. Ses poésies latines et leur peu de succès eurent cela de bon qu'elles lui sauvèrent toutes ces inepties haineuses que le dépit inspire à la médiocrité.

Un autre côté nous frappe aussi dans son caractère et dans ses œuvres; c'est qu'il ne s'y promet point l'immortalité, comme tant d'autres poètes contemporains, et, en cela du moins, il n'éprouva pas de mécompte. Il lui suffisait de vivre dans le souvenir de ses amis, et de leur donner, par la dédicace et par l'envoi de ses œuvres, la mesure de son attachement.

Mais cette pensée de faire imprimer ses œuvres, pour les offrir à ses seuls amis, eut un singulier résultat sur leur destinée ; elle en déroba la connaissance à la majeure partie du public, avec le nom de leur auteur, moins heureux qu'une foule de poètes latins de cette époque, dont on a les œuvres à peu près complètes, bien que leur mérite ne soit pas supérieur au sien. En dehors de ses amis, les contemporains ne durent pas faire attention à Grisel, dont les œuvres n'arrivaient pas jusqu'à eux. De là le silence absolu qui règne, même de son vivant, sur notre poète et sur ses productions.

S'il avait eu l'heureuse chance d'envoyer quelques-uns de ses ouvrages à Michel de Marolles, abbé de Villeloin, ou simplement d'être en rapport d'amitié avec lui, nous le rencontrerions, bien sûr, dans le long *Dénombrement où se trouvent les Noms de ceux qui lui ont donné de leurs Livres, ou qui l'ont honoré extraordinairement de leur civilité.* Mais il ne figure point dans ce catalogue, où tant de poètes latins, tant d'illustres inconnus ont pris place (1). Il n'en a pas parlé davantage dans ses *Additions aux deux premières parties de ses Mémoires*, où il passe en revue toutes les personnes qu'il a connues, et s'étend avec complaisance sur les poètes latins, dont Grisel était le contemporain. Le

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, Amsterdam, 1755, t. III, p. 225-374.

passage est utile à citer cependant, pour montrer combien la poésie latine et les Epigrammes en particulier étaient cultivées à cette époque : « Mais à propos d'Epigrammes « Latines et Françoises, qui en fait aujourd'hui de plus « élégantes et de plus justes que M. de Montmor, Maître « des Requêtes? Celles de M. Gaumin ne sont-elles pas « excellentes? N'en avons-nous pas vu de pareilles de « M. Hallé, Professeur du Roi, de M. du Perier, Gentil- « homme de Provence, qui fait de si beaux Vers Latins; « aussi bien que M. de Petit-Ville, Conseiller au Parle- « ment de Rouen, MM. Marcassus, de Vias et de S. Geniez, « MM. les Abbés Ménage et Quillet, M. Magdelenet, M. de « Maury; Messieurs de la Place et de la Vallée, Profes- « seurs aux Collèges de Beauvais et du Plessis de Sor- « bonne, et les Pères Jésuites Vavasseur et Rapin entr'au- « tres, aussi bien que M. Marteau, qui n'est pas le dernier « en cette Langue-là » (1). Auteur infatigable de mauvaises traductions, nous avons vu que de Marolles n'avait pas connu celle que Grisel avait faite de quelques épigrammes de Martial (2), puisqu'il n'en parle pas dans la sienne, publiée en 1655, et il garde le même silence dans son Epître à M. Pinon, abbé de Condé, en tête de la traduction du *Livre d'Ovide contre Ibis*, où sont cités une foule de noms

(1) *Mémoires de Michel de Marolles*, t. II, p. 230.
(2) *Voir* plus haut, p. 52.

pris parmi les poètes latins et français, vivants ou morts, en 1661.

Le seul témoignage contemporain qui semble se rapporter directement à Grisel, est celui de Guillaume Colletet, auteur d'une histoire manuscrite des Poètes français, encore doute-t-il qu'Hercule Grisel soit le fils de Jean Grisel, et se trompe-t-il sur son prénom. Après la biographie du père, il ajoute : « Cet auteur (Jean Grisel) vivoit à « Rouen l'an 1599, et de cette même famille sans doute « est sorti un certain Estienne Grisel, excellent poète la- « tin ; comme je l'ay reconnu depuis quelque temps par « l'édition de ses œuvres, qui me semblent aussi pleines « de feu et de génie que celles-ci (du père), en sont dé- « nuées (1). » Malgré l'erreur sur le prénom, *Estienne* au lieu d'*Hercule*, nous n'hésitons pas à rapporter cette mention à notre poète. Guillaume Colletet a pu facilement s'y tromper, comme il l'a fait dans la vie du poète Jacques Tahureau, où il donne, à *Jean* Vauquelin de La Fresnaye, le nom de *François*. Mais ce qui ne laisse plus de place au doute, c'est la qualité de poète latin et la particularité de l'édition de ses œuvres, que nous avons pu suivre à Paris, depuis 1639 jusqu'en 1657, deux ans avant la mort de Guillaume Colletet.

(1) *Histoire M.S. des Poètes François*, Bibliothèque du Louvre, F. 2398, t. 3e, feuillet 257 de la copie. — Document dû à l'obligeance de M. Prosper Blanchemain.

Un autre contemporain, Ménage, offre un détail qui pourrait bien s'appliquer à Grisel. « On appeloit, dit-il, un « homme de Roüen *Corpus Poëtarum*, parce qu'il étoit « excessivement gros, et qu'il savait tous les Poëtes latins « par cœur » (1). Plaisanterie assez piquante, par le rapprochement entre le Recueil de tous les poëtes latins, connu sous le nom de *Corps des Poëtes* et le corps de ce Rouennais, si chargé d'embonpoint, qui les possédait tous dans sa tête. Grisel, amateur si enthousiaste de la poésie latine, aurait bien été capable de ce tour de force, de ce prodige de mémoire.

Il n'y a point trop à s'étonner de cet oubli des contemporains pour Grisel, lors même qu'ils auraient eu ses œuvres entre les mains. Venu de sa province à Paris, en 1639, à l'âge de quarante-quatre ans, avec son mince bagage de vers latins, il ne dut point attirer les regards, au milieu de cette foule de poëtes latins en renom, dont regorgeait la capitale. Les sujets traités par lui étaient d'ailleurs peu faits pour attirer l'attention des Parisiens. Des éloges de Louis XIII, des Épigrammes cachées sous un

(1) *Menagiana*, Amsterdam, 1762, t. II, p. 290. La première édition est de 1693. Voici le titre de l'ouvrage mentionné dans ce passage : « Corpus omnium veterum Poetarum Latinorum secundùm seriem « temporum, cum variis lectionibus à P. B. G (Petro Bassao pra- « tricio Gacensis). » *Aur. Allobrog, Sam. Crispinus*, 1611, in-4°, 2 tom. en 1 vol.

nom fictif, et, par cela même, moins piquantes, des traductions d'auteurs latins, des descriptions poétiques sur des sujets tels que l'Univers et le Temps, de longues Paraphrases sur des passages de l'Écriture; tout cela, loin d'avoir l'attrait de la nouveauté, était assez rebattu, assez vulgaire, et le mérite de la forme ne compensait pas l'absence d'originalité dans le choix des sujets.

Un seul ouvrage aurait pu faire quelque sensation, à cause de la nouveauté du sujet et du mérite de l'exécution : c'étaient les FASTES DE ROUEN. Comme on le remarquait dernièrement, à propos de l'ouvrage d'un autre Normand, presque aussi peu connu que tous ceux de Grisel : « Chez « nous, dans notre province, dans notre ville, dans notre « cercle, tout paraît beau, parce que tout se confond en « quelque sorte avec nous-mêmes. Les esprits élevés ne se « garantissent pas toujours de cet amour aveugle. A com« bien plus forte raison les esprits de moyenne valeur, les « hommes dont la vie s'écoule sans bruit dans l'ombre et « dans l'étude » (1). A Paris, il en était tout autrement d'un ouvrage écrit à la gloire de Rouen. On y lisait avec indifférence les vers qui pouvaient plaire avant tout aux Rouennais. D'ailleurs le mode de publication, par parties,

(1) *Excursion à travers un Manuscrit normand de* 1720, par M. Théry, lue à la Sorbonne, en 1865. Le Manuscrit est *Athenæ Normannorum*, du P. Martin, à la Bibliothèque de Caen.

et à des époques assez éloignées les unes des autres, ne permettait pas qu'on pût saisir l'ensemble de cette œuvre, qu'il devenait alors si difficile de réunir, et tirée à un trop petit nombre d'exemplaires pour arriver au public et produire sur lui un effet profond et durable.

A Rouen, le souvenir de Grisel avait dû promptement s'effacer, parce qu'il l'avait quittée pour Evreux et pour Paris, sans y avoir publié une seule de ses œuvres. Aussi ne trouve-t-on chez les Rouennais contemporains nulle trace de Grisel, et c'est en vain qu'on chercherait son nom chez le principal historien de Rouen, Farin, et chez tous les autres. Il semble qu'ils aient organisé contre lui la conspiration du silence, après un divorce complet. Il faut arriver jusqu'au XVIII[e] siècle, pour que son nom apparaisse dans sa cité natale.

Il n'est pas facile non plus de déterminer l'époque de sa mort. Le P. Lelong, une des plus anciennes autorités qui aient parlé de lui, dit : « L'auteur est mort vers 1677 » (1). Et cette date a été constamment répétée depuis. Cependant, il semble difficile que Grisel ait encore vécu vingt années, après la publication du livre d'EPIGRAMMES, la *Muse Erato* (1657), sans donner signe de vie au public. Nous croyons sa mort plus voisine de 1657, à l'âge de soixante-deux ans, que de 1677, à l'âge de quatre-vingt-deux ans,

(1) *Bibliothèque historique de la France*, édit. de 1719, p. 758.

si même cette date de 1657 n'est pas celle du P. Lelong transformée par son imprimeur en 1677, comme cette dernière deviendra 1697 chez Guilbert (1).

Ces lacunes, ces incertitudes, ces obscurités nombreuses, nous n'aurions pas peut-être à les regretter, si Grisel fût toujours resté dans sa ville natale. C'eût été pour elle un pieux devoir de conserver tous les renseignements propres à combler les vides, à rectifier les dates, à éclaircir tous les points douteux, dans la vie d'un homme qui, tout plein de la pensée de travailler à l'honneur de Rouen, lui a consacré tant de soins et tant de veilles. Mais, à un jour donné, il s'enfuit loin d'elle, la délaissant pour Paris, où bientôt, perdu dans la foule, il dut se dire à lui-même :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Toutefois, ce vieux nom de Rouen lui portera bonheur. Encore quelques années, et des écrivains, des Rouennais, épris de ce poème où revivent les souvenirs de nos pères, appelleront l'attention publique sur Grisel et sur son œuvre.

(1) *Mémoires biographiques*, etc., t. I, p. 522.

II. DES TÉMOIGNAGES ANTÉRIEURS SUR LES FASTES DE ROUEN.

Si Grisel n'avait pas fait les FASTES, il est à croire qu'après sa mort, son nom, comme celui d'une foule d'autres poètes latins modernes, serait resté à jamais enseveli dans l'oubli. Mais, grâce à cet ouvrage, il attira l'attention de quelques amateurs éclairés de notre littérature et de notre histoire locale, qui se firent un devoir de conserver l'ouvrage dans leur bibliothèque, et des critiques du XVIII[e] siècle ne tardèrent pas à le signaler à l'attention des savants et du public.

Tâchons donc de suivre, à ce double point de vue, la destinée des FASTES DE ROUEN.

A Rouen, Grisel ne semble pas avoir été heureux dans les vœux qu'il avait formés pour voir ses œuvres adoptées par sa patrie. Au début du Mois d'Avril, il supplie sa ville natale de le réunir aux poètes latins nés dans ses murs : « O ma Patrie, dit-il, joins-moi seulement aux poètes « latins, pour que tu voies tant de monuments de ma

« veine » (1). Or, c'est à Rouen, moins que partout ailleurs, qu'il nous a été donné de retrouver la trace des diverses œuvres de Grisel.

L'excuse pourrait se tirer du peu d'intérêt que toutes ces poésies latines offraient pour notre ville; mais il en était tout autrement des FASTES DE ROUEN. Cet ouvrage aurait dû figurer dans les Bibliothèques remarquables de cette cité, celles du Chapitre, de l'Hôtel-de-Ville, des Avocats et des principaux Ordres religieux. Nulle part on ne rencontre la trace de ce dépôt qui l'aurait comblé de joie, comme il en avait exprimé le désir, au mois de Juillet, en donnant la description de l'Hôtel-de-Ville : « Là se trouve, « avec une belle chapelle, une Bibliothèque; peut-être « qu'un juste sentiment de reconnaissance lui fera prendre « mon livre » (2).

M. Richard a fait une *Notice sur l'ancienne Bibliothèque des Échevins de la ville de Rouen*, et l'ouvrage de Grisel n'y est pas mentionné. Il ne l'est pas davantage dans le catalogue de la Bibliothèque de François II de Harlay, déposé aux Archives de la Seine-Inférieure, ni dans l'ouvrage de M. l'abbé Langlois, *Recherches sur les Bibliothèques des Archevêques et du Chapitre de Rouen*, ni dans le *Mémorial alphabétique des livres qui composent la Bibliothèque de l'ordre*

(1) *Voir* plus loin, p. 137, v. 13 et 14.
(2) *Voir* plus loin, p. 249, vers 111 et 112.

de MM. les avocats du Parlement de Normandie, celui de 1752 et celui de 1765. Son nom fait aussi défaut dans le *Catalogue des livres de la Bibliothèque de la maison professe des ci-devant soi-disant Jésuites*. Rouen, 1763, in-8°, tandis que deux fois il porte le nom de Jean Grisel, prédicateur et membre de cet Ordre. La seule preuve authentique qu'une Bibliothèque de Rouen ait possédé les FASTES DE ROUEN, nous est fournie par un ouvrage manuscrit de la Bibliothèque de Rouen ; c'est le *Catalogue de la Bibliothèque du Prieuré de la Madeleine de Rouen, par le R. P. Loüis-Auguste Marye, Prieur titulaire du dit Prieuré*, M.DCC.XLV.

On y lit en effet cette mention :

« Griselius (Hercules), Prestre de la paroisse de Saint-
« Maclou a Rouen, m. vers l'an 1677. »

« Fasti Rothomagenses seu descriptio omnium rerum
« visu dignarum in urbe Rothomagensi, 2 t. in-4°,
« 6203 » (1).

Cette désignation est celle que nous retrouverons chez les écrivains qui, peu de temps auparavant, s'étaient occupés des FASTES, et elle nous indique que le Prieuré de la Madeleine de Rouen, en 1745, possédait deux tomes, c'est-à-dire deux Trimestres de l'édition in-4°, dont le

(1) Tome VII, p. 7394. — Dans ce prieuré était aussi, depuis 1709, le premier livre des EPIGRAMMES DE GRISEL. — Voir la BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL.

catalogue donne un titre explicatif au lieu du titre réel. Ce doivent être les deux *Trimestres d'Hiver* et de *Printemps*. Enfin, le nombre 6203, qui termine ce paragraphe, renvoie à la page d'un autre catalogue du même Prieuré, où se trouve transcrit en entier l'article du P. Lelong, dont nous allons bientôt parler.

Un particulier du nom de Louis Coignard posséda, en 1709, un exemplaire du *Trimestre d'Été*, car notre manuscrit porte : « Cette copie (du Trimestre d'Été) a été faite sur « un imprimé in-4° de 32 pages, sans date ni lieu ; cet « imprimé, signé sur le couvert Ex Libris Lud. Coignard « 1709 » (1).

Ce même *Trimestre d'Été* passa « dans la Bibliothèque « de feu M. l'abbé Saas, chan. de Rouen (2), » grand amateur de poésie latine, dont il avait remporté le premier prix chez les Jésuites de Rouen, et, très versé dans les études bibliographiques, historiques et littéraires, il s'empressa de rechercher un ouvrage dont il appréciait toute l'importance pour l'histoire de notre cité.

A sa mort, arrivée le 10 avril 1774, « on fit sa vente, et « ce *Trimestre d'Été* a passé dans les mains de M. Haillet « de Couronne, secrétaire perpétuel de l'Académie des « Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen » (3).

(1) M.S. des Fastes de Rouen, p. 113.
(2) *Ibidem*, p. 113.
(3) *Ibidem*, p. 113.

Arrivons maintenant aux témoignages divers nous parlant des Fastes de Rouen avec quelques détails.

Comme on l'a vu, le silence est presque général sur notre auteur et sur ses œuvres pendant sa vie tout entière, et il faut descendre jusqu'aux premières années du xviiie siècle, pour qu'il attire l'attention des savants, occupés de livres et de littérature, dans le silence du cabinet ; cette réparation tardive, il la devra uniquement à ses Fastes.

Le premier qui s'en occupa est le P. Lelong, de l'Oratoire. Voici la notice qu'en 1719 il donnait sur les Fastes de Rouen :

« 14817. Herculis Griselii, præsbyteri, Fasti Rotoma-
« genses seu descriptio omnium rerum visu dignarum in
« Urbe Rotomagensi ; duobus voluminibus in-4°, Roto-
« magi, 1631.

« ☞ « L'Auteur de ces Fastes, qui étoit un Prêtre de
« la Paroisse de Saint-Maclou, de Rouen, fit imprimer son
« ouvrage à ses dépens. Il est écrit en vers Hexamètres, et
« est en douze livres, portant chacun le nom d'un mois
« de l'année. Il y décrit les Fêtes, Processions, Ouvertures
« du Parlement, Ouvertures des Classes, la délivrance du
« Prisonnier qui lève la Fierte de saint Romain, et autres
« choses qui se font chaque mois à Rouen. Il fait aussi la
« description des Bâtimens, Antiquitez et Curiositez qui
« sont dans cette Ville, avec des Notes mises en marge

« qui sont fort curieuses. L'auteur est mort vers l'an « 1677 » (1).

Comme cette courte notice a été constamment répétée, depuis le P. Lelong jusqu'à nos jours, par tous ceux qui ont donné quelques détails sur les FASTES, il est bon de montrer toutes les rectifications auxquelles elle peut donner lieu.

Ce titre n'a jamais été celui que Grisel a donné à ses FASTES; les deux mois imprimés de Janvier et de Novembre et les trois Trimestres du Manuscrit sont là pour l'attester. Il appartient tout entier au P. Lelong. Nulle part Grisel n'a latinisé son nom en *Griselius*, mais toujours *Grisellus*; nulle part non plus il n'a pris la qualité de *Presbyter*, mais, une seule fois, son nouvel imprimeur joignit à son nom celle de *Sacerdos*; nulle part enfin il n'a mis, en tête de ses ouvrages, des titres explicatifs comme celui de *Fasti Rotomagenses seu descriptio omnium rerum visu dignarum in Urbe Rotomagensi* (les Fastes de Rouen ou description de tout ce qu'il y a de remarquable dans la ville de Rouen). Celui-ci a été forgé par le P. Lelong qui, voulant indiquer, dans sa *Bibliothèque historique*, le sujet traité par Grisel, a bien été obligé de recourir à cette glose des FASTI ROTOMAGENSES, afin d'avertir le lecteur des ressources que cet ouvrage pouvait offrir pour l'Histoire de

(1) *Bibliothèque historique de la France*, 1719 (première édition), p. 758.

Rouen. Ces deux « volumes in-4° » doivent désigner les deux premiers trimestres, Hiver et Printemps, de l'édition in-4° de 1643, que nous voyons toujours aller ensemble, et dont la présence est signalée, par notre manuscrit, dans la Bibliothèque des P. P. de la Doctrine. Quant à l'indication du nom de lieu et de la date de l'impression « Roto- « magi, 1631, » nous montrerons plus loin qu'elle est inadmissible et fausse de tout point (1).

Si, de ce titre imaginé par lui, nous passons à la note donnée sur le fond de l'ouvrage, nous la trouverons tout aussi inexacte. Il faut que le P. Lelong n'ait jamais ouvert les Fastes de Rouen pour dire qu'ils sont écrits en « vers « hexamètres, » tandis qu'ils sont en vers élégiaques, c'est-à-dire en hexamètres et en pentamètres. Ils auraient été en « douze livres, » si Grisel avait exécuté son plan primitif de les publier mois par mois, et ils seraient en quatre tomes ou volumes, ou parties, s'ils avaient jamais été terminés. Enfin, ces « notes fort curieuses », mises à la marge, se réduisent à l'indication la plus sommaire du sujet traité dans le texte, souvent un seul mot, comme on peut le voir par les manchettes de notre édition, fidèle reproduction du Manuscrit copié d'après l'imprimé de l'édition in-4°.

Après tant d'erreurs accumulées en si peu de lignes, il est clair que le P. Lelong n'a jamais eu entre les mains

(1) *Voir* plus loin : Des diverses éditions des Fastes et de leur date.

l'ouvrage de Grisel, dont il parle, et qu'il a dû rédiger ses indications sur une note bien fautive et bien incomplète, fournie par le possesseur de cet ouvrage, en 1719, lorsqu'il donna sa *Bibliothèque historique*.

C'est cependant cette note qui sera répétée sans cesse, depuis le début du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, par tous ceux qui s'occuperont des FASTES DE ROUEN, malgré la critique qu'en fit, une cinquantaine d'années plus tard, l'homme qui servit le plus à faire connaître Grisel et ses œuvres, critique que nous signalerons en son lieu.

Un an après l'ouvrage du P. Lelong, un Normand, le P. Martin, né à Caen, en 1639, et mort à Caen, en 1726, gardien du couvent des Cordeliers de cette ville, donna une petite place à Grisel parmi les 958 notices latines, plus ou moins détaillées, de son *Athènes des Normands*, manuscrit de 1720, sur les poètes et sur les prosateurs normands. Mais cette courte notice, encore inédite aujourd'hui, ne servit point à mieux faire connaître ni Grisel ni les FASTES. En voici la traduction :

« Grisel Hercule de Rouen, prêtre de la paroisse de « S. Maclou et professeur du Collége d'Evreux, publia, « comme prémices poétiques, *Les Triomphes de Louis*, « dédiés à l'Eminent Duc de Richelieu, Evreux, 1635, in-8°. « De l'Imprimerie d'Antoine Le Marié.

« Il a écrit aussi les FASTES DE ROUEN en vers hexa- « mètres ; en outre il a décrit les Fêtes, les Processions ou

« Prières générales, les Rentrées du Parlement, des « Classes, etc., avec des notes fort curieuses à la marge.

« Il mourut vers l'an 1677 » (1).

La première partie de la notice contient deux détails nouveaux, le « professorat au collége d'Evreux, » et le titre du second des ouvrages de Grisel, « les Triomphes de « Louis, » que le P. Martin eut bien certainement entre les mains. Mais c'est de confiance, et en résumant en latin la notice si fautive du P. Lelong, qu'il parle aussi des « Vers hexamètres, » des « notes fort curieuses » placées à la marge des Fastes de Rouen, où Grisel « a décrit en outre, etc. » S'il avait eu l'ouvrage entre les mains, comme il a compté lui-même parmi les poëtes latins de son époque, et qu'on louait fort l'élégance de sa versification, il aurait bien vu que les Fastes ne sont pas en « vers hexamètres, » que ces « notes fort curieuses » en marge se réduisent à fort peu de chose, enfin que ce passage : « Il a décrit *en outre* » etc., est dénué de sens, puisque cette description des Fêtes, Processions, etc., est précisément le fond même du sujet traité par ce poëte. Copiste du P. Lelong pour le titre et pour les deux premières erreurs de sa notice, le P. Martin a eu le tort d'en ajouter ici une troisième de son chef.

Neuf ans après que le P. Martin écrivait sa notice, restée manuscrite, le nom de Grisel revint, à cause des Fastes

(1) *Voir* le texte latin, Pièces justificatives, XXXI.

de Rouen, sous la plume d'un savant, l'abbé Lenglet-Dufresnoy, qui se borna encore à copier le P. Lelong en entier et mot pour mot.

En 1713, il avait donné sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, avec un « Catalogue des principaux Historiens et des Re« marques critiques sur la bonté de leurs ouvrages et sur « le choix des meilleures éditions. — Paris, 1713, 2 vol. « in-12. » Il n'y a pas un mot de Grisel, dans le tome I, ni au chapitre (IX) de l'*Histoire de France*, ni au chapitre XIV, dont le paragraphe I traite de l'*Histoire des Provinces*, en deux pages seulement. Il ne figure pas davantage dans le tome II, où se trouve la liste des auteurs à consulter sur la Normandie (p. 164-167). Elle commence par André Du Chesne *Normannorum Historiæ*, etc., et finit par le P. Buffier: *Histoire des Royaumes de Naples et de Sicile*, etc. Mais quand Lenglet-Dufresnoy donna une nouvelle édition de sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, en 1729, il y comprit le nom et l'ouvrage de Grisel, en copiant littéralement la notice du P. Lelong, sans en indiquer la source. Il fit de même dans toutes ses éditions postérieures, en plaçant les Fastes de Rouen au milieu des ouvrages de Taillepied, D. Pommeraye, D. Bessin, Dadré, Farin, Oursel, etc. (1).

(1) *Voir* l'édition in-4° de 1729, t. IV, p. 200; de 1735, in-4°, t. IV. Article XCIII, *Normandie*, p. 157; de 1772, in-12, t. XIII, p. 65. — Par une méprise singulière, la *Bibliothèque historique de la France*, par le P. Lelong, 1768, 5 vol. in-f°, n° 35,213 (édition Fevret de Fon-

Cette précaution nouvelle montre bien que l'importance historique des FASTES avait été comprise par le docte abbé, puisqu'il les signale à l'attention des savants comme une source où ils devront puiser pour les renseigner sur l'histoire de Rouen.

C'est encore le P. Lelong que le P. Louis-Auguste Marye, Prieur titulaire du Prieuré de la Madeleine, à Rouen, jugea à propos de copier pour expliquer le contenu des deux tomes, ou Trimestres, possédés par cet établissement, en 1745 (1). A son renvoi, p. 6203 (t. VI), se trouve l'article : *Histoire des Villes de Normandie en particulier*, où il donne en entier le titre et la notice de l'Oratorien, qu'il emprunte à l'édition de 1719, d'après son indication de source (Le Long, p. 758, n° 14817). Quoique possesseur de deux Trimestres, le P. Marye ne relève aucune des erreurs dont fourmille la notice du P. Lelong ; il trouve plus simple de la copier d'un bout à l'autre sans contrôle.

Ainsi, les quatre ou cinq écrivains qui ont parlé des FASTES DE ROUEN, soit dans des publications, soit dans des manuscrits, n'en ont certainement pas parlé *de visu*, tant ils sont remplis d'erreurs. Ce fait seul suffirait pour

tette), renvoie à Lenglet-Dufresnoy, *Méthode historique*, in-4°, t. IV, p. 200 (c'est l'édition de 1729), comme si ce numéro était puisé chez lui, tandis que c'est Lenglet-Dufresnoy qui a copié littéralement le P. Lelong.

(1) *Voir* plus haut, p. 107.

prouver toute la rareté de ce poëme, dès la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Dans l'impossibilité de se le procurer, les écrivains en furent réduits à se reproduire servilement les uns les autres.

Il est probable que ces courtes indications, enfouies dans les in-folio ou dans les in-quarto des savants, ou bien encore dans des Catalogues manuscrits, ne contribuèrent guère à faire connaître du public Grisel et son œuvre. Mais l'heure d'une révélation plus complète, pour tous les deux, ne devait pas longtemps se faire attendre.

En 1762, à l'occasion de ses FASTES, le nom de Grisel reparut, à Rouen, d'une façon tout inespérée. On venait d'y fonder les *Annonces, Affiches et Avis divers de la Haute et Basse Normandie*, publication hebdomadaire, dont le premier numéro est du vendredi 4 juin 1762, quand, dans le second numéro, celui du 11 juin, parmi les *Avis divers*, à l'article *Belles-Lettres*, on prévint le public qu'un libraire de cette ville se proposait de faire réimprimer le « *Recueil des Antiquités et* « *singularités de la ville de Rouen par Noël Taillepied*, fameux « cordelier. » On déclarait insuffisantes et difficiles à trouver les trois éditions de 1587, 1601 et 1610, et on voulait introduire des améliorations et des explications proclamées indispensables. Pour y réussir plus complétement, le libraire « prie les Antiquaires et autres sçavans qui auront « des mémoires ou notes à lui communiquer, de les adres- « ser au Bureau général des Annonces et Avis de Rouen. »

Quinze jours après, dans le n° 4, le vendredi 25 juin, on revenait sur cette question, en parlant spécialement de l'ouvrage de Grisel, comme d'une source où l'éditeur voudrait bien puiser.

« Nous avons annoncé dans la seconde de nos feuilles « une nouvelle édition des Antiquités de Rouen par « Taillepied.

« L'éditeur, qui veut consulter les *Fasti Rhotomagenses* de « Grisel dont il n'a qu'un morceau, prie instamment ceux « qui possèdent l'ouvrage entier, d'avoir la bonté de le « déposer pendant quelques jours *au Bureau des Avis*, où il « le consultera sans les déplacer. Il n'a pû encore jusqu'à « présent rencontrer de ce Livre, qui contient quatre « parties en quatre Trimestres, que le *Trimestre Æsti-* « *vum* où se trouvent les mois de Juillet, Août et Sep- « tembre. »

Celui qui projetait cette édition nouvelle des *Antiquités de Rouen*, par Taillepied, est resté anonyme dans les *Annonces de Normandie*. Nous pouvons le faire connaître, grâce à notre manuscrit; c'est l'abbé Saas, puisque nous savons que l'exemplaire « du Trimestre d'Été *Ex Libris Lud. Coi-* « *gnard* 1709 se trouvait (à cette époque de 1762) dans la « *Bibliothèque de l'abbé Saas* » (1). Et pour ne laisser aucun doute, Guiot ajoute : « C'est de cet imprimé qu'on a tiré

(1) *Voir* plus haut, p. 103.

« en 1762 les vers qui sont cités dans les Affiches et An-« nonces de Normandie n° 4 deladite année, » (1) et qu'on va lire bientôt.

Une autre conséquence pour nous, c'est que ce même article des *Annonces* est aussi de l'abbé Saas. Il le poursuit en citant la « Notice que le P. le Long de l'Oratoire donne « de l'ouvrage de Grisel dans sa Bibliothèque de la France, « au numéro 14817 » (2). Aussitôt il en fait la critique en ces termes : « Le P. le Long, ordinairement exact, ne l'a « pas été tout-à-fait ici ; car, 1° il dit que l'ouvrage de « Grisel est en deux volumes, il devoit dire en quatre ou « en un, puisqu'il y a quatre parties qui peuvent se relier « en un tome ; 2° il dit que l'ouvrage est en vers Hexa-« mètres ; il se trompe et cela n'est pas étonnant, car il ne « se connoissoit point du tout en poésie pour laquelle il « n'avoit aucun goût. Le P. Desmoletz, son confrère, en « est un bon garant. Il dit dans la vie du P. le Long, mise « à la tête de la Bibliothèque sacrée, *Illi vis imaginationis « aut mediocris aut nulla. Poëtæ omnes, Virgilius, Homerus, « illi sordebant ; ad Gallorum carminum recitationem dormi-« tabat.* Cela posé, le P. le Long a pris des vers Elégiaques

(1) P. 113 du manuscrit des FASTES DE ROUEN.

(2) Nous la supprimons, parce que nous l'avons donnée plus haut, en nous occupant du P. Lelong, p. 104.

« pour des vers Hexamètres (1); car il est constant que « tout l'ouvrage de Grisel est dans la même mesure de « vers, que les suivants tirés du quatorzième d'Août sur la « Cloche de Georges d'Amboise.

Augusto fusa est Campana, Octobre pependit;
Ad Janum insonuit sexque decemque viris.
Cùm sonat, avelli lapides in Turre putares,
Et propior firmo non potes esse gradu.
Sequana devexas fert murmura tanta per undas,
Butilaque Ambosios (sic) accipit ima sonos (2).

« Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer pourquoi Grisel dit « que la Cloche de Georges d'Amboise fut sonnée pour la « première fois au mois de Janvier. Il est conforme dans « le reste à Farin dans son Histoire de Rouen, et au P. « Pommeraye, dans l'Histoire de la Cathédrale, qui disent « que la fameuse Cloche fut fondue le 2 Août 1501, montée « à la Tour le 9 Octobre suivant, et sonnée en vol par 16 « hommes, le 16 Février 1502.

« Les hommes de ce tems là devaient être beaucoup plus « forts que ceux de ce tems-ci, car on y met à present,

(1) Cette rectification, au sujet des vers hexamètres, a dû passer inaperçue, sans quoi elle rendrait plus singulière la persistance avec laquelle a été reproduite la méprise du P. Lelong jusqu'à nos jours.

(2) *Voir* plus loin *Août*, p. 261, v. 157-162. — Ambosios est pour Ambasios.

« dit-on, 30 et même 50 hommes qui n'ont pas la force de « la sonner en vol. »

L'abbé Saas, qui avait entre les mains un Trimestre de l'édition in-4°, a bien vu l'inexactitude de cette notice; mais il a le tort d'affirmer lui-même « qu'il y a *quatre* « parties dans l'ouvrage, » comme s'il les avait vues. Il le suppose, d'après le seul Trimestre qu'il possède, mais c'est tout, puisqu'il réclame précisément tous ceux qui lui font défaut. Il eût été plus juste de dire que l'ouvrage « *devait* « se composer de quatre Trimestres. »

Il a bien vu la singulière méprise où tombait le P. Lelong au sujet des prétendus *vers hexamètres*. Mais, « son « manque d'imagination, son dédain pour tous les poètes, « son sommeil à la lecture des poètes français, » n'en sont peut-être pas autant la cause que l'impossibilité de consulter un seul exemplaire d'une partie quelconque du poème de Grisel; car un coup-d'œil lui aurait suffi pour s'éclairer.

Enfin, l'article des *Annonces* se terminait ainsi: « Her- « cule Grisel étoit d'une famille qui a produit des Orateurs « et des Poëtes François dont les ouvrages ont été estimés « autrefois et subsistent encore aujourd'hui (1). Il nous

(1) On connaît du R. P. Jean Grisel : 1° *Le Mystère de l'Homme-Dieu*, ou *tout ce qui regarde Jésus-Christ*, etc. I. Jésus-Christ prédestiné. II. Jésus-Christ promis. III. Jésus-Christ désiré. Paris,

« aprend dans son mois de Septembre qu'il étoit en Rhé-
« torique l'année que Louis XIII parvint à la couronne,
« c'est-à-dire en 1610 ; qu'il étoit alors âgé de 15 ans ; qu'il
« eut des Prix, que c'étoit le Président Maignard qui les
« donnoit, et que la Tragédie du collége ne se représen-
« toit qu'au commencement de septembre. »

Tous ces détails sont vrais, sauf « ces Prix, » qui se réduisent à « un seul, » tandis que le pluriel s'applique aux accessits, dont l'abbé Saas n'a pas parlé :

Accessi propius sæpe, semelque tuli (1).

Voilà des détails plus précis et plus complets sur Grisel que n'en a donné aucun des écrivains qui en avaient parlé jusque-là, et l'abbé Saas l'a pu faire en les puisant dans le *Trimestre d'Eté* qu'il possédait. Sa note nous prouve encore toute la rareté des FASTES, puisqu'en 1762 ce bibliophile émérite n'avait pu en rencontrer qu'un seul Trimestre, et qu'il recourait à la voie de la publicité pour tâcher de se procurer les autres, afin d'en prendre communication.

La demande de l'abbé Saas resta toujours sans réponse, et, douze ans après l'avoir faite, en 1774, il mourut sans

Béchet, 1654 ; 1 vol. in-f°. 2° *Sermons sur tous les Evangiles du Carême*. Paris, Béchet, 1658 ; 2 vol. in-8. — Un des poètes français signalés ici, est Jean Grisel, le père d'Hercule, et l'autre Isaac Grisel, dont nous avons parlé dans la BIOGRAPHIE, p. 6, 7 et 8.

(1) *Voir* plus loin, *Septembre*, p. 273, v. 105-118.

qu'aucun Trimestre imprimé des FASTES eût été déposé au bureau des *Annonces de la Normandie.*

Un autre savant normand, né à Rouen, le 31 janvier 1739, successivement vicaire de la paroisse Saint-Candc-le-Jeune, en la même ville, grand amateur de poésies latines, maintes fois lauréat des Palinods de Rouen, dont il fut secrétaire jusqu'en 1768; chanoine et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, en 1783; prieur de Saint-Guenault, à Corbeil, en 1785; curé de Saint-Spire de Corbeil, en 1795, et du Bourg-la-Reine, en 1804 (1), s'occupait aussi, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, des FASTES DE ROUEN. Pas plus que l'abbé Saas, ne pouvant les avoir imprimés, il se mit à leur recherche pour les faire transcrire, à une époque difficile à déterminer, mais qui doit vraisemblablement se placer entre 1768 et 1777.

En 1762, il était encore à Rouen, et fut témoin des efforts infructueux de l'abbé Saas pour se procurer les Trimestres des FASTES qu'il n'avait pas. Quand il eut quitté notre ville pour se rendre à Paris, en 1768, il entra dans la communauté de Saint-Roch, et, en 1773, il fut reçu chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint-Victor, dont il devint bibliothécaire en 1783, grâce à ses nombreuses connais-

(1) *Notice biographique sur M. Guiot*, p. 1-3, par M. Pinard, autographiée et tirée à trente exemplaires.

sances littéraires (1). C'est pendant ce séjour à Paris que Guiot, se mettant à la piste des FASTES de Grisel, finit par les rencontrer et s'empressa de les faire copier; car c'est à lui que nous rapportons l'honneur d'avoir fait faire la transcription des deux Trimestres dont nous avons publié le Manuscrit. La preuve s'en tire pour nous de l'addition qu'il a faite au titre, pour le *Trimestre d'Hiver*, du lieu et de la date de l'impression, et du nom de l'imprimeur; d'un renvoi à Farin pour la famille Lenoble, à la fin du *Trimestre de Printemps;* de quelques indications françaises en manchettes; de corrections nombreuses dans le texte latin, et enfin de cette note qui termine le *Trimestre de Printemps:* « Ces deux trimestres ont été copiés sur un imprimé in-4° « dans la bibliothèque des P.P. de la doctrine à Paris (2). » Tous ces passages sont bien de la main de Guiot, dont l'écriture est connue, ne fût-ce que par son M.S. *Clio Rothomagensis*, que possède la Bibliothèque de Rouen. Quant à la date de la transcription de ces deux Trimestres, elle se place nécessairement entre 1768, époque de l'arrivée de Guiot à Paris, et 1777, lorsqu'il ajouta un nouveau Trimestre à la copie des deux précédents.

Cette fois, Guiot fit lui-même la transcription du *Tri-*

(1) *Notice biographique sur M. Guiot*, p. 2, par M. Pinard.

(2) Page 79 du M.S. — Les additions et corrections se trouvent surtout aux pages 5, 18, 22, 23, 27, 37, 43, 46, 52, 57, 58, 59, 64, 73.

mestre d'Été, en recourant vraisemblablement à l'imprimé de l'abbé Saas, qui était alors, depuis 1774, entre les mains de M. Haillet de Couronne. La date est même certaine, Guiot ayant mis à la fin de sa transcription : « Copié en « 1777 le 30 9bre. » Pour trouver ce Trimestre, sa peine fut moins grande que pour les deux autres, puisqu'il en connaissait l'existence à Rouen, en 1762, entre les mains de l'abbé Saas, et que M. Haillet de Couronne, leur nouveau possesseur, était son ami.

Guiot est certainement l'homme du XVIIIe siècle qui s'est le plus occupé de Grisel et de ses FASTES. Non content de les rechercher et de les faire transcrire ou de les transcrire lui-même, il a redit le nom de Grisel en tête du *Clio Rothomagensis*, quand il fut possesseur des trois *Trimestres* si difficilement réunis. A la feuille consacrée au 1 Janvier, après la citation des 14 premiers vers des FASTES, il ajoute, en vers latins : « Ici Grisel a produit son premier chant « sous le nom de Maignart, et c'est sous un tel guide qu'il « entreprenait son œuvre. Héritier de sa plume, c'est sous « un guide plus grand, crois-le bien, que nous consacre- « rons les vers du poème entrepris par nous. Notre Mécène « ici sera le sauveur Jésus. C'est fière d'un tel appui que « tu vas chanter, ô Muse » (1).

De plus il a copié 837 vers des FASTES répartis dans *Clio*

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXXII.

Rothomagensis, aux jours et mois où il est question des faits traités par Grisel, et, comme pour ne pas laisser de doute qu'il puisait dans le Manuscrit des FASTES, en sa possession, il indiquait, en général, à la fin du passage, la page de son M.S., d'où il l'avait tiré.

Guiot a encore fait, dans un autre M.S., *le Moréri des Normands*, plusieurs articles sur trois ou quatre membres de la famille Grisel. Pour Hercule, il donne plus de détails bibliographiques qu'aucun de ses prédécesseurs ou de ses contemporains (1); mais les dates laissent à désirer. Il résumait son opinion sur les FASTES DE ROUEN en ces mots : « Cet ouvrage est très-intéressant pour les Antiquités de « la Ville de Rouen » (2).

En 1778, le nom de Grisel et des FASTES reviennent sur la scène, et ce sont les *Annonces de Normandie* qui servent encore à les faire connaître au public.

Deux lettres y furent insérées, l'une, le 27 décembre 1777, par un M. de Croix-Mare, élève en chirurgie (3) ; l'autre, le 13 mars 1778, par une personne anonyme, sur la prononciation du mot *Montriboudet* ou *Mont-Riboudet*, et sur la *Fontaine de Jouvence*, dans la vallée d'Yonville. Alors, le

(1) *Voir* plus haut BIOGRAPHIE, la citation de cet article, en majeure partie, p. 54 et 55.

(2) Le *Moréri des Normands*, t. I, p. 464-465, verbo *Grisel Hercules*.

(3) Cette lettre se trouve dans les ADDITIONS et PIÈCES JUSTIFICATIVES de notre édition des FASTES, p. 586-587.

24 Avril 1778, fut adressée une *Lettre à l'Auteur des Annonces*, où un vers de Grisel, emprunté au début du Mois de Juin, servait à établir l'existence de la Fontaine de Jouvence :

Hic quondam Limpha salubris erat (1).

« Tel est le vers presque en son entier. Il est d'un Poète « latin du siècle dernier, connu ainsi que son père par les « prix qu'il a remportés après lui, en l'Académie de l'im- « maculée conception, prêtre d'ailleurs de S. Maclou et « dont vous avez jadis parlé dans une de vos Affiches de « 1762 N° 4 (Hercules Grisel) et plus récemment dans « l'Annonce d'un Calendrier historique pour le Tableau de « Rouen de 1778 » (2).

L'auteur de la lettre cite quelques vers du Mois de Juin, et, comme la transcription du *Trimestre d'Été* par Guiot fait suite, dans notre Manuscrit, à la transcription du Trimestre d'Hiver et du Trimestre de Printemps faite chez les P.P. de la Doctrine à Paris, il est certain que Guiot seul a pu écrire cette lettre, où il cite sept vers du mois de Juin inconnus de tous, et dont il avait le texte en sa possession, pour l'avoir copié lui-même, peu de temps auparavant, le 30 novembre 1777 (3).

(1) P. 166, v. 44 de notre édition.

(2) *Voir* cette lettre dans les ADDITIONS, etc., p. 584-586.

(3) *Voir* plus haut, p. 119.

Il est bien vrai que Guiot avait quitté Rouen en 1768; mais nous savons aussi qu'il n'interrompit pas pour cela ses relations avec notre ville et surtout avec l'Académie des Palinods, dont il avait été secrétaire. « Il n'en demeura « pas moins le correspondant de cette société jusqu'à sa « suppression » (en 1790).

Aussi l'*Auteur des Annonces* fit-il suivre la lettre qui lui avait été adressée, « le vendredi 24 avril 1778, » de cette prière :

« N. B. On prie l'auteur de cette lettre de donner au « public quelques morceaux semblables du poète, dont il « possède l'ouvrage si rare et si curieux. Il y a 16 ans que « nous en demandions la communication pour un de nos « Abonnés qui vouloit en donner une nouvelle édition; « et il ne s'en est trouvé que le Trimestre d'été où il est « parlé de la cloche de Georges d'Amboise, dont nous « avons alors cité les vers. »

Après un laps de temps si considérable, l'*Auteur des Annonces* avait oublié que, dans l'avis du 25 juin 1762, il n'était pas question d'une nouvelle édition des FASTES DE ROUEN, par Grisel, mais seulement « de consulter les *Fasti « Rothomagenses* de Grisel, dont l'Éditeur futur (*des Anti- « quités de Taillepied*) n'avait qu'un morceau. »

Le vœu manifesté par l'*Auteur des Annonces* ne tarda pas à recevoir son exécution. Le 26 juin 1778, une nouvelle lettre lui était adressée, où Guiot faisait usage de citations

puisées dans les mois de Mai et de Juin des FASTES DE ROUEN, à l'occasion de la Fête-Dieu et de la Confrérie ambulante du Saint-Sacrement. Le caractère religieux et la science liturgique, dont l'auteur y fait preuve, deviennent un nouvel argument pour montrer que cette lettre est encore de Guiot (1).

Enfin, le 4 Février 1780, et dans une lettre où il est question d'un poème latin assez ignoré, intitulé *Saliberna*, « (Bernesault, près Neufchâtel,) par P. de Grouchy, » au sujet duquel on demande des éclaircissements, le nom de notre auteur revient dans les *Annonces*. « Vous citez quel-« quefois des vers de H. Gr. (2) (*sic*) et d'autres auteurs, « en la même langue, pourquoi ceux que je promets ne « seraient-ils pas aussi bien accueillis ? »

A partir de ce moment jusqu'en 1789, les *Annonces* n'offrent plus de lettres sur Hercule Grisel, ni de citations empruntées à ses FASTES DE ROUEN.

L'explication la plus simple nous paraît être le projet qu'avait le possesseur des trois premiers Trimestres manuscrits, Guiot, de ne point donner au public des richesses qui auraient effleuré son sujet, puisqu'il travaillait à compléter Grisel par son ouvrage en cours d'exécution : *Clio*

(1) *Voir* plus loin cette lettre, dans les ADDITIONS et PIÈCES JUSTIFICATIVES, p. 577-580.

(2) Dans *Clio Rothomagensis*, Guiot se sert toujours de cette forme abrégée à la suite de ses citations de Grisel.

Rothomagensis, où il a consigné tant de vers de son devancier.

Mais il ressort de toutes ces lettres que, jusqu'en 1778, on ne connaissait à Rouen qu'un seul Trimestre imprimé, celui d'Été, entre les mains de l'abbé Saas d'abord, puis de M. Haillet de Couronne ; que Guiot en avait deux autres manuscrits, ceux d'Hiver et de Printemps, auxquels il avait joint la copie du Trimestre d'Été ; que jamais on ne trouva, malgré ce pressant appel, le Trimestre d'Automne, et qu'enfin personne ne soupçonnait l'existence du Mois de Janvier ni du Mois de Novembre, détachés de l'édition in-8°, et antérieurs à l'édition in-4°.

Guiot ne s'est pas borné à ces transcriptions, à ces recherches, à ces détails, à ces lettres sur Grisel. Il en a encore parlé dans deux autres de ses ouvrages, restés aussi manuscrits.

Après le règne de la Terreur, chargé par les habitants de Corbeil, au milieu desquels il était revenu, de réorganiser le culte catholique, en l'église ci-devant collégiale de Saint-Spire (juin 1795), il composa, à l'imitation de Grisel, des *Fasti corbolienses*, devenus plus tard *Fasti imperiales*, en vers élégiaques. Là se trouvait *Bibliotheca corboliensis, carmen, pro solemni instaurationis actu*, où il passe en revue les livres de la Bibliothèque de Corbeil. Quand il a parlé de l'Histoire sacrée et de l'Histoire civile, il arrive aux *Fastes*, écrits en vers latins et formant une espèce de corollaire à

ce chapitre, et dit : « Il y aura un petit nombre de poèmes « sur les *Fastes* à lire, et la plupart rouleront, comme le « veut Ovide, leur modèle, sur des sujets sacrés. C'est « ainsi que Grisel chante ce qui s'est fait et doit se faire à « Rouen, jour par jour, en suivant l'ordre des saisons » (1).

Cette partie de son ouvrage, faite vers 1797, nous apprend que : « dans la partie supérieure d'une église de « Corbeil, où le culte avait cessé, se trouvèrent les FASTES « DE ROUEN, par Grisel, au milieu d'une foule d'autres « livres. » Mais le tout devait se réduire au manuscrit dont Guiot était possesseur (2).

Ce même poème latin de Guiot, *la Bibliothèque de Corbeil*, contenait aussi sur Grisel la petite notice que voici :

« Grisel (Hercules), né à Rouen le 18 août 1595, était « d'une famille où les talents et les vertus étaient héréditaires. Son génie se tourna du côté de la poésie latine, « et sa pièce la plus considérable en cette langue est celle « intitulée *Fasti Rotomagenses*, à l'instar des *Fasti Romani*, « par Ovide. Ces fastes ont été imprimés à Paris, in-4°,

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXXIII, p. 13, d'une copie manuscrite que nous possédons, *Bibliotheca corboliensis*, 45 pages, tant en vers latins qu'en analyses françaises pour relier les vers entre eux.

(2) Cette indication nous a déterminé à nous adresser au bibliothécaire actuel de Corbeil, qui nous a répondu que les FASTES de Grisel ne se trouvaient pas dans la bibliothèque de cette ville aujourd'hui. — La vue de l'ancienne bibliothèque de Corbeil figure dans les M.SS. de Guiot, à la bibliothèque de Rouen.

« en 1643. On trouve aussi dans ses *Sylves* une pièce sur la « Bibliothèque du président de Mesme » (1).

Voilà certainement l'homme qui s'est le plus occupé de Grisel dans le XVIII[e] siècle, et l'on peut dire que, sans sa persistance, sans le soin religieux qu'il mit à recueillir les divers Trimestres des FASTES et à les transcrire, nous aurions probablement à déplorer aujourd'hui la perte de cet ouvrage, si curieux et si utile pour retracer l'histoire de notre ville dans le passé.

Ce M.S. des FASTES, Guiot, en possesseur jaloux, ne le garda pas pour lui seul. Il dut en faire part à Millin, son panégyriste et son ami (2) En 1791, en effet, celui-ci, dans ses *Antiquités nationales* (3), à propos de la Grosse Horloge de Rouen, cite en note les vingt derniers vers du mois de Janvier (4), en les faisant précéder de cet avis : « Voici ce

(1) Bibliothèque de l'Académie de Rouen. — Communication de M. de Beaurepaire.

(2) *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. VI, p. 136.

(3) T. III, chap. XXX, p. 21.

(4) P. 21-22 de notre édition, v. 431-451. — Millin donne un barbarisme *gnomine* pour *gnomone*, le vers faux de *luna semper vario*, et il met *implereral*, qui est de son fait, pour *impleverat*. C'est de là que M. de La Quérière a pris la citation de sa *Notice historique et descriptive sur l'ancien Hôtel-de-Ville, le Beffroi et la grosse Horloge de Rouen*, p. 50, avec les deux premières fautes, dont l'une, *gnomine*, est corrigée dans le M.S., et l'autre, le vers faux, s'y trouve. — Voir nos REMARQUES SUR LA VERSIFICATION, p. 130.

« qu'Hercule Grisel dit de la Grosse Horloge de Rouen, « dans ses *Fasti rotomagenses*, imprimés à Paris en 1643, « in-4°. » Cette désignation montre bien qu'il s'agit de notre manuscrit et non du Mois de Janvier isolé, qui est in-8°, et où d'ailleurs ces vers sur la Grosse Horloge ne se trouvent point. Millin eut donc entre les mains le *Trimestre d'Hiver*.

Après sa citation, Millin ajoutait : « Ces vers terminent « le mois de Janvier dans l'ouvrage *Historico-Poëtique* de « Grisel, et l'on voit avec quelle complaisance il s'étend « sur les armoiries de la ville, spécialement arborées sur la « Grosse-Horloge. C'étoit autrefois un hérisson ou porc-« pic, aujourd'hui c'est un agneau paschal, emblême de « la douceur des mœurs des habitants de Rouen, de leur « docilité aux vérités de la foi, lorsqu'elle leur fut an-« noncée, et de leur inviolable respect pour la personne « des rois qui ont succédé à leurs anciens ducs. Une des « figures de cet agneau échappe ordinairement aux pas-« sans, c'est celle qui est sur l'aiguille même du Cadran et « qui tourne avec elle.

Vertile phryxæo signatur tempus ab agno » (1).

Il connut aussi le *Trimestre de Printemps*, puisqu'il en

(1) *Antiquités nationales*, t. III, ch. xxx, p. 22. — Ce vers est à la page 22, le 439e, dans notre édition.

cite un passage emprunté au Mois de Mai, avec cette remarque préliminaire : « C'est dans la grand'salle du palais « de Rouen que se disoit (il écrit en 1791) la messe rouge « à la Saint-Martin, et celle de l'Ascension par le chapitre « métropolitain, pour la cérémonie de la délivrance an- « nuelle d'un prisonnier. Les avocats s'en servoient aussi « pour le repas qui se donnoit le neuf de mai, joùr de « leur fête, et Hercule Grisel ne l'a pas oubliée dans ses « *Fasti Rothomagenses* » (1).

Enfin, un autre écrivain normand, dont l'ouvrage est resté manuscrit comme celui de Guíot, Adrien Pasquier, né en 1743, mort en 1819, s'occupa de Grisel, dans sa *Biographie normande*, dont il conçut le projet après 1775 et qu'il poursuivit sans relâche les années suivantes (2). Il s'est plus occupé des traductions de Grisel que de ses autres ouvrages, en résumant ce qu'en avait dit l'abbé Goujet (3).

(1) *Antiquités nationales*, t. III, ch. XXXI, p. 17. — La ponctuation des six vers qu'il cite n'est point conforme à celle du M.S. On n'y trouve point non plus *conveniant*, ni *illo*, mais *convenient* et *illa*. — Voir *Mai*, p. 150, v. 131-136, et REMARQUES SUR LA VERSIFICATION, page 276.

(2) M. Ch. Richard, *Revue de Rouen*, 1835, Ier semestre, pages 303 et 355.

(3) *Biographie normande*, t. V, verbo *Hercule Grisel*.

Pour les FASTES, il se borne à copier la courte et fautive notice du P. Lelong.

Tels sont les écrivains, normands et autres, qui, dans des ouvrages imprimés et manuscrits, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, se sont occupés de Grisel. Mais leurs travaux, peu connus, ne sont pas parvenus à le tirer d'un oubli presque deux fois séculaire.

Cependant toutes ces communications faites au public finirent par attirer l'attention sur Grisel. Si Farin, dans son *Histoire de Rouen*, ne mentionne même pas son nom, ni Lecerf, dans ses *Eloges des Normands*, ni Servin, dans son *Essai sur la Normandie littéraire*, c'est qu'à leur époque le nom d'Hercule Grisel était encore plongé dans le plus profond oubli. En 1748 et en 1774, on ne connaissait que celui du Jésuite Jean Grisel. Mais, après les tentatives de l'abbé Saas, les recherches plus heureuses de l'abbé Guiot, Hercule Grisel obtint une certaine notoriété, même dans le public. Aussi, en 1812, les *Mémoires biographiques et littéraires*, par Guilbert, contiennent-ils un article spécial sur lui, reproduction pure et simple de la notice manuscrite d'Adrien Pasquier.

De nos jours il a eu les honneurs de la Biographie et même de la Bibliographie. Pour ces travaux contemporains, bon nombre des documents antérieurs, imprimés et manuscrits, ont été mis à contribution; mais non pas de

façon à ce que, dans ce double champ, il ne restât rien à rectifier, rien à glaner, rien à découvrir (1).

(1) *Voir* la *Biographie normande*, par M. Lebreton (1858); le *Manuel du Bibliographe normand*, par M. Ed. Frère (1860); le *Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres*, par M. Brunet, cinquième édition, 1861, t. II, p. 1758 et 1759. — (Au lieu de *In urbe Rotomagensi* du P. Lelong et de Lenglet-Dufresnoy, on y lit *In urbe Rotomagi*, solécisme à corriger dans la prochaine édition.)

III. DES DIVERSES ÉDITIONS DES FASTES DE ROUEN ET DE LEUR DATE.

A en croire quelques écrivains, il y a eu « plusieurs édi-« tions des FASTES DE ROUEN par Grisel, dans les formats « in-4° et in-8°. »

Formulée de la sorte, cette assertion donne à entendre que l'ouvrage aurait été publié un certain nombre de fois, que ces mots « plusieurs éditions » laissent dans le vague. Tâchons de découvrir ce qu'il y a de vrai dans cette assertion ainsi présentée.

Le P. Lelong a dit le premier que cet ouvrage « est en « douze livres portant chacun le nom d'un mois de l'an-« née. » Suivant lui, cette édition aurait été « en deux « volumes in-4°. Rouen, 1631 » (1). Son affirmation a été répétée invariablement par Lenglet-Dufresnoy, le P. Auguste Marye et beaucoup d'autres.

(1) *Voir* plus haut, DES TÉMOIGNAGES ANTÉRIEURS SUR LES FASTES DE ROUEN, p. 104.

On a dit aussi : « Il y eut probablement plusieurs édi- « tions de ce livre, qui parut in-4° et in-8°... » Ou bien encore : « Il paraît constant que ses *Fasti Rotomagenses* ont « eu plusieurs éditions » (1).

Ailleurs, un Bibliographe dont le nom fait autorité, dit : « Nous ne connaissons l'édition de 1631 que par la men- « tion qu'en ont faite le P. Lelong, n°s 75213, et Lenglet « du Fresnoy, *Méthode d'étudier l'Histoire*, édit. de 1772, « tome XIII, p. 65. M. Frère qui, à l'égard de cette édi- « tion, a puisé à la même source que nous, ajoute à ce « qu'en a dit le P. Lelong : « Il y eut probablement plu- « sieurs éditions de ce livre, qui parut in-4° et in-8°. Ces « éditions présentent entre elles des différences de textes. « Dans l'in-4°, il n'y a qu'une dédicace par trimestre, tan- « dis qu'il s'en trouve une en tête de chaque cahier men- « suel in-8°. » C'est pour la première fois que cette révé- lation venait d'être faite, en 1860, par M. Frère, possesseur du Manuscrit où l'ouvrage est par Trimestres, et du Mois de Novembre, imprimé. Sachant d'ailleurs que le Mois de Janvier se trouvait à la Bibliothèque de Rouen, l'auteur du *Bibliographe normand* pouvait, mieux que personne, renseigner le public sur la différence existant entre les textes et leurs modes de publication. Les autres écrivains

(1) M. Frère, *Manuel du Bibliographe normand*, t. II, page 40, col. 2.

n'avaient jamais parlé que d'une « édition in-4°, en deux « volumes. »

M. Brunet ajoutait : « M. Frère donne le titre de quel-« ques-unes des parties de cet ouvrage, qu'il est difficile « de trouver complet. Le premier de ces titres est celui du « Trimestre d'Hiver, imprimé à Paris, chez Gervais Alliot, « en 1643, in-4°, et *cette date nous fait douter que l'édition* « *de* 1631 *renferme effectivement les douze mois de l'année* » (1).

Nous allons plus loin. Selon nous, l'édition de 1631, in-4°, en deux volumes, n'a jamais existé ; l'édition in-8°, en douze mois, publiée en autant de parties distinctes et isolées, n'a jamais été complète, et « ces *plusieurs* éditions » se réduisent à *deux*, la première in-8°, la seconde in-4°, qui, toutes les deux, sont restées inachevées.

La meilleure raison que nous puissions donner contre la possibilité d'une édition quelconque des FASTES, en 1631, est fournie par le fond même de l'ouvrage. Dans les dix mois que nous possédons (en joignant le Mois de Novembre, in-8°, au neuf autres mois, in-4°), il est question d'une foule de faits postérieurs à cette année 1631, où l'on suppose une édition de ces mêmes FASTES. Ainsi, le Mois de Mars débute par la description des Funérailles du Président

(1) *Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres*, cinquième édition, 1861, 2e partie, t. II, p. 1758 et 1759. M. Brunet renvoie au n° 12873 (lisez 12874), qui porte : « *Herculis Griselii Fasti Rotomagenses*. Rotomagi. 1631, in-4.

de Bernières (p. 36) (1), qui eurent lieu en 1632. Au Mois de Juillet, il est question de Charles Dufour, comme curé de Saint-Maclou et abbé d'Aulnay (p. 245 et 246), et il ne fut curé de cette paroisse qu'en 1641 et titulaire de cette abbaye qu'en 1653. Grisel parle, au Mois de Septembre, de la mort de Louis XIII et du P. Dinet, comme confesseur de Louis XIV (p. 273); ces deux faits sont de l'année 1643 et 1653. Dans le Mois de Novembre, in-8°, Buquet est mentionné comme Bailli de Rouen (p. 401), et il n'arriva à ces fonctions que le 12 Juillet 1633. C'est en 1635 que le conseiller Le Roux donna à la Grand'chambre du Parlement de Rouen le repas rappelé en septembre (p. 401). Voilà des faits, répartis en différents mois, qui n'ont pas pu prendre place en la prétendue édition de 1631, en deux volumes in-4°.

Voudrait-on admettre seulement une erreur dans l'indication du format, et, comme on possède deux mois in-8°, dire que l'édition de 1631, au lieu d'être en volumes in-4°, aurait été en volumes in-8°? Le même raisonnement, tiré du fond de l'ouvrage, en démontrerait également l'impossibilité indépendante du format.

D'autres raisons encore s'élèvent contre son existence. Si la date de cette édition de 1631 était vraie, quel qu'en

(1) Ces chiffres sont ceux de notre édition, et non du manuscrit ou de l'imprimé in-8.

fût le format, Grisel aurait commencé la première publication de ses ouvrages par le plus important d'entre eux. Or, il a eu le soin de dire que ses « Prémices poétiques » étaient les TRIOMPHES DE LOUIS, et que les FASTES DE ROUEN ne sont venus qu'après eux. Il l'a dit dans le titre même des TRIOMPHES et en tête de la dédicace du Mois de Janvier des FASTES, adressée à l'Archevêque de Rouen, François de Harlay. « Après les Triomphes du Roi le plus Auguste, « dédiés naguère par moi à l'Éminent Cardinal-Duc, à « qui, Très-digne Prélat, offrirai-je plutôt qu'à vous ce « premier livre de mes Fastes de Rouen (1)? » La date des TRIOMPHES DE LOUIS, dédiés « naguère » à Richelieu, est certaine : elle est de 1635, et les FASTES n'étant venus qu'après, il ne saurait y avoir une édition quelconque de cet ouvrage en 1631.

D'un autre côté, si cette édition des FASTES avait existé, comment Grisel l'aurait-il passée sous silence, quand, en 1639, dans son premier livre d'ÉPIGRAMMES, il a énuméré tous les ouvrages qu'il avait publiés et composés alors, et tous ceux qu'il se proposait de composer et de publier encore? Il n'a rien dit d'une édition des FASTES, tandis qu'il a relaté les deux ouvrages édités par lui, avant cette époque, les DÉCADES et les TRIOMPHES DE LOUIS (2). C'est à peine

(1) *Voir* plus loin, APPENDICE I, p. 479.
(2) *Voir* plus haut, BIOGRAPHIE, p. 21 et 33.

s'il fait une allusion lointaine aux Fastes. « Je compose « des vers dont la réunion forme onze pieds... Déjà pour« ront briller nos vers élégiaques en mètres d'inégale « grandeur » (1). C'est tout ce qu'il en dit, tandis qu'il aurait été bien autrement explicite sur un ouvrage publié en douze mois ou volumes, beaucoup plus important que tous ceux qu'il a mentionnés alors.

Ensuite, les habitudes constantes de Grisel, dans la publication de ses œuvres, ne permettent pas de supposer qu'il ait jamais donné, en une seule fois, un ouvrage en vers latins, comprenant les douze mois de l'année, c'est-à-dire environ cinq mille vers. Il y avait plus d'adresse à les distribuer par petites doses, comme il l'a toujours fait, dans des recueils d'assez mince étendue, où se retrouvent toujours le même nombre de vers et la même symétrie dans la disposition des matières.

Enfin, si l'édition in-4° de 1631 avait existé, il est clair que les éditions in-8° et in-4°, venues ensuite, et dont deux échantillons et notre Manuscrit attestent l'existence, simples réimpressions de celle de 1631, auraient marché très vite, tandis que la publication de l'édition in-4°, reproduite par le Manuscrit, a demandé près de dix années successives à Grisel, comme nous le montrerons bientôt.

Aussi, pour nous, l'édition des Fastes, in-4°, de 1631, en

(1) *Voir* Pièces justificatives, XXIII.

deux volumes, n'a jamais existé, ni en entier, ni même par parties, et elle nous paraît née d'une confusion que nous allons tâcher de démêler et de faire saisir.

Un fait nous a frappé au sujet des indications bibliographiques du P. Lelong, que nous discutons : *Duobus voluminibus in-4° Rotomagi*, 1631 ; c'est qu'elles ne se retrouvent pas en entier dans le catalogue manuscrit d'une des rares bibliothèques qui ont possédé les Fastes. Celui du Prieuré de la Madeleine de Rouen, en effet, porte simplement :

« Fasti Rothomagenses seu descriptio omnium rerum « visu dignarum in urbe Rothomagensi, 2 t. in-4° » (1).

C'est dans le Catalogue critique, faisant suite au Catalogue descriptif du sujet traité, que se rencontre, copiée en entier, la notice du P. Lelong, avec l'indication *Rotomagi*, 1631, *in*-4°, 2 *vol*. D'où vient cette différence entre les deux rédactions? L'auteur du catalogue, selon nous, n'ayant point trouvé sur son exemplaire d'indications de lieu ni de date d'impression, n'en a pas mis dans ce catalogue descriptif, tandis qu'il les a mises dans le catalogue critique, acceptant de confiance la notice du P. Lelong, avec la pensée que tous les détails en étaient exacts.

Pour nous, cette absence d'indications de lieu et de

(1) Tome VII, p. 7394. — Voir plus haut des Témoignages antérieurs, etc., p. 102 et 110.

date, ce format in-4°, ces deux volumes, ces « notes fort « curieuses mises à la marge, » tout cela se rapporte parfaitement à l'édition in-4°, de 1643, celle qui a servi pour la copie de notre Manuscrit. Ces deux tomes ou volumes du P. Lelong sont uniquement les deux premiers Trimestres d'Hiver et de Printemps, tels que ceux qu'on a trouvés ensemble dans la Bibliothèque des PP. Doctrinaires, à Paris, où l'abbé Guiot a pris soin de les faire copier. Au reste, ce dernier croyait si bien à l'identité des deux éditions, qu'après avoir cité la notice du P. Lelong, il ajoutait : « Le P. « Lelong, ordinairement exact, ne l'a pas été tout à fait ici ; « car 1° il dit que l'ouvrage de Grisel est en *deux volumes*, « il devrait dire en quatre ou en un, puisqu'il a quatre « parties qui peuvent se relier en un tome, etc. » (1). Guiot parlait ainsi, en souvenir des exemplaires in-4° ayant servi à faire la copie des trois Trimestres en sa possession.

En résumé, dans ces indications bibliographiques du P. Lelong : *Duobus voluminibus in-4°, Rotomagi*, 1631, la première partie, « deux volumes in-4°, » se rapporte au format de l'édition de 1643, et la seconde, « Rouen, 1631, » est une interpolation manifeste dans le titre d'un ouvrage, fabriqué en entier par lui, et qui ne fut jamais le titre de

(1) *Voir* plus haut AVERTISSEMENT, p. II et RENSEIGNEMENTS ANTÉRIEURS, p. 113.

Grisel. C'est une dernière inexactitude ajoutée à toutes celles qu'on peut relever dans ce titre et dans sa notice (1). M. Brunet, en voyant l'édition in-4° de 1643, disait que « cette date le faisait douter que l'édition de 1631 renfer-« mât effectivement les douze mois de l'année. » Pour nous, il y a certitude absolue que cette édition de 1631 n'a jamais existé, ni pour un seul mois, ni pour plusieurs, et qu'elle est née d'une confusion avec l'édition in-4° de 1643, dont nous retrouvons tous les caractères extérieurs.

Arrivons maintenant à l'édition in-8°. Celle-ci est bien réelle; elle a laissé des traces visibles, puisque nous en possédons deux cahiers, deux livres, deux mois, ceux de Janvier et de Novembre. Ces deux Mois ont été publiés, chacun avec son titre, son Épître dédicatoire, son sommaire, une pagination distincte et le même nombre de pages.

Mais cette édition in-8° a-t-elle jamais été complète, c'est-à-dire a-t-elle eu douze livres, douze mois? Non. On s'est trouvé entraîné à le supposer, parce qu'on a lu sur le titre : *Liber primus*, IANVARIVS, et : *Liber vndecimus*, NOVEMBER. Mais l'existence de ces deux Mois, avec leur numéro d'ordre dans l'année, n'implique nullement la publication des dix autres mois.

Le plan primitif de Grisel avait bien été de publier les

(1) *Voir* plus haut, p. 105-107.

Fastes en autant de Livres qu'il y a de Mois dans l'année : ces mots de *Mois* et de *Livres* y reviennent trop souvent pour conserver le moindre doute à cet égard. Outre le titre, le Mois de Janvier porte, dans l'Épître dédicatoire à François de Harlay : « Digne Prélat, à qui offrirai-je plu- « tôt qu'à vous ce *premier livre* des Fastes de Rouen. » A la fin de ce même Mois, il parle de sa Muse « qui se hâte de « remettre, comme premier essai, *un Mois d'Hiver*, dans la « sainte main du Prélat. » Il y annonce aussi que « la « reconnaissance l'engagera à dédier son *septième Mois* au « sieur de la Barre » (1). Au Mois de Novembre, il nous apprend que, « dans le *dernier mois*, il devra chanter Ro- « bert Le Roux » (2). Tous ces passages montrent bien que le plan primitif de Grisel était de publier ses Fastes mois par mois, et ce projet a reçu un commencement d'exécution.

Mais l'auteur a-t-il réalisé son plan en entier, sous cette forme de Mois détachés et successifs? En a-t-il jamais donné douze? Nous ne le croyons pas, à cause de la date où se fit la publication des deux mois connus, comme nous allons l'établir, date qui rend applicable à cette édition in-8° l'un des motifs qui nous ont fait repousser déjà la prétendue édition in-4° de 1631, c'est-à-dire le silence de

(1) *Voir* Appendice I, p. 479, 486, 483.
(2) *Voir* p. 401 et 408.

Grisel lui-même sur les FASTES, dans l'énumération de ses œuvres, en 1639, et la lenteur de l'édition de 1643, qu'une édition antérieure rendrait inexplicable (1).

Suivant nous, cette édition in-8° s'est bornée aux deux Mois de Janvier et de Novembre, que nous connaissons, et, plus tard, Grisel, modifiant son plan, a quitté ce mode de publication mois par mois, pour lui substituer la publication par Trimestres, où le format in-4° remplace aussi l'ancien format in-8°. On voit, en effet, dans l'édition in-4°, commencée en 1643, qu'il n'est plus question de *Mois*, mais de *Trimestres* ou de *Saisons*. A la fin de Juin, il dit : « J'avais fini le *Printemps* de ma patrie. » Dans l'Epitre dédicatoire à Charles Dufour, en tête du Trimestre d'Été : « A qui de mes amis, dit-il, offrirai-je de plus grand cœur « cet *Été* de ma patrie ? » Un peu plus loin, le texte rappelle en ces termes les trois *Trimestres*, les trois *Saisons* qu'il a déjà donnés au public : « l'*Hiver* de mon pays natal « et le *Printemps* sont terminés ; je commence le brûlant « *Été* et les jours de la moisson. Mon *Eté* que voici prend « donc sa course vers toi » (2).

Le Mois de Janvier in-8°, en effet, a été fondu dans le Trimestre d'Hiver in-4°, et la dédicace à François de Harlay, en tête et à la fin de ce Mois publié isolément, a

(1) *Voir* plus haut, p. 134-136.

(2) *Voir* plus loin, p. 172, v. 213 ; p. 243 ; p. 245, v. 9-11.

fait place à une dédicace nouvelle, en tête et dans le corps du poème, adressée à Maignart de Bernières, dans le Trimestre d'Hiver in-4°, où ne figurent pas non plus les vers concernant cet Archevêque et placés à la fin du Mois de Janvier in-8° (1). De même, le septième mois, qu'il devait dédier « au sieur de la Barre, » c'est le *Mois de Juillet* de notre Manuscrit, et le Trimestre entier est dédié à Charles Dufour, sans que le nom de La Barre se retrouve en ce mois-là. Il est donc bien vrai de dire que l'édition in-4°, conçue d'après un autre plan que l'édition in-8°, est tout autre chose que cette dernière dont elle n'est nullement une reproduction.

A notre sens, ces deux Mois de Janvier et de Novembre, in-8°, ne furent qu'un essai, un échantillon donné par Grisel, et, avec le changement de plan, il abandonna le format et le mode de la publication primitive ; les *Trimestres* remplacèrent les *Mois*, et l'in-4° succéda à l'in-8°.

Ainsi, ces mots : « Il y eut probablement *plusieurs* éditions de ce livre, qui parut in-4° et in-8°, » ne sont vrais qu'en les restreignant à *deux* éditions, encore sont-elles incomplètes toutes les deux, l'édition in-8° ne comptant que deux mois, et l'édition in-4°, trois Trimestres ou neuf mois, les seuls connus jusqu'à présent.

Dans cette discussion sur les diverses éditions des Fastes,

(1) Voir *Janvier*, p. 5-22, 3, 5 ; Appendice I, p. 477-487.

nous regrettons de ne pas avoir été plus bref; mais la faute en est à la nature même du sujet. Un fait peut toujours s'affirmer en peu de mots, sans qu'on en donne les raisons. Pour contredire cette affirmation, il faut beaucoup de raisons et de bonnes, et l'on ne saurait marcher que pièces et preuves en main.

Tâchons maintenant de découvrir à quelle époque la publication des deux Mois de Janvier et de Novembre, in-8°, et celle des trois Trimestres d'Hiver, de Printemps et d'Été, in-4°, ont pu avoir lieu; car ni les deux exemplaires connus, ni le Manuscrit ne portent cette indication, sauf pour le seul *Trimestre d'Hiver*, où une main étrangère l'a ajoutée, après la transcription. On n'y trouve pas davantage les autres indications bibliographiques qu'offrent généralement tous les ouvrages.

L'absence de toutes ces indications est pour nous une preuve nouvelle que Grisel n'a jamais publié les Fastes, en une seule fois, ni en entier. Sans cela, suivant son habitude invariable, quand l'ouvrage était complet, il les aurait mises au bas du titre général, comme nous les lisons pour toutes les œuvres qu'il a données complètes (1). Les parties que nous possédons des Fastes n'étant aux yeux de l'auteur que des fragments détachés, il les a toujours mises à la suite d'une autre de ses œuvres, elle-même complète,

(1) *Voir* la Bibliographie des œuvres de Grisel.

dont les indications bibliographiques servaient pour la partie des Fastes publiée avec elle. Par malheur, nous ne savons pas toujours à laquelle de ses œuvres Grisel a rattaché les publications successives des diverses parties de ses Fastes, et ce n'est guère qu'à l'aide du texte lui-même qu'il est possible de découvrir les dates faisant défaut dans les exemplaires des *Mois*, et dans le Manuscrit des *Trimestres*.

Ainsi que nous l'avons déjà dit (1), le Mois de Janvier in-8° ne peut pas avoir été publié avant l'année 1635, parce que Grisel, en tête de son Épître dédicatoire à l'Archevêque Harlay, a dit : « *Après* les Triomphes du Roi le plus auguste dédiés *naguère* par moi à l'Éminent Cardinal-Duc, « à qui pourrai-je offrir plutôt qu'à vous le premier livre « des Fastes de Rouen ? » La date des *Triomphes de Louis* étant de 1635, à Évreux, chez Antoine Le Marié (2), le mois de Janvier n'a pu être publié que dans le cours et plutôt vers la fin de cette même année 1635, de façon à ce que l'auteur en fît des étrennes du public et de ses amis, au début de l'année 1636. Comme nous savons, d'un autre côté, que Grisel était alors à Evreux, quand il publia ce Mois, on pourrait donc en compléter le titre ainsi : « *A Evreux, de l'Imprimerie d'Antoine Le Marié*, 1635. »

(2) *Voir* plus haut, p. 25.

(3) *Voir* la Bibliographie des œuvres de Grisel.

Pour le Mois de Novembre, in-8°, également dépourvu de date et de toute autre indication bibliographique, un passage sert à déterminer la date approximative de la publication. En parlant de Robert Le Roux, sieur de Tilly, Grisel dit : « Le Parlèment *naguère* a été son convive, et il s'est « montré le rival des festins des rois, bien qu'il fût « seul » (1). Or, c'est le 20 mai 1635, qu'en sa qualité de *conseiller festinant,* comme nouvellement promu à la Grand' Chambre, il lui donna ce brillant festin. (2) Puisque Grisel met ce terme *naguère* dans la bouche de la Justice, passant en revue tous les magistrats, à une rentrée du Parlement, le 12 novembre, on peut croire qu'il s'agit de la rentrée de cette même année 1635. De plus, la composition du Parlement était, cette année-là, celle que Grisel a donnée, et elle resta la même en 1636. Mais il serait impossible de descendre jusqu'à la rentrée de 1637, parce qu'il est question, dans ce Mois de Novembre, du conseiller-clerc, Pierre Acarie, chanoine de la cathédrale, mort le 1 mars 1637, et du conseiller-laïque, Jacques de Civille, sieur de Rombosc, mort le 3 novembre 1637 (3). Enfin Grisel s'en tient à la composition du Parlement telle qu'elle

(1) *Novembre*, p. 401, v. 209 et 210.

(2) *Ibidem*, p. 437, note 102. — ADDITIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES, p. 624-625.

(3) Voir *Novembre*, p. 407, v. 367 ; p. 400, v. 193.

était avant la création de quatre nouveaux conseillers, en 1637 (1).

Aussi nous croyons être dans le vrai en assignant, au lieu de la date trop rapprochée de 1635, celle de 1636 à ce nouveau Mois de Novembre, semblable de tout point au Mois de Janvier. Le papier, le format, les caractères, le filigrane étant absolument les mêmes, dans les deux mois, le complément du titre serait encore : *A Evreux, de l'Imprimerie d'Antoine Le Marié*, 1636. Mais un fait incontestable, c'est que la publication du Mois de Janvier, le *premier essai* de Grisel pour les Fastes (2), est antérieure à celle du Mois de Novembre, qui pourrait bien avoir coïncidé avec la fin de l'année 1636, quelque temps après la rentrée du Parlement.

Passons maintenant à la recherche de la date des trois Trimestres de l'édition in-4°. Quand Guiot fit copier le Trimestre d'Hiver et le Trimestre de Printemps, dans la Bibliothèque des P. P. de la Doctrine, à Paris, le transcripteur, ne trouvant, dans l'imprimé, aucune des indications placées ordinairement au bas du titre, n'en mit pas dans le Manuscrit. C'est Guiot qui les a lui-même ajoutées ainsi :

(1) *Voir* Hoüard, *Dictionnaire analytique de la Coutume de Normandie*, t. III, p. 412.

(2) *Voir* Appendice I, p. 486.

Lutetiæ
Apud Gervasium Alliot, in palatio, juxtà
Sacellum Divi Michaelis.
1643
Cùm (sic) privilegio Regis.
(In-4° dans le 4e liv. des poésies lat. de l'auteur) (1).

Sans cette sage précaution, toutes ces indications auraient pu rester inconnues, tant il semble avoir été dans les destinées de ce poème de rassembler en lui toutes les obscurités possibles.

Ces deux Trimestres ne portaient pas, dans l'Imprimé, le complément habituel d'un titre, parce qu'ils venaient à la suite d'un autre ouvrage de Grisel, dont Guiot a donné le nom, dans la notice consacrée à Hercule Grisel. Après la mention de trois autres livres ou recueils de vers de notre auteur, on lit : « Le 4e en la même année « 1643, intitulé : ORBADUM SYLVÆ de Christo et B. Matre, « *cum prioribus Fastorum* (2) », c'est-à-dire : « Les *Sylves* « *des Oréades* sur le Christ et sa Bienheureuse Mère, *avec*

(1) Au-dessous du titre, p. 5 du manuscrit. — Nous retrouvons ces mêmes indications, au bas du premier livre des EPIGRAMMES, et de cette façon : *Lvtetiæ* | *Apud Gervasivm Alliot, In Palatio* | *prope Sacellum Diui Michaelis* | *M.DC.XXXIX.* | *Cum Privilegio Regis.* Ce qui nous fait supposer quelques modifications, presque insignifiantes, dans le complément du titre des FASTES donné par Guiot.

(2) *Moréri des Normands*, t. I, p. 464. Voir plus haut BIOGRAPHIE, p. 55.

« *les premiers* (Trimestres) *des Fastes.* » C'est au titre général de ce quatrième livre des poésies de Grisel, celui qui se trouvait en tête des *Sylves des Oréades*, dont ces deux Trimestres faisaient la suite, que Guiot a emprunté le complément du titre ajouté par lui au Manuscrit.

A cause du vague de ces expressions : *Cum prioribus Fastorum*, on pourrait se demander s'il ne faudrait pas entendre : « les premiers *mois* des Fastes, » ou simplement le Trimestre d'Hiver. Mais comme, dans le *Trimestre de Printemps*, au Mois de Juin, Grisel a mis ce détail qu'à l'époque où il écrit « le Pape Urbain remplace S. Pierre à « Rome ; » le Pape Urbain VIII n'étant mort que le 28 juillet 1644, la publication de ce Trimestre ne saurait être postérieure à cette date. Si nous lui assignons celle de 1643, comme pour le Trimestre d'Hiver, c'est que Guiot n'en a pas mis une nouvelle, dans le Manuscrit, en tête du Trimestre de Printemps, preuve évidente qu'il appliquait la même date à la publication de ces deux Trimestres. Imprimés en même temps, en 1643, ils ont toujours été trouvés ensemble. Le second motif, c'est que Guiot a dit formellement ailleurs, en parlant de la mort de Lenoble, arrivée le 9 octobre : « François *le Noble*, Cons[er] au Parl. « à St-Godard, 1653, dix ans après qu'Hercule Grisel lui « eut dédié son second Trimestre des *Fasti Rotom.* (1). »

(1) *Clio Rothomagensis*, à la date du 9 octobre. MORTS.

Ainsi, le Trimestre d'Hiver et le Trimestre de Printemps des FASTES DE ROUEN, in-4°, ont été imprimés : *à Paris, chez Gervais Alliot, au Palais, près de la Chapelle de Saint-Michel*, 1643. *Avec privilège du Roi.*

Reste enfin le Trimestre d'Été, où toutes ces indications font défaut dans le M.S. Guiot, qui l'a copié, a mis à la suite de sa transcription : « Cette copie a été faite sur un im- « primé in-4° de 32 pages sans date ni lieu... Il a été im- « primé à Paris vers 1650 chés Gervais Alliot, comme les « deux autres trimestres précédens qui sont de même « format et de mêmes caractères (1). »

A l'aide du texte, on peut donner une date plus précise encore. En effet, la dédicace du Trimestre d'Été à Charles Dufour, « abbé d'Aulnay », prouve que la publication de ce trimestre est postérieure à l'année 1650 ; car il y est question de la mort de son oncle, Camus, évêque de Belley (2). Comme cet évêque mourut en 1653, et que Dufour ne devint « abbé d'Aulnay » qu'après la mort de son oncle, il en résulte que cette publication serait, tout au plus tôt, de cette année 1653.

Une autre preuve est aussi fournie par le passage du Mois de Septembre, où Grisel dit que : « Le P. Dinet vient

(1) *Manuscrit*, page 113.

(2) *Voir* plus loin, FASTES DE ROUEN, p. 243.

« d'être nommé confesseur de Louis XIV » (1). C'est le 1 Juin 1653 que ce roi se confessa, pour la première fois, au P. Dinet (2).

La composition de ce Mois de Septembre est donc postérieure à cette date, et la publication du *Trimestre d'Été* est au moins de la fin de l'année 1653.

Ce Trimestre, comme les deux précédents, venait à la suite d'un ouvrage de Grisel, qu'il ne nous est pas donné de désigner ; car nous n'en possédons point à cette date, qui correspond à la lacune de dix années que nous avons signalée dans sa biographie et dans la suite de ses publications.

On voit donc combien étaient dans l'erreur ceux qui croyaient que les éditions de Grisel avaient été complètes et faites d'un seul jet, in-4° en 1631, in-8° (sans indication de date), et in-4° en 1643. L'édition in 4° de 1631 est une pure hypothèse ; celle de 1635-1636, in-8°, n'a compté que deux mois, et l'édition in-4°, connue par notre seul Manuscrit, ne présente que trois trimestres, publiés en 10 ans au moins, de 1643 à 1653. Aussi Guiot avait-il bien raison de dire : « que les œuvres de Grisel consistaient « en vers latins imprimés à diverses reprises, et comme « feuille à feuille, mais tous à Paris chez Gervais Alliot,

(1) *Voir* plus loin, FASTES DE ROUEN, p. 273, v. 115 et 116.
(2) *Voir* PIÈCES JUSTIFICATIVES, p. 617.

« in-4° (1). » C'est bien « à diverses reprises » que les Fastes ont été imprimés, pour l'édition in-4°, la seule connue de lui, et les deux mois in-8°, qu'il ne connaissait pas.

Ce mode de publication explique l'extrême rareté ou plutôt l'absence presque totale des exemplaires des Fastes. De l'édition in-8°, en effet, on ne connaît qu'un exemplaire unique et pour deux mois seulement, et de l'édition in-4°, on ne possède pas un seul Trimestre imprimé, comme on l'a vu dans l'*Avertissement*.

A la réflexion, on s'explique qu'il ne pouvait guère en être autrement. Supposons, en effet, que les douze mois de l'édition in-8° aient été publiés. Ils auraient paru en douze livres ou cahiers détachés, et à des époques différentes, probablement assez éloignées les unes des autres, comme ouvrage de longue haleine, et non une simple réimpression. Comment alors, à moins d'un soin extrême, d'un véritable amour de bibliophile, aurait-on pu se procurer et conserver ces douze cahiers ou livres publiés de cette façon?

La difficulté aurait été moins grande pour réunir les quatre Trimestres de l'édition in-4° ; mais ils avaient contre eux l'inconvénient de venir à la suite de poésies peu faites

(1) *Moréri des Normands*, t. I, p. 464. — Il ne parle que d'après les éditions qu'il a vues. Plus heureux que lui, nous indiquons, dans notre Bibliographie, les éditions faites à Evreux, chez Le Marié, et, à Paris, chez Béchet, avant et après celles d'Alliot.

pour tenter la curiosité des amis de l'histoire de Rouen, désireux de posséder seulement les Fastes, sans ce cortége médiocrement attrayant.

Il faut joindre à cela que les Fastes ont dû être tirés à un fort petit nombre d'exemplaires. On sait que tel fut le procédé de Ménage pour ses poésies latines, ce qui les rend toutes rares, et Marolles a fait, à ses frais, une édition de sa traduction d'Athénée, tirée a vingt-cinq exemplaires seulement. Enfin, les Fastes n'ayant pas été imprimés à Rouen, mais à Evreux et à Paris, les Rouennais n'ont pas eu leur attention bien vivement appelée sur ce poème latin, quoique fait à l'éloge de leur ville.

Sans toutes ces circonstances fâcheuses, on aurait bien trouvé quelques exemplaires des Fastes formés de la réunion des publications successives, par Mois ou par Trimestre, comme cela eut lieu, précisément à la même époque (1625-1651), pour la *Muse normande* de David Ferrand, publiée, selon toute apparence, par cahier et par année.

Mais les Parisiens, auxquels Grisel donnait les prémices de ses Fastes, s'intéressant peu à son histoire poétique de Rouen, dépourvue d'attrait pour eux, ce poème devait presque fatalement grossir le nombre des *Livres perdus*. Sans notre Manuscrit, il serait allé rejoindre la traduction de Stace par P. Corneille, dont il a été impossible de retrouver une trace quelconque.

Nous ignorons si jamais on découvrira quelques exem-

plaires de ces deux éditions des Fastes, in-8° et in-4°, en dehors des deux Mois de Janvier et de Novembre, les seuls connus aujourd'hui. Mais, pour la première, on ne peut en rencontrer qu'un Mois isolé, et, pour la seconde, c'est à la suite d'un autre ouvrage de Grisel, enseveli peut-être dans le fond de quelque bibliothèque, qu'on a chance d'en rencontrer un Trimestre. Nous signalons cette remarque au bon souvenir des Bibliophiles, en la recommandant à leurs habiles investigations.

Quant à la recherche du dernier Trimestre, celui d'Automne, nous la croyons superflue. A nos yeux Grisel, dont nous ne prolongeons pas la carrière au-delà de 1660, n'a pas achevé son œuvre, dernier trait de ressemblance avec Ovide, son modèle, puisque les *Fastes de Rome* sont incomplets à présent des six derniers mois de l'année, sans qu'on sache également s'ils ont été jamais composés.

IV. — JUGEMENT SUR LES FASTES DE ROUEN.

On peut dire que les Fastes de Rouen ont été, pendant toute sa vie, la grande affaire de Grisel, comme, en attirant l'attention de quelques savants, ils ont contribué à sauver son nom du profond oubli qui l'attendait, sans cette œuvre patriotique. Cette idée de chanter Rouen, sa patrie, on peut la suivre chez lui, pendant vingt années au moins, et il est sûr qu'elle le préoccupait déjà avant d'en prendre le public pour confident.

C'est vers 1635 qu'il publia le Mois de Janvier, et, quelque temps après, le Mois de Novembre. Mais, avec sa méthode de travail, si lente et si consciencieuse, avec sa constante attention à revoir et à corriger ses vers, on peut affirmer qu'il donnait tous ses soins, depuis longtemps, à la composition des Fastes. Aussi, après la publication de ces deux Mois, dans la revue de ses travaux, faite en 1639, parle-t-il « du grand nombre de ses vers élégiaques écrits « en mètres inégaux ; » ou bien de l'œuvre « où souvent il « s'exerce à enchaîner à la suite les uns des autres les onze

« pieds du Distique » (1). Il garda ces vers, les revit, les corrigea, pendant une période de huit ans, jusqu'en 1643, époque de la publication des deux Trimestres d'Hiver et de Printemps, et une nouvelle période de dix ans s'écoula jusqu'en 1653, où il publia son Trimestre d'Été. Plus que jamais il devait appliquer à cette œuvre capitale sa méthode habituelle de travail. « Elle ne se lasse jamais, la plume « qui me sert à corriger mes Poésies. La prise de cette « Troie-là exige plus de temps que celle de la Troie de « Phrygie. Avec quelle facilité, quelle rapidité viennent « les fleurs et les arbustes. Pour que le chêne pousse, il « lui faut compter des olympiades » (2).

C'est, en effet, à peu près de dix ans en dix ans que Grisel a publié ses FASTES, qui, dans son esprit et dans la réalité, sont la plus considérable et la plus importante de ses œuvres. A celle-là, il ne croyait jamais donner ni trop de temps ni trop de soin ; aussi nous semble-t-il en avoir fait l'œuvre de toute sa vie.

La raison en est bien simple : l'amour de sa ville natale, qui lui avait inspiré l'idée de ce poème, le soutint sans cesse dans l'exécution. Il perce, à chaque instant, dans ses vers, et rend, à ses yeux, l'entreprise excusable : « Qui « pourrait condamner un homme épris de l'amour de sa

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXX et IX.
(2) Voir *Ibidem*, XXXIV.



« patrie? » Comme il est heureux d'en faire l'éloge! « Quelle « plage n'a pas entendu parler de Rouen? La Normandie « la proclame sa capitale, et la France, la première ville « après Paris. » Ailleurs il s'écrie : « O ma patrie! O toi si « digne des faveurs d'un grand Roi! Toi si riche en tré- « sors, si remarquable par les génies nés dans ton sein! » (1) Le début de chaque Trimestre ramène un nouveau concert de louanges en son honneur. Au Mois d'Avril, il assure que : « Rouen n'est pas seulement connue par son commerce, « mais par ses doctes assemblées, ses savants, ses avocats, « son goût pour les beaux-arts, et ses poètes dans la « langue maternelle » (2). Une de ses dédicaces parle aussi de son œuvre, « où il ne faut voir qu'un témoignage de « reconnaissance envers sa patrie, toujours présente à son « cœur, bien qu'il en soit toujours absent » (3). De là le soin apporté dans l'exécution de cette œuvre, de là tant d'années consacrées à la rendre digne de cette patrie bien aimée. Quoique loin d'elle, il éprouvait les sentiments d'Ovide pour Rome, quand celui-ci, du fond de son exil, disait :

Nescio qua natale solùm dulcedine captos
Ducit, et immemores non sinit esse sui (4).

(1) *Janvier*, p. 5, vers 2; p. 6, vers 33 et 34; p. 7, vers 59 et 60.
(2) *Avril*, p. 137, v. 5-12.
(3) P. 244, Dédicace du *Trimestre d'Été*.
(4) Ovide, *Pontiques*, liv. I, épit. 3, vers 35 et 36.

« Le sol natal a je ne sais quel charme qui nous captive « et nous empêche de l'oublier jamais. » Rouen produisit le même effet sur Grisel ; à Evreux, à Paris, il s'en souvint toujours, et ce profond attachement pour la patrie absente se retrouve dans toutes les inspirations de sa Muse.

Les FASTES DE ROUEN sont un poème didactique, en latin, et mois par mois, où Grisel se propose de retracer avant tout le tableau des mœurs de ses compatriotes. « J'entre- « prends, dit-il, de décrire dans mes vers les divers usages « de Rouen, séduit par l'amour de ma patrie. »

Carmine ROTHOMAGI varios describere mores
Aggredior, Patriæ captus amore meæ.
(Edition in-8°).

C'est ce qu'il disait dans le premier jet de son œuvre, légèrement modifié plus tard, pour l'expression, mais non pour le fond et pour le sentiment patriotique : « Je veux « exposer dans mes vers les mœurs de Rouen, ma patrie ; « qui donc condamnerait un homme épris de l'amour de « sa patrie ? »

Rothomagi patriæ versu volo pandere mores ;
Quis captum patriæ damnet amore suæ ? (1).
(Edition in-4°).

Son plan primitif était bien simple. Pour la disposition

(1) *Voir* APPENDICE I, p. 481 et p. 5.

et la division de l'ouvrage, il se proposait « de suivre reli-
« gieusement l'ordre des temps, et de donner autant de « livres qu'il y avait de mois, et le désir d'arriver à com- « pléter le nombre des mois lui faisait implorer l'assistance « de la Muse. »

Tempora ritè sequar, menses numerate libellos;
Ut numerem menses ordine, Musa faue (1).

Sa division primitive était donc de faire autant de livres qu'il y a de mois dans l'année, avec une dédicace distincte pour chacun d'eux, et nous avons vu qu'elle avait reçu un commencement d'exécution par les deux mois de Janvier et de Novembre, intitulés l'un « Livre premier, » l'autre « Livre onzième (2). » C'était une grosse entreprise, et, pour la mener à bonne fin, pour épuiser les douze mois de l'année, l'assistance de la Muse n'était pas superflue.

Comme mode d'exécution, le plan primitif a subi pareillement des modifications. D'anciens manuscrits des *Fastes de Rome*, par Ovide, donnaient un Calendrier où, mois par mois, jour par jour, se trouvaient l'indication et la date des fêtes, le lever des constellations, etc. Heinsius ayant jugé à propos de le joindre à son édition des *Fastes* d'Ovide, Grisel l'avait imité dans le Mois de Jan-

(1) P. 1 de l'édition in-8° et p. 5 de la nôtre.
(2) *Voir* plus haut, DES DIVERSES ÉDITIONS DES FASTES ET DE LEUR DATE, p. 139-140.

vier, in-8°, en tête duquel on lit : « Coup-d'œil » ou « Tableau de Janvier » (*Synopsis*), comme pour le Mois de Novembre. Ainsi que dans le Calendrier d'Ovide, on y retrouve les fêtes avec leur date, le lever des constellations; mais, en poète chrétien, Grisel les envisage d'une autre façon : « Je vous chanterai aussi, dit-il, vous autres, « Astres, qui, plus tardivement dans notre siècle, vous « levez, et vous plongez dans les ondes du couchant. Je ne « déshonorerai point les astres par des prodiges ridicules; « je me moque de tes fables, ô Grèce mensongère. On me « proclamera l'ami de la vérité, et c'est dans le ciel des « livres saints que j'irai chercher des astres brillants, de « véritables flammes. Mon ciel est l'Écriture, parsemée « de figures sacrées; tout ce qu'elle renferme, c'est à bon « droit, croyez-le, que je l'appelle du nom d'Astre » (1). Aussi, voit-on, dans le « Tableau de Janvier, » en face du coucher ou du lever d'une constellation, un renvoi à un passage de l'Écriture : le « Lever du Scorpion » devient « la Vipère » des Actes des Apôtres; le « Lever du Dau- « phin, » le « Poisson de Tobie; » le « Soleil dans le Ver- « seau, » le « Baptême du Sauveur, » etc. Ces rapprochements, aussi difficiles à trouver qu'à justifier, durent donner bien de la peine à Grisel dans les deux seuls mois de l'édition in-8° (2).

(1) *Voir* le texte latin, Appendice I, p. 481.

(2) Voir *Ianvarii Synopsis*, p. 480, et *Novembris Synopsis*, p. 394.

Ce plan, inspiré par une admiration outrée de l'antiquité, qui portait notre auteur à suivre Ovide pas à pas, et pour la division par mois, et pour les indications astronomiques, Grisel eut le bon esprit de le modifier dans l'édition in-4°. Au lieu de continuer à publier les Fastes, Mois par Mois, il les donna par trois mois ou Trimestres, de façon qu'il put éviter le trop grand morcellement de son œuvre et présenter au public un volume d'une étendue plus raisonnable. C'est ainsi que, partant du commencement de l'année, il publia successivement le Trimestre d'Hiver, le Trimestre de Printemps et le Trimestre d'Été, qu'il a dédiés, non plus Mois par Mois, à une seule personne, comme dans l'édition in-8°, mais par Trimestres, dont il fait l'hommage à une seule et même personne.

Outre ce changement dans le mode de publication, il en fit un autre portant sur le fond même de l'ouvrage, en supprimant presque tous les détails astronomiques, et surtout ces rapprochements forcés entre le lever, le coucher des constellations et certains faits de l'Écriture sainte. L'absence de vérité et de naturel était le moindre défaut de ces passages, qui déparaient les deux Mois de l'édition in-8°, et son goût en fit bonne justice.

Il supprima de même la dédicace de Janvier à François de Harlay, et tout ce qui se rapportait dans le texte à ce personnage, quand il prit Charles Maignart de Bernières, pour

lui dédier le Trimestre d'Hiver, dont ce même Mois de Janvier forme le début.

Enfin, au lieu de donner un « Coup-d'œil » (*Synopsis*) en tête de chaque mois, il plaça en manchettes l'indication très sommaire du sujet, comme on peut le voir dans notre édition.

De ces modifications introduites dans le plan primitif de l'ouvrage, passons à l'analyse des trois Trimestres de l'édition in-4° et du Mois de Novembre isolé de l'édition in-8°.

Dans ses Fastes de Rouen, Grisel expose les mœurs, les usages, les coutumes, les croyances, les superstitions, les délassements, les plaisirs, les institutions civiles, politiques, militaires, religieuses et scolaires des Rouennais, pendant la première moitié du xviie siècle, pour tous les ordres, toutes les classes de la société, à tous les degrés et à tous les âges, avec quelques retours historiques vers le passé, quand le sujet traité s'y prête.

On peut en voir l'exposé complet dans les Sommaires que nous avons placés en tête des Notes de chaque Mois, répétés à la Table générale des Matières, et détaillés dans les trois Index des noms de personnes, de lieux et de choses à la fin de l'ouvrage.

Mais, pour mieux faire saisir l'importance et la nouveauté des matières traitées par notre auteur, nous allons grouper les plus remarquables d'entre elles, en les ran-

geant sous les différents chefs auxquels elles se rapportent.

Religion. — On y trouve, avec d'intéressants détails, les principales fêtes de l'année, la Circoncision, l'Épiphanie, la Purification, les Cendres, le Carême, les Rameaux, la Procession du Corps Saint, la Passion, la solennité de Pâques, la Fête-Dieu, la Transfiguration, l'Assomption, la Nativité de la Vierge, la Toussaint et une foule d'antres fêtes particulières en l'honneur des Saints et Saintes, à propos desquels il dit quelques mots de l'Église, du Couvent, du Monastère, de la Chapelle, où ils sont honorés à Rouen.

Il traite aussi des Archevêques et de leur installation, des Chanoines et de leur Chapitre général, du Clergé et des Synodes. Les Processions de l'Épiphanie, des Rogations, du Prisonnier ou de la Levée de la Fierte, de la Fête-Dieu, des Pauvres, des Pélerins de Saint-Jacques de Compostelle, de Sainte-Anne, ou bien encore pour l'expulsion des Anglais, y sont décrites assez longuement ou rappelées en quelques vers. Il rapporte les Pélerinages de de Sainte-Venisse, au Bois-Guillaume, dans l'intention de faciliter les mariages; de Sainte-Marguerite, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, pour la délivrance des femmes grosses; les croyances populaires qui, le jour de la Sainte-Trinité, portaient le peuple de Rouen à gravir les collines

voisines pour voir trois soleils se lever à la fois, ou simplement le soleil danser, et le préjugé qui frappait de malheur les mariages contractés en mai. Il présente, la veille de la Saint-Jean, les enfants espérant, s'ils étaient à jeun, trouver un charbon ardent, sous une touffe d'herbes, en creusant avec leur couteau dans l'aître des Églises ; le lendemain, les vieilles femmes portant de la verveine et prenant les tisons du feu de la Saint-Jean comme préservatif contre la foudre ; ou bien les parents convaincus que l'enfant né le jour de la Conversion de Saint-Paul, pourra impunément boire tous les poisons et manier tous les reptiles.

Justice. — Toutes les juridictions, dont le siége était à Rouen, sont passées en revue, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, la Table de Marbre (Amirauté, Eaux et Forêts), la Vicomté de l'Eau, le Bailliage, l'Officialité, la Juridiction consulaire, la Monnaie, la Gabelle, les Poids et Mesures, les Plaids de Robec, les Avocats, les Procureurs, les Huissiers, etc. A l'occasion de la rentrée du Parlement, à la Saint-Martin d'Hiver, le Mois de Novembre donne, sur ce grand corps judiciaire et sur tous ceux qui s'y rattachaient, les détails les plus curieux et les plus complets.

Administration locale. — Il y est question des Etats de Normandie, que Louis XIV allait bientôt faire dispa-

raître, et, comme il n'y avait point alors de Maire à Rouen, Grisel se borne à mentionner les six Echevins et le Conseil administrant notre ville, avec les autres officiers subalternes faisant partie de ce Conseil.

CORPS D'ÉTAT. — Les Fariniers, Bouchers, Poissonniers, Maquignons, Mariniers, Marchands de vin, Tisserands, Tanneurs, Imprimeurs, Musiciens, Médecins, Pharmaciens, etc., obtiennent de lui plus ou moins de souvenir, suivant leur importance.

MARINE ET COMMERCE. — C'est grâce à son commerce que Rouen était alors la seconde ville du royaume, en importance et en population; aussi Grisel y revient-il à plusieurs reprises. Il montre ses navires la mettant en rapport, par mer, avec les nations étrangères, et, par la Seine, avec Paris et les autres provinces baignées par elle, sans oublier le service du Bateau de Bouille, qui la relie à la Basse-Normandie. Il insiste principalement sur le commerce des vins très considérable alors, et sur la fabrication du vin en Normandie et à Rouen même, où une législation spéciale était appliquée au verjus.

Les Foires, les Marchés, les Halles destinés à favoriser les transactions commerciales, et la Carue pour le transport des marchandises dans les magasins, sont l'objet de son attention.

Beaux-Arts et Instruction publique. — Il existait, à Rouen, une confrérie célèbre, celle de Sainte-Cécile, dont le but était de répandre et de favoriser le goût de la Musique, par les concours qu'elle y avait établis. Grisel retrace tout le cérémonial de cette fête et tout l'appareil du concours, dans la cathédrale, au Mois de Novembre, la veille et le jour de la Sainte-Cécile, patronne des Musiciens.

S'il ne parle des Petites-Écoles privées, situées dans les quatre quartiers de la ville, que pour rappeler les combats de coqs permis aux élèves, un jeudi avant le carême, il est plus explicite sur l'enseignement du collége de Rouen, dirigé par les Jésuites. Exercices publics, Académies, Concours entre les différentes Classes, Thèses, Discours, Poésies, Exercices de Grammaire, Énigmes, Griphes, rien n'est omis, quand Juillet ramène avec lui les « Affiches de col- « lége. » Il entre dans plus de détails encore sur les compositions et sur la distribution des prix en Septembre, et s'étend également sur les épreuves imposées aux élèves qui « prenaient leurs grades, » c'est-à-dire voulaient passer dans la classe supérieure. De cette façon, nous assistons à toute la vie scolaire des élèves de cette époque, que Grisel connaissait bien, pour l'avoir pratiquée lui-même au même collége.

Faits historiques. — Quelques uns des siéges de Rouen, l'Entrée de plusieurs rois, des Inondations, des Incen-

dies, des Funérailles célèbres, la suppression de l'Abbé des Conards, corporation grotesque et des plus singulières, voilà les faits historiques signalés par lui, au jour anniversaire où ils ont pris place dans l'histoire de la cité.

Monuments remarquables. — Une description achevée est celle qu'il donne de la cathédrale, tandis que les autres édifices religieux n'obtiennent que quelques traits seulement, mais toujours bien caractéristiques. Les divers Ponts de Rouen, le Port, les Quais, les Halles, la Vieille-Tour, l'Hôpital de la Madeleine, les Marchés, l'Archevêché, le Palais-de-Justice, l'Hôtel-de-Ville, le Logis abbatial de Saint-Ouen, la Seine, les rivières de Robec et d'Aubette, les Fontaines, les Eaux-Minérales, les Remparts, les Portes, le Vieux-Palais, la Côte Sainte-Catherine, la Vallée des Chartreux et celle d'Yonville, les Prés, les Jardins bordant le cours de la Seine, les Collines disposées en ceinture autour de Rouen, ont leur place marquée dans les Fastes.

Mœurs et Coutumes. — Pour cette partie, l'ouvrage de Grisel est d'autant plus intéressant que les détails en sont presque inconnus.

Au premier de l'an, des aubades étaient données aux principales autorités. Chez nos pères, il n'était pas de fête religieuse sans festin dans la famille ou dans une corporation, une confrérie. Aussi revient-il souvent sur ce sujet.

En première ligne, il faut placer le festin et le gâteau des Rois, sur lesquels il s'étend longuement. A cette fête, les navires du port illuminaient et les pharmaciens envoyaient des liqueurs à leurs pratiques, comme nous avons vu, jusqu'à nos jours, les boulangers donner le gâteau des Rois, et les épiciers des chandelles des Rois. Les maquignons normands ne se faisaient pas faute de tromper les acheteurs dans une ville où les carrosses, déjà fort nombreux, et le transport des marchandises nécessitaient l'emploi d'une foule de chevaux. L'habitude était de se cotiser pour se donner les violons, et les rafraîchissements indispensables dans un bal, et, à ce propos, on voit qu'on y servait des confitures et des fruits confits. Si l'on était atteint du « Mal « des Ardents, » on allait à l'église Saint-Paul, près de laquelle se trouvaient des eaux minérales, visitées en été par une foule non moins avide de plaisirs que de santé. L'élève des Petites-Ecoles, proclamé roi dans les combats de coqs, était porté en grande pompe sur un cheval richement caparaçonné, à travers les rues de la ville. Du pèlerinage de Sainte-Venisse on rapportait des pâtisseries de forme bien singulière, à ce que nous croyons. Aux jours gras, les bals privés et les bals publics, les mascarades et les masques étaient nombreux, et l'on fêtait gaiement le carnaval par des bombances et des beignets, dont la recette est très poétiquement décrite. Le pont de Robec, l'Aître Notre-Dame, l'église Saint-Vivien étaient de grands lieux de réu-

nion. pour boire, pour jouer aux jeux de hasard, pour acheter des fleurs, ou pour se louer aux patrons qui avaient besoin de tisserands. On permettait aux malheureux d'aller prendre du bois mort dans les bois et les forêts de l'Etat, pour combattre la rigueur de l'hiver. Quand venait le carême, rigides observateurs des austérités prescrites, les Rouennais suivaient avec empressement les prédicateurs éloquents, mais bientôt le vide se faisait autour de la chaire de ceux qui n'avaient pas le don de plaire. Le jour de la Cène, des gâteaux et du vin étaient donnés aux fidèles, dans les différentes paroisses, et ils visitaient en foule grand nombre de chapelles ardentes pour adorer la croix. La veille de Pâques, les enfants poursuivaient de leurs chants railleurs, sous le nez des poissonnières, les barils de hareng et les tonneaux de poisson salé désormais inutiles. Le jour de Pâques, on courait au couvent des Célestins, situé près de la porte Saint-Hilaire, dont le cloître, l'église et les jardins s'ouvraient au public. Après Pâques, les élèves des écoles avaient congé, toute la journée du jeudi, et la férule et les verges faisaient place au jeu de balle et aux promenades dans la campagne. En tout temps le bateau de Bouille amenait force plaideurs Bas-Normands, qui avaient soin d'envoyer leurs pièces par terre. La foule se portait compacte et joyeuse, le jour de l'Ascension, à la levée de la Fierte, dont la pompe était extraordinaire. Après la cérémonie venait le Festin du Prisonnier, chez le maître

de la confrérie de Saint-Romain. Celui du Parlement, appelé le « Festin du cochon, » dont le conseiller « festinant » faisait les frais, avait lieu le même jour. Celui des avocats se célébrait à la fête de l'Ordre, au mois de mai. Le jour de la Pentecôte, dans la cathédrale, on jetait sur les fidèles des étoupes enflammées, des feuilles, des oublies, et on lâchait des oiseaux. Aux foires franches de la Chandeleur, de l'Ascension et de la Pentecôte, on accourait de tous côtés. C'est avec solennité que l'on inaugurait, à la porte Saint-Hilaire, le curage de Robec, et que s'ouvraient les Plaids de ce nom. Pendant le mois de mai, la Cinquantaine, la compagnie des Archers et des Arquebusiers procédaient au tir à l'oiseau, appelé Papegault, exercice destiné à entretenir l'adresse de cette milice bourgeoise, et le vainqueur était proclamé le «Roi de l'Oiseau, » avec certains privilèges. Le même mois, on se livrait au jeu nautique de l'Anguille, consistant en une course en barque, compliquée de certaines difficultés. Ce jeu convenait bien à une population vivant de son fleuve et de la marine. On célébrait avec pompe la procession du Saint-Sacrement, où l'on prodiguait les fleurs, les tentures et les reposoirs. Avec le beau temps, les Rouennais se rendaient aux assemblées, qui se succédaient sans interruption dans les villages voisins, à Saint-Aignan, au Bois-Guillaume, à Bonnes-Nouvelles, au Mesnil-Esnard. Le mouvement du port était bruyant et incessant, et les navires saluaient de leur canon

le Vieux-Palais, situé à l'entrée du port. Une fois le navire amarré au quai, les matelots se répandaient dans les tavernes dont la ville était remplie. On allumait les feux de la Saint-Jean dans tous les quartiers de la ville, et celui des Tanneurs, sur le Neuf-Marché, fait avec des mottes ou de la tourbe, attirait tous les regards. Les enfants pauvres faisaient partie du cortége dans les grandes funérailles, et on leur donnait des vêtements et des secours. C'est avec ardeur que les habitants de notre ville se livraient à la natation, et l'on en voyait quelquefois se jeter du haut du pont. Parmi les plaisirs de l'été, il faut compter de fréquentes promenades sur l'eau, avec collation et sérénades, et des promenades à la campagne, aux jours de fête. Le peuple se contentait d'aller manger des cerises dans les îles en aval et en amont de Rouen, ou bien de la crême et des mattes à Sotteville.

Des soins intelligents étaient donnés aux malades, à l'Hôtel-Dieu, voisin alors de la Cathédrale, et dont la rue de la Madeleine, en souvenir de son nom, marque à peu près l'emplacement. De plus, une foule de corporations et d'institutions pieuses répandaient, sous toutes les formes, les bienfaits de la charité. Les exercices publics du Collége, en juillet, étaient suivis avec empressement par la partie éclairée de la population, et les « Affiches du Collége », soumises à la critique des différentes classes entre elles, témoignaient de l'intelligence des élèves et de la force des

études. A la fête de Sainte-Anne, des petits garçons habillés en anges, et des petites filles habillées en vierges se répandaient, après la procession, chez leurs parents et amis, qui leur offraient de légers cadeaux. En août, on procédait à l'élection des Juges consulaires, et les Marchands avaient l'habitude de se réunir à la Bourse, déjà placée sur le Port, pour traiter de leurs affaires. La Saint-Vivien était une grande fête populaire, chère non-seulement aux purins de ce quartier et du quartier Saint-Nicaise, mais à la ville entière, qui la célébrait longuement à Rouen et à l'assemblée de Bois-Guillaume. A la fin d'août, commençaient les vacances de la magistrature, dont les membres se répandaient de tous côtés pour faire leurs récoltes et les préparatifs de la vendange ; car la vigne était encore cultivée en Normandie, à cette époque. Un surnom de notre ville prouve que le climat y fut toujours pluvieux ; on l'appelait le « Pot-de-« chambre de la Lune, » comme on l'appelle quelquefois encore le « Pot-de-chambre de la Normandie, » et les pluies fréquentes y servaient déjà à la propreté et à l'assainissement des rues. Cela n'empêchait pas d'y faire le verjus et d'y bénir, en grande pompe, le vin nouveau, à la cathédrale, le 14 de septembre. Vers la même époque, la distribution des prix du collége était une grande solennité pour toute la ville, qui s'y portait en foule. On y jouait une Tragédie, dans la cour d'honneur, on y dansait quelquefois un Ballet, et les vacances s'ouvraient aussitôt, pour un

temps assez restreint. Les frais des prix, fort beaux et fort riches, étaient faits par quelque grand personnage de la ville. Mais on voit, par l'apologie de Grisel, que des soupçons planaient quelquefois sur l'impartialité des juges, soupçons propagés, sans doute, par quelques parents dont les enfants avaient échoué dans les compositions. En novembre, à la Saint-Martin d'Hiver, on courait assister à la rentrée solennelle du Parlement, cérémonie tout à la fois religieuse et judiciaire, dont Grisel ne nous laisse pas ignorer le plus petit détail. C'est alors que la corporation des Tanneurs se livrait à un divertissement où il fallait tuer une oie avec un bâton. La bête tuée servait à faire un festin, où elle était largement arrosée. On voit, par les détails donnés, que le commerce des cuirs avait une grande importance à Rouen. Enfin venait la fête de Sainte-Cécile, où la confrérie de ce nom établissait de sérieux concours, à la Cathédrale, entre les compositeurs, dont les morceaux étaient exécutés par quatre voix, en présence d'un jury spécial. Des prix, composés d'instruments utiles pour la transcription de la musique, étaient décernés aux vainqueurs, et les Rouennais portaient le plus vif intérêt à ces concours.

Rien de ce qui constitue la vie publique et privée de l'individu et d'une cité n'a donc été omis par Grisel, et l'on se rend bien compte, à la lecture du poème, de la vie que menait un Rouennais de la première moitié du XVIIe siècle.

Pour présenter tous ces détails, le poète suit un plan invariable, l'ordre chronologique, c'est-à-dire la succession régulière des mois de l'année et des jours de chaque mois. Si le calendrier n'offre aucune fête, aucun fait à signaler, à tel ou tel jour du mois, Grisel passe outre et garde aussi le silence.

Sachant que la loi de tout poème didactique, en dehors de l'ordre et de l'intérêt du sujet, est la variété dans l'exposition, il a soin d'y introduire des descriptions plus détaillées, ou des épisodes traités avec un grand soin. Tels sont, par exemple, la Fête des Rois, les Bals publics, les Mascarades, la suppression de l'Abbé des Conards, les Funérailles du Président de Bernières, la description du château de la Rivière-Bourdet, la Cérémonie de la levée de la Fierte, des Fables dans le goût d'Ovide, les Funérailles du Cardinal d'Amboise, la description de la Cathédrale, la distribution des Prix au Collége des Jésuites, les Embrâsements de Rouen, la Rentrée du Parlement, le Martyre des Machabées, etc. Pour prévenir encore la monotonie, tantôt c'est lui qui prend la parole, tantôt il la cède à un vieux chapelain, ou bien à une vieille femme, ou bien à un vieillard, qui nous entretiennent de l'histoire du passé, en y mêlant leurs souvenirs personnels. Une instruction trop longtemps soutenue lasserait, surtout dans un ouvrage de poésie, où l'on veut toujours trouver quelqu'amusement : c'est pour nous le procurer que Grisel

a voulu lier à son poème quelques épisodes ou descriptions épisodiques agréables.

Enfin la beauté de l'élocution était encore un moyen de rendre l'ouvrage plus intéressant, et Grisel a tâché de faire disparaître la sécheresse et la monotonie de la leçon par les soins donnés à la versification et au style. Il faut lui en tenir compte, la forme, dans les œuvres littéraires, étant la manifestation de l'ordre qui règne dans l'esprit de l'auteur.

En général, sa versification est correcte ; car il ne faut pas lui imputer les fautes de transcription que nous avons relevées dans nos REMARQUES SUR LA VERSIFICATION. (1) Les deux Mois imprimés prouvent qu'elles ne sauraient être toutes de son fait. Si la quantité de quelques mots a été mieux connue depuis, si l'on n'admet plus le *sigmatisme* aujourd'hui, il ne faut pas oublier que ces légères imperfections étaient celles de toute son époque, et qu'on les retrouverait chez les poètes latins du XVIIe siècle les plus en renom, les Halley, les Commire, les Rapin, les Santeul, les La Rue, les Porée, les Huet, etc.

Malherbe, par un excès d'amour pour la poésie française, disait des poètes latins modernes : « qu'ils auraient reçu le « fouet de Virgile et d'Horace, si ces deux grands poètes « fussent revenus au monde. » C'est notre vanité natio-

(1) *Voir* à la fin de chaque trimestre des FASTES DE ROUEN.

nale, ou notre paresse qui nous suggère ces doutes, ces condamnations hautaines. Le latin moderne ne s'adressant qu'à des oreilles modernes, qu'importe vraiment ce qu'en auraient pensé Horace et Virgile? D'ailleurs, prise d'une façon absolue, la boutade de Malherbe est moins juste que piquante. De bons esprits, plus familiarisés que lui avec le latin, tout en reprochant à la prose et aux vers des Modernes en cette langue d'avoir un tour français, admettaient d'honorables exceptions. Ainsi, à propos du latin de Balzac, Ménage disait : « Si on en excepte quelques-uns
« des nôtres, comme entr'autres M. de Valois, M. Huet,
« M. Petit, Mme Dacier et quelques autres, dans les
« ouvrages de qui l'élégance Romaine va presque de pair
« avec l'érudition ; la plupart des autres sont pleins de
« *Gallicismes*, de *Teutonismes*, d'*Anglicismes*, et de tous les
« autres idiomes Européens. »

Lors même que Grisel ne serait pas à ranger dans l'exception, son latin, sous le rapport de la langue, ne nous paraît pas plus mauvais que celui d'une foule d'autres poètes latins modernes, par la raison que, locutions, tours, mouvements, images, transitions, il les emprunte, le plus souvent, comme les autres, à Ovide, à Virgile, etc., sans jamais tomber dans des centons que la différence du sujet rendait d'ailleurs impossibles.

(1) *Menagiana*, t. I, p. 133. *Amsterdam*, 1762.

Là n'est pas précisément le reproche le plus grave qu'on puisse lui adresser. Il laisse plus à désirer sous le rapport de la clarté, sans que ce défaut lui soit entièrement imputable. L'emploi d'une langue morte pour retracer, décrire, exprimer une foule de faits, de choses, d'idées modernes, obligeait Grisel à dépouiller les mots latins de leur signification ordinaire et à leur en donner une nouvelle. Que de besoins, que de coutumes, que d'usages, au début du XVII[e] siècle, complétement étrangers aux Latins ! Le mot faisant défaut dans leur langue, aussi bien que la chose dans leur civilisation, il a donc bien fallu combler la lacune, remédier à l'inconvénient, en imposant à certains mots de leur langue une signification détournée du sens primitif. Il leur donne donc un sens tout spécial, qu'il faut s'évertuer à trouver, et plus d'un passage présente d'assez grands embarras, surtout quand le laconisme du style est joint à certains détails techniques, non moins difficiles à comprendre qu'à traduire littéralement. Aussi, quand on n'a pas d'avance quelqu'idée de ce qu'il a voulu dire, il devient assez difficile de saisir ce qu'il a eu l'intention de présenter sous cette enveloppe latine, tant les mots latins de son poème s'éloignent du sens ordinaire qu'y attachaient les Anciens. C'est là, du reste, le défaut commun à tous les ouvrages écrits en latin sur des sujets modernes.

Une autre cause d'obscurité, non moins grande, vient aussi de l'obligation où il s'est trouvé, pour ne point intro-

duire dans son poème une bigarrure désagréable, de latiniser tous les noms propres. Ménage s'en plaignait déjà dès le XVIIe siècle. (1) Encore est-il permis, pour les grands noms historiques, d'arriver à les reconnaître sous ce déguisement latin. Mais quand il est question de noms de lieux, de choses ou de personnes, souvent sans notoriété aucune, et qu'à cette obscurité originelle s'ajoute l'obscurité de forme dans les noms destinés cependant à les faire connaître, on se heurte alors contre des difficultés presque insurmontables, surtout si l'auteur vient y joindre encore des *tmèses* audacieuses, coupant un mot en deux parties, dont l'une est au début et l'autre au milieu ou même à la fin du vers.

En ce genre, les témérités de Grisel dépassent quelquefois toute mesure, et sa traduction latine, plus ou moins arbitraire, a souvent défiguré quantité de noms français, qu'il nous a été on ne peut plus difficile de ramener à leur forme première. Cependant, c'est le premier soin à prendre, la première chose à tenter ; car, faute d'y réussir, le poème deviendrait trop souvent une lettre morte, laissant dans l'ombre ce qu'il a pour mission de mettre au grand jour (2).

(1) *Menagiana*, t. I, p. 33.

(2) Les NOTES, les REMARQUES SUR LA VERSIFICATION, les ADDITIONS et les PIÈCES JUSTIFICATIVES fournissent la preuve de ce que nous venons de résumer ici. — Un seul nous a résisté, c'est le fameux *Setevilla*, p. 31, sur lequel nous n'avons que des doutes. *Voir* p. 548.

Mais, cette première difficulté toute de forme, une fois vaincue, le mot de l'énigme une fois trouvé, pour les noms propres, et quelque fois pour les choses, on reste étonné de la justesse et de l'exactitude des expressions latines employées par Grisel, afin de rendre et de faire comprendre les choses multipliées et si différentes dont il voulait transmettre et conserver le souvenir. Aussi, quand on se demande s'il eût été possible d'exprimer d'une façon plus claire, en latin, ce qu'a voulu dire l'auteur, on arrive à reconnaître qu'il s'est servi toujours du mot le plus propre et le plus juste de cette langue pour désigner tant de choses essentiellement françaises. On éprouve, dans la lecture et l'étude des FASTES DE ROUEN, ce que Grisel a dit, avec tant de raison, de ses ÉPIGRAMMES : « Au premier coup-d'œil, « ces Épigrammes sont un peu raboteuses. Priscus, au se- « cond elles le sont beaucoup moins. Les lis-tu quatre fois? « Elles finiront par devenir coulantes, et la lecture en sera « toujours pour toi de plus en plus claire. Je me donne ce « mérite; mes Épigrammes sont comme un couteau : il est « d'autant plus brillant qu'il coupe davantage » (1). Tel est l'effet que produisent aussi les FASTES DE ROUEN. A la première lecture, on n'en saisit d'abord que le sens général, mais qu'on y revienne à plusieurs reprises, et l'on est tout étonné de la justesse, de la propriété, et quelquefois du bon-

(1) PIÈCES JUSTIFICATIVES, XXXV.

heur de l'expression latine choisie par l'auteur, pour rendre tous ces détails infinis, consignés dans son poème. Ce n'est pas du premier jet qu'il a pu y parvenir, et, plus d'une fois, il a dû faire appel à cette persévérance dans le travail, à cette révision incessante de ses œuvres, que nous savons avoir été, d'après son aveu, l'un des caractères de son talent poétique, plutôt que l'inspiration.

D'ailleurs, en un sujet pareil, l'inspiration était une qualité bien secondaire, tout autant que le mérite purement littéraire. Ce dernier y fût-il plus grand, plus saisissant, il ne nous toucherait guère aujourd'hui, pas plus qu'il ne touche dans une foule d'Histoires, de Chroniques, de Romans du moyen-âge, en français ou en latin, parce que nous allons surtout y chercher des documents pour l'Histoire. C'est là qu'est le vrai mérite des Fastes de Grisel, et il est aussi grand que réel, quand on envisage le tableau plein de vie que le poète a su tracer de Rouen, au début du XVII[e] siècle, et les lumières nouvelles dont ce poème éclaire son histoire. Ce mérite, cet intérêt historiques, nous allons tâcher de les montrer, ou, tout au moins, de les faire pressentir.

Pour qui réfléchit, tant d'anciens monuments, tant de vestiges du passé, restés encore à la surface du sol de Rouen, ou bien exhumés chaque jour de son sein, ont leurs souvenirs. Quand la pioche, s'attaquant à quelque vieux cimetière, placé jadis autour d'une église, au centre de la

cité, vient remettre au jour les ossements des générations disparues, plus que jamais on voudrait connaître les pensées, les habitudes, les passions, les plaisirs, les peines, c'est-à-dire la vie tout entière de ces vieux Rouennais, nos prédécesseurs sur ce sol que nous foulons et que nous habitons comme eux.

Afin de satisfaire ce désir bien naturel, on s'adresse aux écrivains qui se sont occupés de Rouen et de son histoire, et le désappointement est grand, quand on n'y découvre pas la moindre trace, le plus léger souvenir de ce qui fait la vie d'une population, ses mœurs, ses usages, ses croyances. Taillepied a dit quelques mots des Monuments, des Marchés, des Rues, du Parlement, des Monastères, des Églises, et s'étend beaucoup sur les Archevêques de Rouen. Farin rappelle, avec plus de détails, à peu près les mêmes choses, en y joignant les Siéges, les Famines, les Pestes, les Supplices, les Massacres, etc., la liste incomplète et fautive des Membres de la Noblesse et des principaux fonctionnaires dans les divers services politiques, religieux, civils et militaires, enfin force détails sur les édifices religieux de toute nature. Mais l'homme, le citoyen, le Rouennais proprement dit, ses occupations, sa vie intime et journalière, ses sentiments et ses croyances, il n'y en a pas la moindre trace. Ses successeurs, Oursel, Lecoq de Villeray, Servin, l'ayant pris pour modèle, n'en parlent pas davantage, de sorte que, dans l'Histoire de Rouen, ce que l'on connaît le moins, ou

même pas du tout, c'est précisément le Rouennais du xvi[e] et du xvii[e] siècle, tant sa vie est restée dans l'ombre, sinon dans un oubli dédaigneux.

Cette lacune regrettable, le poème de Grisel, vient fort heureusement pour la combler. Le premier mérite des Fastes, c'est de nous rajeunir de plus de deux siècles, de repeupler tout à coup le vieux Rouen de Louis XIII et de Louis XIV, d'en ressusciter et d'y replacer les anciens habitants de tout rang, de tout sexe et de tout âge. On y voit figurer Noblesse, Clergé, Magistrats, Avocats, Procureurs, Maîtres d'école et de collége, Bourgeois, Commerçants, Peuple, Purins, etc. Ce que, dans le cours d'une année (sauf pour deux mois), au point de vue civil, politique, militaire ou religieux, pour les fêtes, les plaisirs, les divertissements, etc., une famille rouennaise avait coutume de faire, de voir, souvent de penser et de dire, nous l'avons là jour par jour, avec le soin le plus scrupuleux, la plus rigoureuse exactitude. Dans les murs, hors des murs de Rouen, Grisel nous fait suivre le chrétien, le citoyen, le père de famille dans l'accomplissement de ses devoirs. Il nous montre ici le Rouennais dans les Églises, aux Processions, en Pélerinage ; là, remplissant les devoirs de la vie civile et de son état ; ailleurs, au milieu des Fêtes de famille, des Bals publics et particuliers, des Mascarades, des Jeux, des Divertissements, des Assemblées de la banlieue. Il nous ouvre toutes les portes, toutes les en-

trées, petites et grandes, de façon à nous faire passer tout le monde devant les yeux, hommes, femmes, enfants, vieillards, jeunes filles et jeunes gens.

Jusqu'à la publication de cet ouvrage, on n'avait pas même un aperçu, une légère esquisse de tout cela. C'est Grisel qui a rendu possible de repeupler Rouen en idée, d'après ce poétique tableau, donnant, avec l'infinie variété des détails, une vue complète, une impression vraie de l'ensemble, à l'époque de la plus grande prospérité de notre ville, classée la seconde du royaume pour sa population et pour son importance commerciale, et possédant encore le plus glorieux de tous ses enfants, Pierre Corneille, qui vécut de cette vie là près de soixante ans, et dont il ne serait pas difficile de retrouver la trace dans quelques-unes de ses œuvres (1).

Un second mérite, c'est de faire revivre, non moins que les hommes, la civilisation de Rouen à cette époque. Après avoir lu les FASTES, on sent mieux tout ce que le temps détruit incessamment de mœurs, d'usages et de souvenirs, quand on en rencontre chez lui de complétement inconnus. Qui donc, parmi les historiens de Rouen, a eu l'idée, non pas de décrire, mais seulement de mentionner la Fête des Rois, les Bals de Société, les Mascarades, la

(1) *Voir* pour les « mascarades » et pour les « concerts et les collations sur l'eau, » nos ADDITIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES, p 546-547 et 592-593.

Foire aux vins, les Combats de Coqs dans les Écoles privées, les Pélerinages de Sainte-Venisse, le Banquet des Avocats, le Festin du Cochon, le Curage de Robec, le Tir à l'oiseau ou Papegault, le Jeu nautique de l'Anguille, les Bains froids, les Promenades et les Concerts sur l'eau, les Concours et les Distributions des Prix du Collége, un Miracle arrivé dans l'église Saint-Lô, un Incendie dans un Bal, la Rentrée du Parlement, et le Concours musical de la Sainte-Cécile? Les historiens de Rouen sont complétement muets sur chacun de ces points, tandis que Grisel a tout embrassé, tout détaillé, tout décrit.

Avec lui encore, nous retrouvons l'aspect d'une foule de monuments qui ont disparu depuis le XVII[e] siècle, et, pour ceux qui nous restent, il nous les donne tels qu'il les a vus, de sorte qu'une comparaison avec l'état actuel accuse la transformation qu'ils ont subie. Les descriptions du Château de la Rivière-Bourdet, du Palais-de-Justice, de la Cathédrale et de l'Église des Jésuites, sont à étudier à ce point de vue.

Les descriptions et les détails sont toujours marqués au coin d'une exactitude, d'une fidélité scrupuleuse : c'est bien un ouvrage *didactique*, tant les leçons, les renseignements offrent l'image de la vérité, sauf le cas, bien entendu, où le poète a recours à la fiction pour nous charmer et pour nous séduire. Entre autres exemples frappants, on peut citer le long récit concernant saint Romain et la Gar-

gouille, la Procession du Prisonnier ou Levée de la Fierte, les Funérailles de Georges d'Amboise (1), les Compositions et la Distribution des Prix au Collége, la Composition et les Attributions des différentes Chambres du Parlement. On a les mêmes choses dans Taillepied, Farin, le Plan d'études des Jésuites. Hoüard et Froland, et la comparaison montre que rien n'y est oublié, que tout y est scrupuleusement exact et fidèle. De là on peut conclure qu'il en est de même pour tout le reste. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'on ait cru, du temps de Grisel, qu'il n'avait pas cessé d'habiter notre ville, tant était grande la vérité de ses tableaux. « Bien que toujours absent de ma patrie, « dit-il, elle n'est jamais absente d'auprès de moi, et, dans « mes faibles ouvrages, je la représente de façon que « tout le monde s'imagine que j'y passe encore mes « jours » (2).

C'est là un grand mérite ; car l'écrivain, surtout un poète, en face d'une telle tâche, se substitue d'ordinaire aux choses et aux faits qu'il doit retracer, et son triomphe est presque de les faire oublier sous les images de la poésie. Mais il est plus facile de présenter de ces descriptions bril-

(1) Guiot, *Clio Rothomagensis*, 25 mai, fait en ces termes l'éloge de la description des funérailles de Georges d'Amboise, par Grisel :

Ambasii exequias qua rettulit arte *Grisellus*,
Julius ad finem te didicisse dabit.

(2) Dédicace du *Trimestre d'Été*, p. 244.

lantes, à côté de la vérité, que d'être exact et sûr à propos des mille détails contenus dans le poème de Grisel. Pour y réussir, il lui a fallu une observation constante et profonde, étrangère à tout esprit de paresse et de légèreté.

Ces mérites ne suffisent pas, sans doute, pour constituer un grand poète, ni même un historien, et nous sommes loin de le prétendre. Mais, à la lecture de ce poète qui nous a fait entendre de si patriotiques accents, en présence de ces tableaux si vrais et si vivants des mœurs et des usages de sa ville natale, quelles impressions et quelles émotions nous attendent! Quel plaisir de surprendre ainsi, tout au vif, cet âge déjà si loin et si différent du nôtre, de dépouiller l'homme moderne et de revivre avec Corneille et ses contemporains! Mœurs, Coutumes, Habitudes intimes, la Rue et la Maison, la Corporation et la Famille, la Vie privée et la Vie publique, l'Eglise et le Palais, tout se découvre, tout apparaît, comme au temps même de Grisel. Ces nombreux tableaux d'un peintre du crû sont comme une découverte toute nouvelle, et comme une confidence à plus de deux siècles de distance.

Ainsi, la peinture des mœurs de Rouen, le tableau animé de la vie publique et privée des Rouennais, au début du XVIIe siècle, c'est-à-dire lors de l'entier épanouissement de notre cité, voilà l'originalité réelle du poème de Grisel, le point de vue tout nouveau qu'il introduit dans notre histoire locale, et dont il ne partage le mérite avec

personne. Placé chronologiquement entre deux historiens de Rouen, Taillepied et Farin, sur la limite de deux âges bien distincts de cette histoire, il unit et complète ces écrivains avec bonheur, en mettant en lumière ce qu'ils avaient systématiquement laissé dans l'ombre.

Il est vrai que cette forme poétique et latine doit enlever des lecteurs aux FASTES DE ROUEN, surtout parmi les esprits faciles, habitués à cueillir la science débarrassée de ses épines. Toutefois, c'est pour eux que nous avons accumulé tant de NOTES, tant de REMARQUES, tant de PIÈCES JUSTIFICATIVES, de façon à donner l'interprétation continue de toutes les difficultés sérieuses que le texte nous semblait offrir. Quant aux érudits et aux hommes d'étude, familiarisés comme ils le sont, en général, avec la connaissance du latin, ils ne reculeront pas devant un vrai trésor d'observations, une mine féconde de renseignements de toute espèce, pour enrichir, éclairer et compléter notre histoire locale ; car, désormais, il nous semble impossible d'écrire sur un point quelconque de l'histoire de Rouen, à cette époque, et même avant, sans consulter le poème de Grisel. Tout se tient, tout s'enchaîne en histoire ; il n'est si petite découverte qui n'ait sa portée ; la plus mince parcelle de vérité y est précieuse. Quel moyen a-t-on de bâtir l'ensemble, si ce n'est avec les détails ?

Voilà le service que ce Rouennais, fils de poète, poète latin lui-même, par vocation, et non par suite d'une

métromanie subite, homme digne, indépendant et paisible, né pour le cabinet et pour la bibliothèque, a rendu à sa patrie. Uniquement concentré dans la pensée de travailler à l'honneur de Rouen, sa ville natale, sa ville bien-aimée, il n'a cessé de lui consacrer son intelligence et son cœur, qui le reportaient toujours au milieu d'elle et de ses compatriotes. Il faut lui savoir gré d'avoir ressuscité, par le vivant tableau qu'il en retrace, la société, la vie de nos pères qui, sans lui, auraient été à jamais ensevelies sous la poussière des siècles.

On disait naguère : « Heureux ceux qui sont d'un pays, « d'une province, qui en ont gardé le cachet, qui en ont « gardé l'accent, qui font partie de son caractère et de son « histoire ! Ils ont chance d'y retrouver une famille, d'y « obtenir une chapelle domestique après des siècles » (1). Cette remarque s'applique de tout point à Grisel. Si, de tant de poètes latins modernes, son nom est parvenu jusqu'à nous, il le doit aux FASTES DE ROUEN, le seul de ses ouvrages qui, depuis sa mort, ait sérieusement attiré l'attention des érudits et des critiques. Si, de nos jours encore, il revient à la lumière, c'est que, par les FASTES, « il fait partie de notre « histoire. » Enfin la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES NORMANDS a été « cette famille » qui, lui rendant la justice vainement

(1) M. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t XIV, p. 125. — L'abbé de Marolles.

attendue des contemporains, lui a procuré « une chapelle domestique après des siècles. » Grâce à cette publication toute normande, le nom de Grisel et son œuvre, désormais arrachés à l'oubli, auront leur place marquée dans l'histoire de notre cité, où tant de tableaux, tant de détails de mœurs, si nouveaux et si véridiques, leur assignent une importance incontestable.

V. BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE GRISEL.

Les ouvrages que Grisel a laissés, pendant une période de vingt-trois ans, où il a été possible d'en suivre la publication, sont encore assez nombreux.

Les titres de quelques-uns d'entre eux ont été fournis par l'auteur. Pour les autres, ils ont été relevés sur les éditions mêmes, ou reproduits d'après les autorités indiquées.

IMPRIMÉS.

Dans les ŒVVRES POETIQVES SVR LE SVBIECT DE LA CONCEPTION DE LA TRES-SAINCTE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU. Composez par diuers Autheurs. Recueillies par Adrian Bocage, P. A Roven, de l'Imprimerie de Robert Feron, contre S. Maclou. 1615,

On trouve deux pièces : 1° Des STANCES, au nombre de six, p. 57 ;
2° Un CHANT ROYAL, cinq strophes avec *Envoi*, p. 96-98.

Ces deux pièces sont publiées dans l'APPENDICE IV, p. 512-516.

HERCULIS GRISELLI Rothomagensis DISTICHORUM SEX ET TRIGINTA DECADES. *Ad Illustrissimum Generosissimumque Dominum D.* FRANCISCUM DE PERICARD *Ebroicensem Episcopum, Regique ab interioribus Consiliis.* EBROICIS, Ex Typis ANTONII LE MARIÉ. M. DC. XXXIV.

Petit in-8. — 20 feuillets, sans pagination.

Les DÉCADES se trouvent à la suite des LUDOVICEI TRIUMPHI, quoiqu'imprimées un an auparavant.

(Paris, Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.)

LUDOVICEI TRIUMPHI. AD EMINENTISSIMUM | CARDINALEM DUCEM | DE RICHELIEU, HERCULIS GRISELLI ROTHOMAGÆI, Primitiæ Poëticæ. EBROICIS, Ex Typis ANTONII LE MARIÉ. M DC. XXXV.

Pet. in-8. — 4 feuillets et 96 pages.

Le quatrième feuillet contient la Table suivante :

OPUSCULORUM SERIES.

(Paris, Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.)

HERCVLIS | GRISELLI | ROTHOMAGÆI | FASTORVM | ROTHOMAGENSIVM | Liber primus. | IANVARIVS. | AD ILLUSTRISSIMUM | Reuerendissimũmq ; Dominum D. | FRANCISCVM | HARLÆVM | Rothomagensem Archiepiscopum, | Normaniæ Primatem.

S. l. n. d.

Pet. in-8°. — 2 Feuillets, et 20 pages. Caractères italiques. — Papier gris-jaunâtre.

Le format, les caractères, le papier, le filigrane, et la biographie de Grisel donnent lieu de supposer que ce mois de janvier des *Fastes* fut imprimé « à Evreux, chez Antoine Le Marié, en 1635 ou 1636. »

(Bibliothèque publique de Rouen, O 1632. — Broché, avec couverture ancienne, en papier jaune-brun. Assez grand de marge. Fortes mouillures.)

HERCVLIS | GRISELLI | ROTHOMAGÆI | FASTORVM | ROTHOMAGENSIVM | Liber vndecimus. — NOVEMBER. | AD ILLUSTRISSIMUM | Nobilissimum Dominum D. FALCONIVM | In suprema Rothomagensi Curia | PROTOPRÆSIDEM.

S. l. n. d.

Pet. in-8°. — 2 Feuillets, et 20 pages. Caractères italiques. — Papier gris-jaunâtre.

Etant exactement comme le précédent, doit avoir été imprimé « à « Evreux, chez Antoine Le Marié, en 1636. »

(Bibliothèque de M. Edouard Frère. — Broché, avec couverture nouvelle en papier gris. Rogné, très court de marge.)

EPIGRAMMATVM | MUSÆ TRES | CALLIOPE | MELPOMENE | THALIA | *Hercvlis Griselli* | Poeseon | LIBER PRIMVS. | LUTETIÆ, | Apud GERVASIVM ALLIOT, In Palatio prope Sacellum Diui Michaëlis, M. DC. XXXIX. Cum Privilegio Regis.

Dans ce titre général, au-dessous de la seconde ligne, on lit ces mots manuscrits (Ex libris B. M. Magdal. Rothom , 1709). Cet exemplaire a donc appartenu au Prieuré de la Madeleine de Rouen.

Puis viennent les trois titres particuliers suivants :

1° EPIGRAMMATVM | HERCVLIS | GRISELLI | CALLIOPE. | AD ILLUSTRISSIMVM | NOBILISSIMUMQUE VIRUM | IN PARISIENSI CURIA | SUBSIDIORUM | PRÆSIDEM, | DOMINUM D. DE SEVE.

Le privilége, du 19 avril 1639, est suivi de cette note :

« Primus hic Poëseon liber primum excusus est mense Junio « anni 1639. »

In-4°. — Beau papier. — Beaux caractères italiques, 2 feuillets et 40 pages.

2° EPIGRAMMATVM | HERCVLIS | GRISELLI | MELPOMENE. | AD REVERENDISSIMUM | NOBILISSIMUMQUE VIRUM | DOMINUM D. DE SEVE, | REGIS ELEEMOSYNARIUM, ET | INSULENSEM ABBATEM.

In-4°. — 40 Pages, sans feuillets préliminaires.

3° EPIGRAMMATVM | HERCULIS | GRISELLI | THALIA. | AD NOBILISSIMUM | CLARISSIMUMQUE VIRUM | DOMINUM D. DE SEVE | REGI AB INTERIORIBUS CONSILIIS, | SUPPLICUMQUE LIBELLORUM | MAGISTRUM

In-4°, 40 pages, sans feuillets préliminaires.

(Bibliothèque publique de Rouen, dans un Recueil TB. Carmina, n° 746.)

Le Catalogue de M. Courtois, Paris, Merlin, 1819, portait :

« 1217. HERCULIS GRISELLI POESEON libri duo, Paris, Gervais Alliot, « 1639-1641. »

A ce propos, le *Manuel* de M. Brunet (Edition de 1861), dit : « Parmi les poésies latines de Grisel, que cite M. Frère, nous ne « trouvons pas : *Herculis Griselli. Poeseôn libri duo, Parisiis,* « *Gerv. Alliot*, 1639 et 1641, 2 part, in-4°, qui sont indiquées sous « le n° 1217 du Catalogue de Courtois, Paris, Merlin, 1819. »

Si le reproche est fondé pour le Recueil de 1641, il ne l'est pas pour celui de 1639; M. Frère en a parlé (*Bibliogr. norm.*, II, p. 41.) Seulement, respectant le titre de Grisel, il a mis ces mots : *Hercvlis Griselli poeseon*, à la suite de : *Epigrammatum Musæ tres*, tandis que M. Brunet a substitué *Parisiis* à *Paris*, donné par le Catalogue Courtois, ne sachant pas que tous les imprimeurs de Grisel ont mis *Lutetiæ* ou *Lutetiæ Parisiorum*, comme le dit M. Frère.

Cependant le titre du Catalogue Courtois, évidemment incomplet et forgé d'après le titre original, est précieux à cause des deux dates de 1639 et 1641. La première s'applique au *Premier livre d'Epigrammes*, en trois parties, dont nous venons de donner les titres; et la seconde nous semble indiquer un *Second livre d'Epigrammes*, en trois parties, avec le nom de trois autres Muses, publié deux ans après. Le titre général de 1639 portait : *Poeseon liber primus*. Celui de 1641 devait porter *Poeseon liber secundus*, d'où l'auteur du Catalogue Courtois a fait : *Poeseon libri duo*.

HERCULIS GRISELLI PICTURÆ | POETICÆ. | I. PANTOGRAPHIA Vniversi descriptio. | II. HOROGRAPHIA Temporis. | *Opus ex poëtis excerptum, Illustratum Notis, et Analectis auctum.* | LUTETIÆ, 1642. | *Cum privilegio Regis.*

Au verso du titre : *Summa Privilegii*. Au dessous :

Hæ Pictvræ I et II, primum excusæ sunt Octobri mense 1642.

In-4°, 64 pages.

(Paris, Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.)

Suivant le témoignage de J. A. Guiot, dans *le Moréri des Normands* (Bibliothèque de Rouen, Fonds Martainville, Manuscrits $\frac{Y}{51}$), Grisel aurait donné :

« En 1642, CARMINUM HEROICORUM silvæ tres, NAÏADUM, DRYADUM, NAPÆARUM.

Dans un Catalogue, M. Frère a détaché cette mention, qui se rapporte à deux publications relatées plus haut :

« 1258. Grisellus (Hercules), EPIGRAMMATUM Musæ tres; CAR-« MINUM HEROÏCORUM libri tres. *Lutetiæ*, 1659 et 1642, 2 vol. in-4°, « vél. »

D'après Guiot, il aurait encore donné :

« En 1645, DISTICHORUM APOLLO TRIPLEX, DELIUS, DELPHICUS, « CASTALIUS.

« En 1645, OREADUM sylvæ, de Christo et B. Matre cum prioribus « FASTORUM. »

Parmi ces « SYLVES DES ORÉADES en l'honneur du Christ et de « la Bienheureuse Mère, » Grisel avait compris, sous le titre de SYLVE HÉROÏQUE DES ORÉADES, des Ballades et Chants royaux, composés par son père, et couronnés au Puy des Palinods de Rouen de 1603 à 1617. « Ces dernières poésies, dit Guiot, ont été imprimées in-4°, « en 1645, dans le 4° livre des poésies latines d'Hercules *Grisel*. « Paris, Alliot, sous ce titre Oreadum sylva heroïca, etc. » (J. A. Guiot, Le Moréri des Normands, t. I p. 463).

Enfin, ce même quatrième livre ou Recueil des poésies de Grisel, contenait : « Les premiers Trimestres des Fastes, » (*Cum prioribus* FASTORUM), dont voici la désignation complète, d'après notre Manuscrit :

HERCULIS GRISELLI FASTORUM | ROTHOMAGENSIUM | TRIMESTRE HYBERNUM. | AD NOBILISSIMUM CLARISSIMUMQUE DOMINUM | D. MAIGNART DE BERNIERES. | In suprema parisiensi curia CONSILIARIUM. | Lutetiæ | Apud Gervasium Alliot, in palatio,

juxta | sacellum Divi Michaelis. | 1645. Cum privilegio Regis (1).

HERCULIS GRISELLI FASTORUM | ROTHOMAGENSIUM | TRIMESTRE VERNUM. | AD CLARISSIMUM NOBILISSIMUMQUE VIRUM | DOMINUM D. LENOBLE | In suprema rothomagensi curia | CONSILIARIUM.

S. L. N. D. ni nom d'imprimeur; mais il faut compléter le titre par les indications bibliographiques du Trimestre d'Hiver (2).

En dehors de ce quatrième livre de ses poésies latines, Grisel publia aussi, la même année, deux traductions en français de fragments d'auteurs latins.

« LA PREMIÈRE DES INSTRUCTIONS MORALES du poëte Juvenal en « François, avec le texte Latin et les notes nécessaires, traduction « de (*Hercule*) GRISEL, *à Paris*, 1643, *in-4°*. »

(L'abbé Goujet, *Bibliothèque françoise*, seconde édition, t. VI, p. 459).

« LE CÉSAR AUGUSTE du poëte Martial (ou traduction en prose de « diverses épigrammes de ce poëte) attribuée à *Hercule* GRISEL, « prêtre de Rouen ; in-4°. *Vers le milieu du dix-septième siècle*. »

(L'abbé Goujet. *Ibid*., t. VI, p. 475).

HERCULIS GRISELLI PRÆSB. ROTHOMAG. | FASTORUM ROTHOMAGENSIUM, | TRIMESTRE ÆSTIVUM. | AD NOBILISSIMUM CLARISSIMUMQ : DOMINUM | D. DUFOUR ABBATEM DE ALNETO in Neustria, | Necnon S. Macuti apud. Rothomagenses | Pastorem.

(1) *Voir* plus haut DES DIVERSES ÉDITIONS DES FASTES DE ROUEN ET DE LEUR DATE, p. 147.

(2) *Ibid*, p. 148.

S. L. N. D. ni nom d'imprimeur ; mais à compléter par toutes les indications bibliographiques du Trimestre d'Hiver, sauf la date qui doit être 1655 (1).

METAMORPHOSEON REVELATARUM In veteri Testamento LIBRI DUODECIM, AUTHORE HERCULE GRISELLO SACERDOTE. LUTETIÆ PARISIORUM, apud DIONYSIUM BECHET. M. DC. LVI.

In-4°. — 6 feuillets et 24 pages.

Feuillet 2. AD LECTOREM.

Feuillet 3. HERCULIS GRISELLI METAMORPHOSEON REVELATARUM LIBER PRIMUS. LUTETIÆ PARISIORUM. M. DC. LVI.

Feuillet 4 et 5. Epitre dédicatoire. AD ILLUSTRISSIMUM AC REVERENDISSIMUM DOMINUM D. FRANCISCUM DE PERICARD EPISCOPUM ENGOLISMENSEM.

Feuillet 6. LIBRI PRIMI METAMORPHOSES EX SCRIPTURA.

Voici les titres des sujets : I. Limus in hominem. II. Costa in Mulierem. III. Dæmon in Serpentem. IV. Adam et Eva in pudentes et morituros. V. Abel in mortuum et beatum. VI. Cain in damnatum. VII. Henoch in immortalem. — 626 vers.

Au *verso* du feuillet 6. SYNOPSIS.

(Paris, Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.)

ODARUM TRES CHARITES, AGLAIA, THALIA, EUPHROSYNE, AD ILLUSTRISSIMUM AC NOBILISSIMUM DOMINUM D. ALEXANDRUM DE SEVE REGI AB INTERIORIBUS CONSILIIS AC URBIS LUTETIÆ PRÆTOREM. LUTETIÆ, 1657, in-8° de 48 p., plus 8 p., titre et épître dédicatoire.

(M. Frère, *Manuel du Bibliographe Normand*, t. II, p. 41.)

(1) *Voir* plus haut DES DIVERSES ÉDITIONS DES FASTES DE ROUEN ET DE LEUR DATE, p. 149.

EPIGRAMMATUM MUSA ERATO, AD NOBILISSIMUM ET ILLUSTRISSIMUM DOMINUM D. JOANNEM BAPTISTAM AMELOT, DOMINUM DE BISSAVIO, REGI AB INTERIORIBUS CONSILIIS, ATQUE A LIBELLIS SUPPLICIBUS MAGISTRUM. LUTETIÆ, 1657, in-8° de 48 p., plus 8 p., titre et épître dédicatoire.

(M. Frère, *Manuel du Bibliographe Normand*, t. II, p. 41.)

Le Catalogue de la Bibliothèque de M. Delasize (par M. François) donne, plus brièvement, l'indication de ces deux dernières publications de Grisel, avec l'addition cependant du nom de l'auteur.

« 1641. Odarum tres Charites Aglaia, Thalia, Euphrosyne, Her-
« cule Grisello authore : Epigrammatum Musa Erato, eodem authore.
« *Lutetiæ*, 1657, in-8°. »

Cette mention *Hercule Grisello authore*, que l'imprimeur Alliot n'énonçait pas ainsi, donne à penser que ces deux derniers ouvrages, les TROIS GRACES DES ODES, et LA MUSE ERATO DES EPIGRAMMES, ont été aussi imprimés, comme LES MÉTAMORPHOSES RÉVÉLÉES, « à « Paris, chez Denis Béchet. » Ils auraient fait partie d'un nouveau Recueil ou Livre des poésies de Grisel, mais dans le format in-8°.

MANUSCRIT.

Il existe, à la Bibliothèque impériale, un Manuscrit d'Hercule Grisel, sous le n° 8112, *Catalogus Codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ*, pars tertia, Tomus quartus, fo. 1744, pag. 429.

Le Catalogue contient cette note : « Codex chartaceus olim Rogerii
« Gaignières. Ibi continentur Herculis Griselli Commentationum
« poeticarum in Psalmos libri tres. Is codex sæculo decimo sexto
« (*sic*), videtur exaratus. »

Effectivement, il porte le n° 5 Gaignières, et le nom de M. de

Gaignières se trouve répété au commencement du Premier et du Second livre.

Le M. S. compte 514 feuillets, écrits au recto et verso, sur papier de 27 centimètres de hauteur et de 18 centimètres de largeur. Ce M. S. autographe, évidemment, est généralement d'une bonne écriture du XVIIe siècle (bien que la note du catalogue le suppose du XVIe) quoique non uniforme. Les pièces corrigées sont souvent collées sur le premier travail, ce qui n'a pu se produire que du fait de l'auteur.

(Communication due à l'obligeance de M. de Bouis.)

Quoique les publications comprises dans cette BIBLIOGRAPHIE soient assez nombreuses, elles ne doivent pas former le catalogue complet des œuvres de Grisel. Il se peut qu'en dépit de toutes les recherches, nos grandes Bibliothèques, ou des Bibliothèques particulières, renferment encore d'autres ouvrages imprimés ou manuscrits de notre poète ; car lui-même a donné le titre de travaux qui ne figurent pas ici. Cette liste a du moins le mérite de comprendre plusieurs ouvrages nouveaux, qui la rendent moins incomplète qu'aucune de ses devancières, et d'offrir, avec plus de détails, l'ensemble des compositions latines et françaises de Grisel.

VI. PIÈCES JUSTIFICATIVES DE L'ÉTUDE LITTÉRAIRE.

AD TITVM.

I. Me, Tite, non unis iuuat indulgere Camœnis;
Pulpita me possunt sacra docente loqui.
Nostraque conjuncta lætantur carmina Pitho;
Immerito cathedram non rogo, tuque dares.
EPIGRAMMATUM, *Melpomene*, Epigr. XXXI.

II. Romano ludens ex quo sale carmina tingit,
Ter numerat brumas ista Camœna decem.
IBID. *Calliope*, Epigr. V.
Iam puer a triplici scribens Epigrammata lustro,
Ad nonæ finem vulgor Olympiadis.
IBID. *Melpomene*, Epigr. XIV.

AD MACRVM.

Edere qui poteram quinto mea carmina lustro,
Dum mihi jam nonum defluit, edo, Macer.
Lustra novem nostras effomauere Camœnas.
Nunc habet extremam quæque peracta manum.
IBID. *Calliope*, Epigr. XLVI.

III. « Le collége d'Évreux, ancienne école épiscopale, fut doté, en 1298, par Pierre de Senlis, doyen du Chapitre qui garda pour lui et ses successeurs les nominations du recteur ou principal.

« Au commencement du xvie siècle, il était en décadence èt les bâtiments ruinés. Les bourgeois, de concert avec le chapitre, s'occupèrent de les relever en 1530. (Mémorial des Évêques, p. 175).

« Quand on fonda le bureau des pauvres, vers 1557, en y incorporant les biens du prieuré de Saint-Jacques de l'Hôpital, et ceux de la léproserie de Saint-Nicolas, on régla que les cures du Bohion et des Barils, qui étaient à la présentation du prieur de Saint-Jacques et des bourgeois d'Évreux, et celles de Saint-Germain-des-Angles et de Huest, qui dépendaient de la léproserie, *seraient affectées aux régents qui enseignaient ou avaient enseigné au collége.*

« La première prébende vacante, après l'ordonnance d'Orléans 1560, celle de Crétot, fut réunie au collége, et les revenus appliqués à payer le principal et les régents.

« Le principal (ou le précepteur, comme parle l'ordonnance) était choisi par l'évêque, le chapitre et les bourgeois.

« Le collége a subsisté, dans ces conditions, jusqu'à la Révolution. »

(Communication due à l'obligeance de M. l'abbé Lebeurier.)

IV. Cum ergo universi verum in te videant Episcopum, mihi ego te, quæ mea spes optata est, faventem consequenter aspiciam, postquam istud Metamorphoseon sanctarum initium quâ polles comitate susceperis, ac tuæ authoritatis umbone protexeris; eundem quippe erga me futurum te expecto quem in Neustria vidi Condeti, quod Ebruicanæ diœceseos jure ocellum dixero : quamvis enim in remotissima pulcherrimaque regione sedem Episcopalem fixeris et deinceps colas, ipse tamen natalitii soli nec oblivisci potes, nec ego patriæ tuæ meminisse non possum. Hic quidem hausisti lucem in ortu, *ac ego te aliquanto tempore ad literarum delicias hauriendas, duobus abhinc et viginti annis, mirifica cum animi voluptate institui.* Hæ umbræ iliceti majores viis latioribus ad ambulacra dissectæ, septoque inclusæ amplissimo quâ fuere nobis amœnitate ubi confabulantibus avicularum cantu undequaque obstreperent! quam gratus erat ille rivulus, et nando idoneus, et aquarum claritate conspicuus, unde stagnum existit luciis abundans et cyprinis! Quam læti pratorum flores longissimi xisti spatio adjacentium! quam ridens picturis ac supellectili domus, nec sine Bibliothecæ thesauro! at quam jucundus in primis ille convictus Patrui tui amantissimi tum Ebroicensis Episcopi, vitæ hujus profecto immortalitate dignissimi, nunc vera in cœlo æternitate fruentis!

Herculis Griselli *Metamorphoseon revelatarum*, liber primus, f. 4 et 5.

V. Jam ab annis viginti, EMINENTISSIME CARDINALIS, abditus in Musarum sinu, atque in omni Poëseum Poëtarumque varietate versatus tandem ex umbra illa diuturna velut ex sylvis amœnissimis expeditus evado.

LUDOVICEI TRIUMPHI, Epître dédicatoire.

VI. Anno superiore Distichorum emisi Decades Veris mei Primulam, has Autumni mei Primitias ad fructus non ad flosculos indicato respectu appellandas esse censui, cùm a minore ac leviore Musa ad solidiorem quamdam locupletioremque transierim.

LUDOVICEI TRIUMPHI, *Ad Lectorem*.

VI *bis*. Proh pudor! Et tamen ô Proceres, dextræque potentes,
Quas sua sceptra docent! tuque, ô RICHELÆE, decori
Qui Latio magnum decus addis, et insuper actis
Innumeris crescens Pelleos supprimis ausus!
Non modò complexu Gallos, tua turba, Poetas,
Prosequeris, iungis laudes, et laudibus aurum:
Nec iam pro lauro certant, steriliue coronâ,
Sed spoliis, Fortuna, tuis insigne superbi
Attollunt caput, et longâ vestigia pallâ,
Aut latus ense onerant, Tyrioque in murice fulgent.
Dum mea posteritas humili damnata tigillo
Esurit, atque nouæ patitur ludibria turbæ:

Dum centone tegit corpus, Tichioque poeta
It comes, aut seruus facit id quodcumque iubetur.
Epinicia Musarum, M. D C. XXXIV, p. 237.

VII. Heroas Latiæ ac Deos Camœnæ ;
Græcos nil moror obrutos Latinis.
Epigrammatum, *Melpomene*, Epigr. IV.

Ad Callistvm.

Sæpe Mathematicos, Calliste, excurro per hortos,
Deque Euclideo serta virore lego :
Me tamen ante alias recreat stellata sorores
Optica, cui late cornea porta patet....
Pulchra sitis, solo mihi cessatura sepulchro !
Hanc, Musæ, et vestram semper amabo sitim,
Ibid. Epigr. LXXVI

VIII. At Theo me logiæ Sophiæque duella morentur,
Inque Mathematico puluere sudor agat :
Me nodi Legum teneant, me Chronica mundi ;
Hippocratis teneat me schola docta senis ;
Hic penitus vanas soleo contemnere voces ;
Res mihi dum maneant, plumea verba volent.
Ibid. *Thalia*, Epigr. XX.

AD PASSERINVM.

Quid in poesi præferam, velim noris.
Non antepono bracteata verborum
Tot, Passerine, lumina, aut rotondorum
Ac bene sonantum carminum tot ampullas.
Inuentioni, partiumque perpulchræ
Tributioni, Passerine, do primas.
Domum Architectus fabricetur, exornet
Pictor, uter habeat conditæ domus palmam ?

IBID. Epigr. L.

IX. AD FESTUM.

Non sola, ut iactas, mihi sunt Epigrãmata curæ ;
De citharæ quod amo carmine, Feste, taces ?
Nec subit Heroo volucrem me currere campo,
Et sæpe undenos continuare pedes ?
Tene fugit nostrum quod verrat syrma theatrum ?
Non ego tentavi comica, Feste, semel.
Sed primæ, fateor, mihi sunt Epigrammata curæ ;
Arguta ut faciam, cætera vix facio.

IBID. *Melpomene*, Epigr. II.

AUTHORIS POESES.

Poeseon Exemplaria qui volet mearum
Archetypi Distinxisse Poëseon, typosque,

Efformas Epigramma, Martialis;
Odam Flacci, Elegeiamque Naso;
Plautus cum Seneca struit Theatrum;
Syluas Statius instruit; placeret
Prolixo assimilasse me Maroni
Incœptæ Machabæidos labore.
Absorbebitur æquor ante totum,
Quam tot consequar assequarque cursu
Heroas Latiæ ac Deos Camœnæ.
Græcos nil moror obrutos Latinis.

IBID. *Melpomene*, Epig. IV.

X. AD LECTOREM.

Ad Poëseon mearum editionem, Lector beneuole, demum incumbere nolui quin ante quadriennium specimen illarum ac primitias illustrissimo argumento excuderim. Nullo non Poematum genere, demptis Dramaticis, LUDOVICEOS TRIUMPHOS, saltem aliquos, executus fui, ut tantis Auspicibus emittẽdorum in lucem carminum aliquando initium sumerem; neque multum aberravi a Patre, qui Poëta Gallicus sane præstans HENRICVM magnum Galliæque Proceres ineunte sæculo celebravit. Ego ab Augustissimo Principe modo labor ad Optimates quorum nobilissimo splendore meis opusculis lumen afferre contẽdo. Primum ecce Librum Epigrammatum, tres in libellos divisum, triumque Musarum titulis insignitum. Fictis utor ple-

rumque nominibus; sic enim ad Archetypi Martialis auram adnavigare studui, quod et jucundius et elegantius arbitror; ne quis porro festinasse me putet, consulari auctus ætate libros meos utraque lingua conscriptos tandem orsus euulgo. Vale.

XI. AD ILLUSTRISSIMVM PRÆSIDEM.

Te quoque Pierio recreat leuis Aonis antro,
Linquis ut ingrati iurgia rauca fori.
Tu mea non læuus vidisti carmina, Præses;
Si fuero, vates glorier esse tuus.
Post Lodoiceos Epigrammate ludo triumphos,
Nostraque purpureo prima dicata Duci,
Illius haud potui dono lucescere Musæ;
Ex hoc quarta mihi bruma recurrit iners.
Hæc fato venient forsan meliore pusilla;
Deficit exhaustus qui subit astra vapor.

IBID. *Calliope*, Epigr. XXIII.

AD ILLUSTRISSIMVM PRÆSIDEM.

In domina librum quem primò excudimus Vrbe
Parva tui, Præses, munera Vatis habes.
SI SEVÆE, tua melior me juveris aura,
Impellam remo certius alta meo.

Hactenùs in vacuo positos periisse labores
Sensimus; haud Musas Herculis aula juvet.
Aptius illustres cantu celebremus amicos;
Gratior hîc animi tunc mihi fructus erit.
Nil facit in steriles stiuam deducere campos,
Contiguos tectis nil agitare rubos;
Carminaque in volucrem ludibria mittere ventum
Nil facit; a vobis justior exit honos.

IBID. Epigr. LXII.

XII. AD LIBRUM.

Heu! liber, heu! nostris toties erase lituris,
Quis tibi censorum durior esse potest?
Stillantem, quoties lego te, facit humida dextram
Spongia; te toties in tua damna lego.
Fugisti interea Domini tot stigmata portans;
Si redeas, certus tum tibi carcer erit.

IBID., Epigr. III.

XIII. Post medium noni propero dare carmina lustri,
Et me festinum, Calliodore, vocas.

IBID. Epigr. VIII.

XIV. AD PARTHENOPÆUM.

Carmine me velles tecum sine fine iocari;
Serius interdum, Parthenopæe, jocor.

Nostra vetat nimios cinctu toga, respice, risus ;
Nec tamen et tristem me nimis esse jubet,
Ruperis, assidue quem tu lunaueris arcum ;
Per nebulas lucis nonnihil ire solet.
IBID. Epigr. XVII.

XV. AD PERSICUM.

Versus condere cùm sciam Latinos,
Versus condere gallicos recuso.
Causam poscis, amice, disce causam.
Postquam, Persice, condidi Gigantas,
Certè condere nolo pusiones.
IBID. Epigr. LXXXXI.

XVI. AD GALLICVM.

Carmina nocturnâ quæ condo peruigil horâ
Scribere nemo adigit, Gallice, nemo jubet.
Cogerer ? imposito fierent taciturna sigillo
Ora mihi ; ut cessem, Gallicè, coge canam.
IBID. *Melpomene*, Epigr. LXXXXIV.

XVII. AD CENSORES.

Ite leues, tandem populo prodite libelli ;
Si censura tamen non fauor ire sinit.

Quisquis erit nostræ censor iudexque Camœnæ
Tollat Aristarcho displicitura, velim.
Non amo parcentes, ubi sunt mala carmina, dextras;
Integritas vitium quæ notat, illa placet.
IBID. *Thalia*, Epigr. XXIII.

XVIII. AD FESTVM.

Gallorum ingeniis accommoda, Feste, Poësis
Est ea quæ vario fert Epigramma modo.
Non patiuntur Epos longisque Poëmata Musis ;
Igneus est ollis absque quiete vigor.
IBID Epigr. XXIV.

XIX. AD CLYTVM.

Svccinctos fero, nostra queis dicamus,
Nec longos, Clyte, singulis libellos.
Moles tam mihi displicet librorum
Quàm si montibus obruar Gigantum, etc.
IBID. Epigr. LVI.

XX. SVMMA PRIVILEGII.

Cautum est authoritate Regia ne quis in regno Franciæ ab *Hercule Grisello* compositos absque permissu authoris excudat intra quinquennium aut diuendat, mulctâ Francorum quingentorum indicta, si quis secus fecerit ut in

Regis diplomate continetur. Lutetiæ Parisiorum, 19 Aprilis 1639.

Épigrammes, après l'avis *au Lecteur*.

XXI. Ad Nasidianvm.

Carminis ut studium tollas mihi, Nasidiane,
Tu de visceribus cor mihi tolle prius.
Malo mihi demas oculos ; quis carmina nobis
Eripiat ? Musam quis probibere potest ?
Non si castra sequar, non si fora, carmina ponam ;
Non si rex aliquis gemmea sceptra feram.
Terrarum Dominæ Dominum fac denique Romæ,
Qui more Augusti carmina condat, erit.

Ibid. *Thalia*, Epigr. xxviii.

XXII. Ad Artemidorvm.

Si mea ter ternas implent Epigrammata Musas,
Mirandi non est, Artemidore, locus.
Iam puer a triplici scribens Epigrammata lustro
Ad nonæ finem vulgor Olympiadis.

Ibid. *Melpomene*, Epigr. xiv.

XXIII. Ad Festum.

Non sola, ut iactas, mihi sunt Epigrāmata curæ ;
De citharæ quod amo carmine, Feste, taces ?

Nec subit Heroo volucrem me currere campo,
Et sæpe undenos continuare pedes.
IIBID. *Melpomene*, Epigr. II.

Iam poterunt flammas emittere syluæ.
Plurimaque imparibus scripta Elegia sonis.
IBID. *Calliope*, Epigr. XXV.

XXIV. DE DISTICHIS.

Disticha seposito Phæbum fecere libello;
Forsitan his aptum me minus esse putas?
Disticha præcellunt istas superantia Musas;
Plurima lecturis, castaque plura dedi.
Parturiens fœtu gaudet mea vena gemello;
Nec truncum gemina me probat esse manu.
IBID. *Melpomene*, Epigr. LXXXIII.

XXV. AD VARVM.

Qvam charus mihi Martialis alto
Sit sub pectore, scis puto, probasque,
Dux ille est Epigrammatum meorum.
Et iam, vel puer, hunc amo Poetam.
Interdum (hoc studii placet, iuuatque)
Ipsi comparo, Vare, memetipsum.
Tanto pusio, crede, sum Giganti,

Tanto guttula, crede, sum profundo.
Conor, perficit, audeo, triumphat;
Repto, tendit ad astra; sæpe hebesco,
Pungit semper acutiùs fauillis.
Jussit se tamen ut sequar, suaque
Frondem dat mihi, Vare, de corona.

IBID. *Thalia*, Epigr. LVIII.

XXVI. AD LYCILAM.

Dic ubi sunt, inquit Lycidas, Epigrammata Diuis
Congrua? tu tantum sola prophana canis
Qua cantas pietate Deum? Qua Matris honores?
Rara ferunt isti carmina sancta libri.
Rara ferunt, inquam, fateor; seclusimus illa,
Quæ dedimus longo vix numeranda modo.
Iessæum in psalten conscriptos volue libellos,
Et numera quot sunt carmina sancta mihi.
Sunt Odæque sacræ, sacroque poemata Phœbo,
Et radiat gemmis nostra corona suis.
Scire suos fines debent pro carmine Musæ;
Hoc non sancta, alio est sancta Camœna loco.

IBID. *Calliope*, Epigr. XXXIX.

XXVII. AD LECTOREM.

Sæpenumero de Ovidio sensi, quod facile sentiri potest, nobilissimum Poetam Metamorphoses suas religioso quo–

dam consilio, ut Deorum miracula celebraret, aggredi voluisse; quanquam id primus non egerit, cùm jam apud Græcos aliqui præstitissent, ad quorum auram liberius adnavigare potuerit.

Quam laudabiliùs Metamorphoses codicum inspiratorum Christianus poeta sacro charactere ad aras initiatus conabitur exequi?... fave, Lector, audenti, et veri Dei miracula in sacris literis celebrata Heroico carmine prosequenti.

Sunt quæ velim observes: Metamorphosim vocant ubi corpus quodpiam in diversum aliud convertitur communi aliquo superstite quod in antecedente fuerat; sicut in compositis Physicis, quæ videmus assidue, forma vetus expellitur et succedit nova, eâdem servatâ materiâ; hoc si repentè fit, miraculum est, cùm effici nequeat naturæ legibus nisi certis temporum intervallis. Ut apud Poetam Lycaon lupus est: Io vacca; sorores Phaethontis arbores, etc. Similiter in scripturis limus in Hominem vertitur, costa in Evam, Lothi uxor in salis statuam, Nilus in sanguinem, etc. Accidentia quoque sic à Philosophis appellata in alia subito commutantur, ut apud eundem mora candida fiunt nigra; calculi nigri, candidi; etc. In scripturis aquæ amaræ, dulces; mare continuum, divisum; etc. Immutatio denique animorum est apud Ovidium funesta aut nimio amore, aut odio, ut patet in Athamante, etc. A Deo verò fit Esau fratri placabilis, Assuerus Estheri ac Judæis, etc. Hic etiam inter Metamorphoses computo mirabilem status

cujuspiam in statum alium commutationem, ut inclusi carcere in Proregem Ægypti, Pastoris in regem, etc.....

METAMORPHOSEON REVELATARUM, etc, f° 2.

XXVIII. Epître dédicatoire à François de Péricard, évêque d'Angoulême.

Nihil optatius habuere Metamorphoses meæ, Præsul illustrissime, quam te Lutetiæ possidere præsentem, ut eas initiator faustissimus tuo Nomine reverendissimo dedicares. Aperiat eis aditum in publicum, precor, divini tui muneris præcellentissima dignitas, et tenebris offusis circumseptas splendor tuus eximius illustret. Neque vero id ausus essem huic operi meo ineptius forsitan polliceri, nisi tuæ in me benignitatis memorem etiam ipse faceres confidentem versus olim meos animo tuo non ingratos pio nunc argumento placituros. Evênit commodè, et ex voto meo successit te Cleri vestri conspirantibus suffragiis Illustrissimo tuo Burdegalensi Archiepiscopo fuisse in collegam assectum, et ad celeberrima Antistitum Comitia hoc decennio convenisse, ubi jam ab initiis tuæ virtus integritatis effloruit, ac efflorescit in dies; ideòque tot inter Præsules immensi pretii gemma existimaris, et tot inter fulgores lucidissimum sidus, cujus claritate, non ipsa solum Comitia, sed omnis etiam civitas recreatur.... (1)

METAMORPHOSEON REVELATARUM *Liber primus*. f. 4.

(1) *Voir* la suite, plus haut, n° IV, p 201, n° IV.

Hæc mihi quoties subvenere, in hortis Alcinoi vixisse me reputo, digressum inde in syrtibus atque ergastulis absque fructu solummodo laborasse.

IBID. f. 5.

XXIX. AD VELOCEM.

Vt mea legisti, Velox, Epigrammata Musis
Scripta nouem; dici jure Poëta potes,
Inquis, et ad numeros deinceps accedere vatum;
Non tamen hoc verus iure Poëta vocer.
Esse meæ tantum scintillas crede Poesis,
Vocis Apollineæ quas leuis aura creat.
Dic et idem nostras si quando reuolueris Odas;
Æoliæ nec sum laude Poeta lyræ.
Iam nostræ poterunt flammas emittere Syluæ,
Plurimaque imparibus scripta Elegia sonis.
Quæque dabo grauibus scenisque aptanda jocosis,
Verior his veniet vatis imago mihi.
Si tamen ingenti cœptam *Machabæida* Phœbo
Extrema liceat composuisse manu,
Tunc ego nec nomen fugiam palmasque Poetæ,
Sim cœlo dignus dummodo, non Herebo.

IBID. Epigr. XXV.

XXX. AD ILLVSTRISSIMVM PRÆSIDEM.

Cœpimus à tenera, Præses, componere Musa;
Hæc perfecta suo tempore major erit.

Æsculus umbriferos quæ spargit in æthera ramos
A tenui virga surgere cœpit humo.
Naturæ mores sequimur, moresque Poetæ.
Hic canere a minimis, incipere illa solet.

IBID. Epigr. II.

XXXI.

Grisellus Hercules Rotomagensis Presbyter in paroecia S. Maclovæi et in Ebroïcensi collegio professor primitias poeticas emisit in publicum nempe

Ludoviceos triumphos, ad Eminentissimum Ducem Richelium, Ebroicis 1635, in-8°. Typis Antonii Le Marié.

Scripsit quoque Fastos Rotomagenses hexametro carmine; insuper descripsit Festa, Processiones seu Supplicationes generales, Instaurationes Parlamenti, Scolarum, etc. cum notis percuriosis ad marginem.

Obiit circa annum 1677.

Athenæ Normannorum, par le P. Martin, Manuscrit de 1720, p. 249. Bibliothèque de Caen (1).

XXXII.

Carmina *Magnarti* hic sub nomine prima *Grisellus*
Protulit, ac tali sub duce inibat opus.

(1) Communication de M. Ed. Frère.

Hæredes at nos calami, majore sacrabimus istos (1),
  Quos hinc persequimur, carmine, crede, modos.
Mecænas hic noster erit salvator Iesus.
  Tali præsidio Musa superba, canes.
    (J. A. G.), c'est-à-dire Joseph-André Guiot.
Clio Rothomagensis, 1 janvier.

XXXIII.

Carmina *Fastorum* perpauca legenda subibunt,
  Pleraque de sacris, Naso ita monstrat, erunt.
Rotomagi sic acta *Grisellus* agendaque cantat,
  Per, quot habent anni tempora cuncta, dies.
    Bibliotheca corboliensis, par J.-A. Guiot.

XXXIV. AD MACRVM.

Qua castigo meas, non lassat arundo, Poëses.
  Troia solet Phrygia seriùs ista capi.
Qvam facili flores veniunt fruticesque paratu?
  Vt veniat, numerat quercus Olympiadas.
    EPIGRAMMATUM, *Calliope*, Epigr. XLVI.

XXXV. AD PRISCVM.

Aspera sunt primo nostra hæc Epigrammata visu.
  Prisce, alio veniunt asperiora minus.

(1) C'est par inadvertance que ce troisième vers a sept pieds dans l'original.

Legeris illa quater? flent tibi læuia tandem,
Atque eadem semper lucidiora leges.
Hanc mihi do laudem ; mea sunt Epigrammata culter :
Hoc magis est nitidus quo secat ille magis.

EPIGRAMMATUM, *Thalia*, Epigr. LXXXI.

NOTICE INÉDITE

SUR

JEAN GRISEL, PÈRE D'HERCULE GRISEL.

Jean Grisel. — Comme il n'est pas toujours en la puissance du médecin de guérir le malade, aussi n'est-il pas au pouvoir d'une province pour fertile qu'elle soit en bons poètes, d'en produire toujours d'excellents. Quelques longs efforts qu'elle fasse d'ordinaire, elle en commence beaucoup et en achève peu. Ainsi, devant que de parvenir à la production de l'or, la nature produit souvent des métaux imparfaits contre son intention et souvent demeure court au milieu de son entreprise. Celui-ci fut du nombre de ceux que l'on peut appeler poètes, mais poètes médiocres, qui est une bonne et mauvaise qualité. Car comme la qualité de poète désigne un génie qui a quelque chose de grand et de sublime et au-dessus du commun, celle de

médiocre la détruit et deprime en lui ce qui s'eleve. En effet, cet esprit etoit engagé tellement dans la matiere qu'il sembloit n'en sortir jamais. Il fit des vers, mais dont les sentimens sont aussi populaires que la diction en est peu noble et peu fleurie. Ce qui se remarque d'autant plus tost qu'il entreprit de traiter des sujets heroïques qui demandoient un autre genre que le sien. Ce n'est pas, après tout, que je ne l'excuse en quelque sorte lorsque je me figure qu'il etoit encore fort jeune quand il publia les vers que nous avons de lui. Aussi les nomme-t-il ses Premieres Œuvres, mais premieres que je ne trouve pas avoir eu de secondes. Quoi qu'il en soit, il naquit en la ville de Rouen, capitale de la province de Normandie, où, en l'an 1599, il fit imprimer ses poësies, in-12, sous le titre de ses Premieres œuvres. Elles sont divisées en 4 parties.

La premiere s'appelle ses Martiales Visions, qui est un long poème en vers lyriques, contenant presque toutes les circonstances historiques de cette ligue funeste qui fut tramée par les grands et par le peuple pour detrosner le Roy Henri III, et pour eloigner son legitime successeur de la couronne de France. Et en cela ce poème n'est pas à mespriser à ceux qui aiment l'histoire des choses memorables et passées. En voici le commencement :

Les grands Roys iustes et guerriers,
Sont de Dieu les enfans premiers,
C'est luy tout seul qui dans la dextre
Leur met le magnifique sceptre,

Et la couronne sur le front,
Quand ses commandemens ils font :
Mais sur tous ceux que plus il aime,
Et qu'il cherit d'heur plus extreme,
Sont ceux qui sont benins et doux,
Plus prompts à pardon qu'à couroux,
Dont la clémence est excessive,
Et qui la vengeance ont tardiue (1).

Ce poème est suivi de quelques Odes et de quelques sonnets qui n'ont ni la force ni la pointe du sonnet ni la gaieté fleurie du stile lyrique: temoin ce commencement de son chant de la paix :

François c'est ores qu'il nous faut
Chanter vn chant d'esiouyssance,
Pour le double bonheur d'en haut,
A ce coup venu pour la France,
Dieu de son saint œil de pitié
Luy nouuelant son amitié,
A ceste fois l'a regardee,
Car oubliant tous ses forfaits,
Preste de succomber au faix,
De sa ruine il l'a gardée (2).

La seconde partie est intitulée les Vœux aux Dieux an-

(1) Colletet n'a pas toujours donné le texte. Nous le rétablissons d'après celui des PREMIERES ŒVVRES POETIQVES DE IEHAN GRISEL ROVENNOIS a Tres chrestien Roy de France et de Nauarre, Henry IIII a Roven, de l'Imprimerie de Raphael du Petit Val, Libraire et Imprimeur ordinaire du Roy, 1599, In-12.

(2) *Ibid*, p. 37.

tiques, et à mon avis c'est ce qu'il a fait de plus supportable, puisqu'il y a beaucoup plus de poésie que de (dans?) tout le reste, soit que la matiere en fût d'elle meme plus capable, soit qu'il eut plus travaillé cet ouvrage. Il s'adresse à Jupiter, à Phœbus, à Mercure et aux autres fabuleuses divinités des anciens, ce qu'il fait avec de petits vers lyriques et en peu de paroles. Voici comme il y parle à la Deesse Flore :

O Deesse printamniere,
Des autres saisons courriere,
Qui des arbres les rameaux
Charges de bourgeons nouueaux,
Dont la plaisante ouverture
Les bigarre de peinture,
Aportant au laboureur
L'esperance d'un fruit meur, etc. (1).

Ses amours consistent en plusieurs sonnets et en quelques Odes où je n'ai rien rencontré qui mérite d'être rapporté ici.

Sa quatrieme partie intitulée Bouquet poëtique est un melange de toutes sortes de vers. Il y a des acrostiches figurés en fleurs de lys et autres imitations grotesques, des Odes Pindariques qui n'ont rien du grand genie de Pindare, des odes Horatiennes qui n'en ont seulement que le titre ou le nom. Et d'autres sortes de vers qui sont tous

(1) *Voir* Œvvres poetiqves de Iehan Grisel Rovennois, etc., p. 37.

trainans et fades au possible et qui ne sont considerables que par les hommes illustres auxquels ils sont adressés, car il y en a au cardinal du Perron, à la Roque, le poète et à quelques autres.

Avec tout cela, pour montrer qu'il avoit lu les anciens poètes, il voulut imiter leurs inventions et encherir meme encore dessus elles, puisqu'à l'exemple de Theocrite qui fut le premier auteur de ces bizarreries, il composa un poeme intitulé la Hache d'Armes antique et un autre Les Ailes d'Amour aux Dames vertueuses. A quoi il ajouta, de son invention propre, les œufs de Pâque aux François, le tout sous ces diverses figures d'une hache d'armes, des ailes d'Amour et de deux œufs naturels; et dedia le tout à Philippes Des Portes, abbé de Thiron, qui en qualité d'honnête homme et favorable aux enfants des Muses dont il etoit des premiers favoris, reçut sans doute favorablement les premices de ce jeune homme; mais qui en qualité de grand favori des Muses et d'intelligent dans son art en connut mieux que moy le foible et le ridicule. Au reste, j'avertis le lecteur que dans toutes les editions cette dedicace à ce fameux abbé ne se rencontre pas, non plus que ces acrostiches figurés qui ont été ajoutés à quelques unes et d'autres caracteres et en autre marge. Et voici comme il y parle dans un sonnet à ce fameux poète :

Cher amy d'Apollon et soleil de nostre aage,
A qui les saintes sœurs leurs secrets ont ouvert,

Des Portes, qui nous as le premier descouvert
Comme il faut mignarder nostre françois langage.

Si j'estois aujourd'huy en humeur de rapporter icy de mauvais vers, je n'aurois qu'à continuer ce sonnet dont la suite n'est pas fort polie et dont la conclusion n'est pas fort surprenante.

Cet auteur vivoit à Rouen l'an 1599 et de cette mesme famille, sans doute, est sorti un certain Etienne Grisel, excellent poète latin; comme je l'ay reconnu depuis quelque temps par l'édition de ses œuvres, qui me semblent aussi pleines de feu et de génie que celles-ci en sont dénuées.

Guil. Colletet, Histoire M. S. des Poètes François. Bibliot. du Louvre F. 2398. T. 3e (feuillets 256 et 257) de la copie.

Nous devons la transcription de cette Notice à l'obligeance de notre confrère, M. Prosper Blanchemain.

TABLE DES MATIÈRES.

CORRECTIONS.

Page 80, ligne 18, au lieu de : Desp*ant*ère, lisez : Desp*aut*ère.

P. 120, l. 14, au lieu de : Le nom de Grisel et *des* FASTES reviennent, lisez : et *les* FASTES, etc.

P. 154, l. 12, au lieu de : *Septembre*, lisez : *Novembre*.

P. 195, l. 25, au lieu de : Clarissi*nium*q :, lisez : Clarissi*mum*q :.

ROUEN. — IMP. DE H. BOISSEL.

HERCULE GRISEL

PRÊTRE ET POÈTE ROUENNAIS DU XVII[e] SIÈCLE

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE, LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

F. BOUQUET

Professeur au Lycée Impérial de Rouen



ROUEN

CHEZ C. LANCTIN

Libraire de la Cour Impériale

RUE DE LA GROSSE-HORLOGE, [illegible]

1870

